



RAPPORT ANNUEL 2018

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES

The logo for AMINE, featuring the word 'AMINE' in a bold, white, sans-serif font, with a yellow square to the left of the text and a red square to the right of the text.

AMINE

SOMMAIRE

LETTRE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	2
TITRE I : PRESENTATION GENERALE DE LA STIP	
I. Présentation juridique	4
II. Activité et résultats	6
III. Evolution prévisionnelle et perspectives d'avenir	12
IV. Participations	13
V. Actionnariat	14
VI. Organe d'administration et de direction	15
VII. Affectation du résultat	17
VIII. Eléments sur le contrôle interne	18
TITRE II : PRESENTATION DE LA SITUATION FINANCIERE AU 31/12/2018	
21	
PARTIE I : Etats financiers de la STIP	
I. Rapport général des commissaires aux comptes	27
II. Rapport spécial des commissaires aux comptes	32
III. Etats financiers	37
➤ Bilan	38
➤ Etat de résultat	40
➤ Etat de flux de trésorerie	41
➤ Notes aux états financiers	42
PARTIE II : Etats financiers consolidés de la STIP	
76	
I. Rapport général des commissaires aux comptes	77
II. Rapport spécial des commissaires aux comptes	82
III. Etats financiers	86
➤ Bilan	87
➤ Etat de résultat	89
➤ Etat de flux de trésorerie	90
➤ Notes aux états financiers	91
TITRE III : PROJETS DE RESOLUTIONS	
I. Projet des résolutions de l'A.G.O	149
II. Projet des résolutions de l'A.G.E	152



LETTRE DU PRESIDENT DU CONSEIL

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

L'année 2018 représente la deuxième année de gestion de la nouvelle équipe de Direction de la STIP et la première année de mise en application du programme d'assainissement arrêté en 2017 ayant pour objectifs d'assurer la pérennité de l'entreprise par l'amélioration de ses processus de gestion et de financement et par l'amélioration de la compétitivité de la marque AMINE.

Les résultats enregistrés sont encourageants à tous les niveaux :

- **Sur le plan industriel**, les efforts de la société ont porté essentiellement sur la maîtrise du coût des achats des matières premières par une meilleure sélection des fournisseurs et de la réduction du coût de l'énergie par l'installation d'une centrale de gaz naturel en remplacement de l'utilisation du fuel.

- **Sur le plan Commercial**, les efforts de la nouvelle Direction ont porté sur : la rationalisation de la gamme de production par l'introduction de nouvelles dimensions et l'abandon des dimensions non rentables et par la recherche de nouveaux clients en Algérie au Maroc et en Afrique en remplacement des marchés déficitaires abandonnés.

- **Sur le plan Social**, le programme de restructuration négocié avec les organisations syndicales sous l'égide du ministère des affaires sociales a été partiellement réalisé par la réduction du personnel à compter du 31 juillet 2018 de 121 agents moyennant un coût égal à 3.5 millions de dinars. La deuxième partie du programme concernant cent agents n'a pu être réalisée faute de trésorerie.

- **Sur le plan Financier** la STIP a négocié des échéanciers de paiement de ses principales dettes envers la CNSS, la direction des impôts, les sociétés d'assurance et les établissements financiers.

Compte tenu des résultats obtenus, nous sommes convaincus qu'avec la bonne volonté de toutes les parties concernées : actionnaires, employés, fournisseurs, établissements financiers et autorités publiques, la STIP pourra très prochainement renouer avec les résultats bénéficiaires pour le bien de tous et de l'industrie et l'économie Tunisienne.

LE PRESIDENT DU CONSEIL
Abdelkader DRIDI

TITRE I : PRESENTATION GENERALE DE LA STIP

I. PRESENTATION JURIDIQUE :

Dénomination sociale :

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP »

Forme juridique : Société Anonyme

Objet social :

La société a pour objet la fabrication et la commercialisation de pneumatiques et tout autre article en caoutchouc manufacturé.

Et d'une manière générale, la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières pouvant se rattacher à l'objet précité par voie de création de sociétés nouvelles d'apport, fusion, consortium, de filiale, de sous-traitance, de prise de gérance de fonds de commerce ou d'industrie ou autrement.

Capital social :

Le capital de la « STIP » est arrêté au 31/12/2018 à 12 623 469 D divisé en 4 207 823 actions nominatives de trois dinars chacune réparties comme suit :

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS	% DANS LE CAPITAL
AFRICA HOLDING	2 982 119	70,87%
OCT	376 373	8,94%
AUTRES ACTIONNAIRES DETENANT MOINS QUE 5%	849 331	20,19%
TOTAL	4 207 823	100,00%

Siège social :

Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre BP n° 77 – Tunis – El Khadhra

E-mail : amine.dg@stip.com.tn

Unités de production :

Usine 1 : Route de Kairouan Km 13 M'saken

Usine 2 : 7050 Menzel Bourguiba BP 55

Date de création :

La société a été créée le 21 juillet 1980, à l'initiative de la Banque de Développement Économique de Tunisie en association avec la firme Italienne PIRELLI, acteur mondial majeur de l'industrie de pneumatiques.

Effectif :

L'effectif du personnel permanent a été ramené de 889 employés en 2016 à 699 employés dont 69 cadres au 31/12/2018.

Bureau du Conseil d'administration :

Président

M. Abdelkader DRIDI

Vice-président

M. Montasser DRIDI

Directeur Général

M. Hassen ALLAYA

Commissaires aux comptes :

Cabinet Néjiba CHOUK représenté par Mme Néjiba CHOUK

Cabinet F.M.B.Z - KPMG TUNISIE représenté par Mr Moncef BOUSSANOUGA

Certification et homologation : Système qualité et normes environnementales :

- Certification ISO :

ISO – 9001 / 2008

ISO – 14001 / 2004

- Certification TUV-CERT pour son système intégré de Management Qualité Environnement (SMQE)

- Homologation produits STIP M'saken conformes aux normes et standards internationaux :

D.O.T / E.T.R.T.O / E.C.E-30 (ISO-10121) / E.C.E-54 (ISO-10454)

II. ACTIVITE ET RESULTATS

II. 1. CHIFFRE D'AFFAIRES :

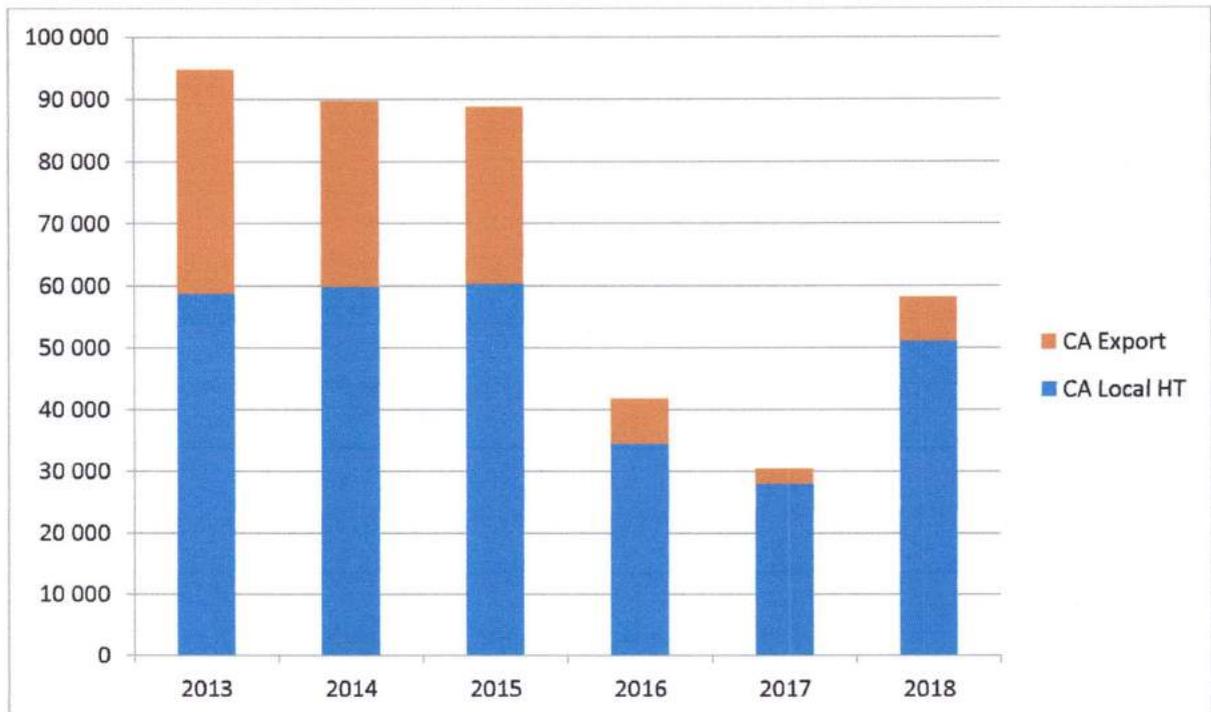
II.1.1. Chiffre d'affaires total :

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé en 2018 a été arrêté à 58.136 MD, enregistrant une augmentation par rapport à celui de l'année 2017 égale à 91 %.

Cette augmentation résulte de la reprise progressive de l'activité de l'entreprise après avoir atténué les difficultés les plus importantes découlant de la transition entre les deux stratégies de gestion d'avant et d'après privatisation.

Au cours des cinq dernières années, le chiffre d'affaires de la STIP a évolué en milliers de dinars comme suit :

LIBELLES	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CA Local HT	58 740	59 835	60 207	34 391	27 920	51 023
CA Export	36 069	29 905	28 537	7 338	2 512	7 113
CA Total HT	94 810	89 740	88 744	41 729	30 432	58 136
%Ventes locales/ventes totales en tonnes	54%	62%	64%	78%	90%	87%



II.1.2. Chiffre d'affaires local :

Le chiffre d'affaires local est passé de 27,920 MDT en 2017 à 51,023 MDT en 2018 enregistrant une augmentation égale à 82.75% soit 23.103 MDT.

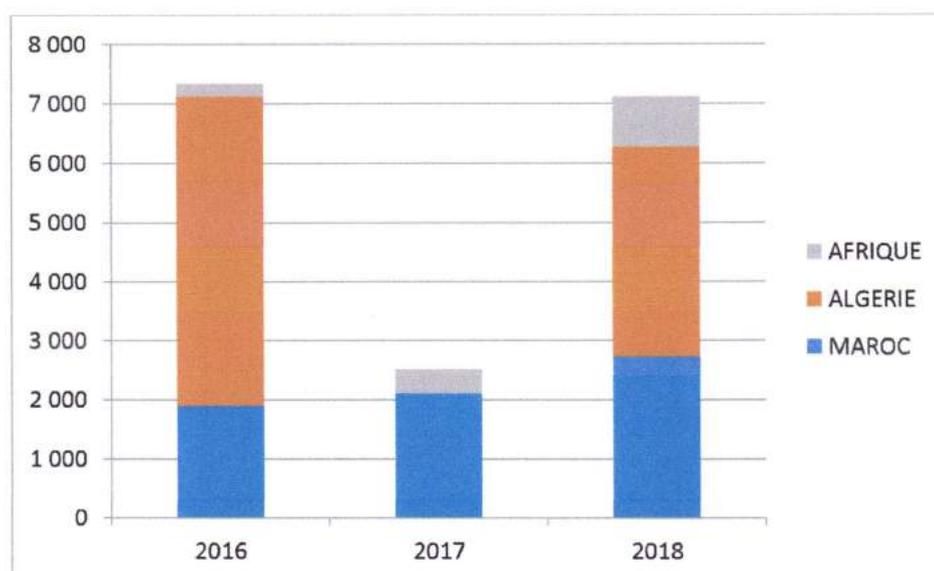
II.1.3. Chiffre d'affaires Export :

Le chiffre d'affaires export a connu en 2018 une évolution égale à 183% passant de 2,512 MDT à 7,113 MDT, et ce grâce à la reprise du marché Algérien notamment par les deux clients FAOUARA et MTI.

De même, l'export vers le marché Africain a doublé en 2018 par comparaison à 2017, passant de 409 mille dinars à 850 mille dinars.

Le détail du chiffre d'affaires export a évolué au cours des trois dernières années comme suit :

PAYS	2016	2017	2018
ALGERIE	5 219	0	3 539
MAROC	1 893	2 103	2 724
AFRIQUE	225	409	850
TOTAL	7 338	2 512	7 113



II.2. PRODUCTION :

Au cours de l'année 2018, la production des deux usines a totalisé 5,6 milles tonnes contre 3,6 milles tonnes en 2017, enregistrant une augmentation égale à 55%.

Cette production reste cependant très au-dessous de la capacité nominale des deux usines estimée à 20,3 milles tonnes par an, soit un taux d'utilisation de seulement 27% de la capacité totale.

L'évolution de la production au cours des Six dernières années se présente comme suit :

LIBELLES	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Mille pneus	459	497	475	122	160	269
Mille tonnes	10,9	11,6	11,5	3	3,6	5,6
Capacité en Mille Tonnes	20,3	20,3	20,3	20,3	20,3	20,3
Taux d'occupation	54%	57%	57%	15%	18%	28%

II.3. APPROVISIONNEMENTS ET ACHATS CONSOMMES

II.3.1- Matières premières :

Le coût d'achat des matières premières consommées par tonne produite est arrêté en 2018 à 4 010,852 contre 3 573,741 en 2017 et 3 966,742 en 2016.

Ce coût varie selon le cours mondial des matières, et également de la disponibilité de la trésorerie lui permettant d'assurer l'approvisionnement lors de la baisse des cours de chaque matière.

II.3.2- Energie : fuel et électricité

1- **La consommation de Fuel** : dans les deux usines a atteint 2, 078 MDT en 2018 contre 1, 219 MDT en 2017, soit un coût par kg de 0.336 DT en 2017 et 0.371 DT en 2018 enregistrant une augmentation égale à 10,4 % contre une augmentation du prix du fuel entre 2017 et 2018 d'environ 38%.

En vue de réduire le coût de la consommation de l'énergie nécessaire à la production, la société a entamé en 2018 les travaux d'installation d'une centrale de gaz naturel.

Cet investissement fera diminuer le coût de l'énergie combustible de 0.371 DT/kg en 2018 à 0.273 DT/kg au début de l'année 2020.

- 2- **La consommation d'électricité** en 2018 a été de 3,999 MDT contre 2,599 MDT en 2017 soit un coût de 0.714 DT/kg en 2018 contre de 0.722 DT/kg en 2017 enregistrant une diminution égale à 0.12% malgré une augmentation du coût de l'électricité égale à 16.28% et ce grâce à l'économie d'énergie découlant de l'augmentation de la production.

II.4. INVESTISSEMENTS CORPORELS ET INCORPORELS :

Au cours de l'exercice 2018, la STIP a investi pour 485 116 DT détaillé comme suit :

LIBELLES	2018
-Logiciels	15 001
-Agen. Aménagements des constructions	49 981
-Matériel & outillages industriels	304 685
-Matériel de transport	18 589
-Matériel informatique	2 205
-Agencements, Aménagements & Installations	72 604
- Equipements de bureaux	5 052
-Immob en cours	17 000
TOTAL	485 116

II.5. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

Au cours de l'exercice 2018 la STIP a entamé la réalisation de son programme d'assainissement social

L'effectif de la société est ramené de 798 employés au 31/12/2017 à 699 employés au 31/12/2018 enregistrant une baisse égale résultant de 99 recrutements et 198 départs.

L'évolution du bilan social au cours des six dernières années se présente comme suit :

LIBELLES	2013	2014	2015	2016	2017	2018
EFFECTIF AU 31/12 (N-1)	928	944	945	986	889	798
RECRUTEMENTS						
Permanents	4	1	1	0	0	10
Contractuels	40	21	66	7	15	89
TOTAL RECRUTEMENTS	44	22	67	7	15	99
DEPARTS						
Fin de contrat	3	1	3	90	10	2
Abandons de poste	1	3	0	0	0	8
Départs à la retraite anticipée	2	0	4	0	67	36
Départs à la retraite normale	16	8	16	10	16	8
Départ à la retraite pour des raisons écos	0	0	0	0	0	121
Invalidité	0	1	0	0	4	0
Décès	3	3	0	2	3	1
Licenciements	0	2	1	1	0	5
Démissions	3	3	2	1	6	17
TOTAL DEPARTS	28	21	26	104	106	198
EFFECTIF AU 31/12 (N)	944	945	986	889	798	699

Les charges du personnel se sont élevées au 31/12/2018 à 18,742 MDT contre 19,781 MDT au 31/12/2017 enregistrant une diminution égale à 5,3 %.

Durant l'exercice 2018, la STIP a renoué avec les programmes de formation, 49 actions de formation en intra et inter- entreprises ont été engagées profitant à 269 employés de la STIP pour un coût global égal à 49 000 Dinars.

Sur le plan productivité, la charge de personnel par rapport au chiffre d'affaires est ramenée de 65% en 2017 à 32% en 2018 et ce grâce à l'augmentation du chiffre d'affaires d'une part et à l'assainissement social réalisé à la fin du mois de juillet 2018 qui a coûté 3,546 MDT d'autre part.

Le bilan social de la STIP a évolué au cours des six dernières années comme suit :

LIBELLES	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Charges de personnel en millier de Dinars (FP)	22 982	23 670	26 691	24 593	19 781	18 742
Chiffre d'affaires HT en millier de Dinars	94 810	89 740	88 744	41 729	30 432	58 137
FP / CA	24%	26%	30%	59%	65%	32%
Formation en millier de Dinars	135	163	202	10	28	49
Nombre d'actions de formation	96	106	121	19	2	41
Nombre de participants	331	648	677	162	15	269

II.6. RESULTAT DE L'EXERCICE

Au 31/12/2018, la STIP a réalisé un résultat d'exploitation positif égal à 1,560 MDT contre des résultats d'exploitation négatifs en 2017 et 2016 respectivement de -15.947 MDT et 35.821 MDT.

Le résultat net de l'exercice est arrêté à – 5.495 MDT en 2018 contre -27,420 MDT en 2017 et -49,573 MDT en 2016 détaillés comme suit :

Rubriques	2016		2017		2018		VARIATIONS
		%		%		%	2018-2017
PRODUITS D'EXPLOITATION							
Revenus	41 729	97,09%	30 432	99,47%	58 137	99,25%	27 705
Autres produits d'exploitation	252	0,59%	163	0,53%	442	0,75%	279
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	42 981	100,00%	30 595	100,00%	58 579	100,00%	27 984
CHARGES D'EXPLOITATION							
Variations stocks de PF et encours	10 533	24,51%	-1 490	-4,87%	257	0,44%	1747
Achat d'appro consommés	16 849	39,20%	18 095	59,14%	30 491	52,05%	12 396
Total Achats Consommés	27 382	63,71%	16 605	54,27%	30 748	52,49%	
Charges de personnel	24 593	57,22%	19 781	64,65%	18 742	31,99%	-1 039
Dotation aux amorts et aux provisions	22 089	51,39%	7 704	25,18%	4 371	7,46%	-3 333
Autres charges d'exploitation	3 738	8,70%	2 451	8,01%	3 155	5,39%	704
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	77 802	181,01%	46 542	152,12%	57 018	97,34%	10 476
RESULTAT D'EXPLOITATION	-35 821	-83,34%	-15 947	-52,12%	1 560	2,66%	17 507
Charges financières	-13 473	-31,35%	-12 151	-39,72%	-7 072	-12,07%	5 079
Produits des placements	10	0,02%	5	0,02%	0	0,00%	-5
Autres gains ordinaires	2	0,00%	2 008	6,56%	17	0,03%	-1991
Autres pertes ordinaires	-292	-0,68%	-1335	-4,36%	-1,9	0,00%	1333,1
R. ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IS	-49 573	-115,34%	-27 420	-89,62%	-5 495	-9,38%	21 925
Impôt sur les Sociétés	-89	-0,21%	-69	-0,23%	-129	-0,22%	-60
RESULTAT NET	-49 662	-115,54%	-27 490	-89,85%	-5 625	-9,60%	21 865
Effet des modifications comptables	-2 511	-5,84%	-2 686	-8,78%	-2 686	-4,59%	0
R. APRES MOD COMPTABLES	-49 662	-115,54%	-27 490	-89,85%	-5 625	-9,60%	21 865

Du tableau ci-dessus présenté, force est de constater que tous les indicateurs de rentabilité se sont nettement améliorés en 2018 par rapport à ceux des exercices 2017 et 2016 et ce grâce à la reprise de l'activité et à une meilleure maîtrise des charges dont notamment :

- Augmentation des produits d'exploitation de 27,984 MDT.
- Baisse du ratio des achats consommés par rapport au chiffre d'affaires de 63.71% en 2016 à 54.27% en 2017 et à 52.49% en 2018.
- Amélioration de la marge sur coût matières de 98,9 % passant de 13.990 MDT en 2017 à 27.831 MDT en 2018.
- Baisse des charges financières de 5,079 MDT entre 2017 et 2018.
- Diminution nette des provisions de 3,269 MDT.

II.7. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT A ETE ETABLI :

Aucun évènement important n'a été enregistré postérieurement à la clôture de l'exercice.

II. 8. CHANGEMENT DES METHODES D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

Aucun changement de méthodes de présentation et d'évaluation n'a été effectué en 2018.

III. EVOLUTION PREVISIONNELLE ET PERSPECTIVES :

Malgré ces contraintes et les difficultés majeures, la Direction Générale de la STIP maintient son engagement de sauvegarder les intérêts de la société et de procéder à son développement et épanouissement par :

- La mise en place d'un plan de sauvetage de la société intégrant les choix stratégiques notamment en matière de partenariat et touchant le domaine commercial, financier et industriel.
- Le rééchelonnement de la dette envers la CNSS, de la dette envers la douane et de la dette envers les banques afin d'arriver à un accord visant la régularisation définitive de la situation.

IV. PARTICIPATIONS

La STIP a deux filiales :

- La SOMACOP (ayant, elle-même, une filiale la SOMACOP +
- La SMTP Amine Maroc (Société à réseau implantée au Maroc.

IV. 1. La société Maghrébines de Commercialisation de Pneumatiques « SOMACOP »

La SOMACOP a été créée en Mars 1983, elle a pour objet la commercialisation de tout article en caoutchouc pneumatique et Industriel. Il s'agit du distributeur grossiste en Tunisie de la « STIP ».

Son capital s'élève à 595 000 Dinars divisé en 59 500 actions de 10 Dinars chacune dont 99,99 % est détenu par la « STIP ».

Le chiffre d'affaires réalisé durant l'exercice 2018 s'élève à 16,115 contre 13,875 Millions de dinars en 2017.

La « SOMACOP PLUS, SARL » créée en 1998 est une filiale de la SOMACOP. Son capital s'élève à 1 000 000 de dinars, détenu à hauteur de 99,9 % par la « SOMACOP ». Cette société a pour objet le commerce au détail de tout article de pneumatique en caoutchouc industriel (produits locaux et importés).

IV. 2. La société Maroc-Tunisienne Pneus Amine « SMT Pneus Amine »

Dans le cadre du suivi de la procédure de redressement judiciaire de la société SMT Pneus Amine, notamment la désignation d'un syndic par le tribunal en charge du dossier, il a été décidé de recourir à la cession et la liquidation définitive de la société conformément à la réglementation marocaine en vigueur. La procédure est en cours.

IV. 3. Les prises de participation et les aliénations :

Aucune prise de participation et aliénation n'a été enregistrée au titre de l'exercice 2018.

V – ACTIONNARIAT :

V. 1. Renseignements relatifs à la répartition du capital de la « STIP » :

Capital social : 12 623 469 Dinars
Catégorie des titres : actions ordinaires
Nominal : 3 Dinars
Libération : Intégrale

Liste des actionnaires détenant au 31/12/2018 individuellement 5 % et plus du capital de la « STIP » :

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS	% DANS LE CAPITAL
AFRICA HOLDING	2 982 119	70,87%
OCT	376 373	8,94%
AUTRES ACTIONNAIRES DETENANT MOINS QUE 5%	849 331	20,19%
TOTAL	4 207 823	100,00%

V. 2. Conditions d'accès à l'assemblée générale (Article 33 des statuts)

- 1) Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité, ou s'y faire représenter.
- 2) Tout actionnaire peut être représenté à l'Assemblée Générale par toute autre personne actionnaire ou non de la société.
- 3) Toutefois, l'Etat Tunisien, les Etablissements publics et les communes sont valablement représentés par leurs représentants légaux ;
Les sociétés sont valablement représentées soit par un de leurs gérants ou par un délégué de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire habilité à cet effet, sans qu'il soit nécessaire que ce mandataire soit lui-même actionnaire de la société.
Les mineurs ou interdits par leur tuteur.
Le tout sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le délégué du Conseil ou le tuteur soit personnellement actionnaire.
- 4) Le nu-proprétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires.
- 5) La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le Conseil d'Administration.

V. 3. Rachat d'actions, nature et cadre légal de l'opération :

Selon l'article 19 de loi N° 94-117 les sociétés admises à la cote de la bourse peuvent acheter les actions qu'elles émettent en vue de réguler leurs cours sur le marché.

Le règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne a fixé les conditions d'intervention des sociétés sur leurs propres actions comme suit :

- Elles sont effectuées par un seul intermédiaire par séance de bourse,
- Elles ne peuvent être réalisées par transaction de bloc,
- Elles sont situées à l'intérieur de la fourchette définie par le cours le plus bas et le cours le plus élevé autorisés au cours de la séance de bourse.

Dans ce cadre, le conseil d'administration de la STIP réuni le 20 Février 2002 a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire du 19 Mars 2002 le principe de régulation du titre « STIP » par le prélèvement sur les bénéfices 2001 d'une réserve de régulation arrêtée à 700 000 D.

Le montant de cette réserve a été déterminé compte tenu des éléments suivants :

- a) Le domaine d'intervention est fixé comme suit : Au niveau de l'achat lorsque le prix atteindra un niveau inférieur à 15,500 D et au niveau de la vente lorsque le prix de l'action dépassera 17,000 D.
- b) Le nombre maximum, d'actions pouvant faire l'objet d'acquisition est de 10% des titres déposés à la société « Tunisie Clearing » soit environ 40 000 actions.
- c) Le délai de l'opération est fixé réglementairement à 3 ans.

Au 31/12/2018, la STIP détient 32 845 actions pour un montant de 325 724,075 D puisé sur la réserve spéciale de 700 000 D. Ces actions ne donnent droit ni aux dividendes ni au droit à la souscription en cas d'augmentation de capital en numéraire ni au droit de vote.

VI – ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION :

VI. 1. Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration : (Article 17 des statuts).

- 1) La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et de douze au plus pris parmi les actionnaires et nommés par l'Assemblée Générale. Toutefois, dans le cas où l'Etat Tunisien prendrait des participations dans la société, ses représentants seront nommés conformément aux lois et règlements en vigueur.
- 2) Les Administrateurs ne doivent pas être soumis aux incapacités et déchéances prévues par la législation en vigueur.
- 3) Les Administrateurs qui au cours de leurs fonctions cessent de représenter l'autorité ou l'organisme qui les a désignés sont considérés comme démissionnaires et doivent être remplacés.
- 4) Les membres du Conseil pourront être soit des personnes physiques soit des personnes morales de droit privé ou public.
- 5) Les personnes morales autres que l'Etat Tunisien désignées comme Administrateurs, sont représentées aux délibérations du Conseil d'Administration, à savoir :
 - Les personnes morales de droit public, par leur représentant légal ou par un mandataire nommément désigné.
 - Les sociétés civiles, par un de leurs gérants, ou administrateurs ou par un mandataire habilité à cet effet.
 - Les sociétés en nom collectif, les sociétés en commandite et les sociétés à responsabilité limitée, par un de leurs gérants, ou administrateurs ou par un mandataire habilité à cet effet.
 - Les sociétés anonymes, par leur Président Directeur Général, ou par un mandataire de leur Conseil d'Administration.
- 6) Lorsque l'Administrateur est une personne morale, il n'est pas nécessaire que le gérant, l'administrateur ou le mandataire qui la représente au Conseil soit personnellement actionnaire de la présente société.

7) L'administrateur doit, dans un délai d'un mois à compter de sa prise de fonction, aviser le représentant légal de la société de sa désignation au poste de gérant, administrateur, PDG, Directeur Général ou de membre de directoire ou de conseil de surveillance d'une autre société. Le représentant légal de la société doit en informer l'assemblée générale ordinaire des actionnaires dans sa réunion la plus proche.

La société peut demander la réparation du dommage qu'elle a subi en raison du cumul de fonctions.

Un registre spécial sera tenu au siège de la société mentionnant les nom, prénom et adresse de chaque membre du conseil d'administration, le registre sera mis à la disposition des actionnaires pendant les horaires habituels de travail à la société.

VI. 2. Principales délégations en cours de validité accordées par l'assemblée Générale aux organes d'administration et de direction

Aucune.

VI. 3. Rôle de chaque organe d'administration et de direction :

VI.3.1. Rôle du conseil d'administration :

La société est administrée par un conseil d'administration composé de douze membres au plus.

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social.

Les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions avec la diligence d'un entrepreneur avisé et d'un mandataire loyal. Ils doivent garder secrètes les informations à caractère confidentiel, même après avoir cessé leurs fonctions.

A la clôture de chaque exercice, le conseil d'administration établit, sous sa responsabilité, les états financiers de la société conformément à la loi relative au système comptable des entreprises.

Le conseil d'administration doit annexer au bilan un état des cautionnements, avals et garanties données par la société, et un état des sûretés consenties par elle.

Il doit, conjointement aux documents comptables, présenter à l'assemblée générale un rapport annuel détaillé sur la gestion de la société qui doit être communiqué aux commissaires aux comptes.

VI.3.2. Rôle du Président du conseil d'administration et du Directeur Général :

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un Président qui propose l'ordre du jour du conseil, le convoque, préside ses réunions et veille à la réalisation des options arrêtées par le conseil.

Le Directeur Général assure, sous sa responsabilité, la direction générale de la société. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers.

VI. 4. Comités spéciaux et rôle de chaque comité : Comité permanent d'audit :

Le conseil d'administration de la société a procédé, lors de sa réunion du 21 Février 2006 et conformément aux dispositions de l'article 256 bis du Code des Sociétés Commerciales, à la création d'un comité permanent d'audit composé de 3 membres.

Le comité permanent d'audit de la STIP veille au respect par la société de la mise en place de systèmes de contrôle interne performant de nature à promouvoir, l'efficacité, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires. Le comité assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société, propose la nomination du ou des commissaires aux comptes et agréé la désignation des auditeurs internes.

VII. AFFECTATION DU RESULTAT : DISPOSITIONS STATUTAIRES :

L'article 49 des statuts de la société stipule que le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices comptables antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5 % du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
- Les réserves statutaires.

Toute résolution prise en violation des dispositions du présent article est réputée nulle.

La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

De même l'article 50 des statuts se rapportant au paiement des dividendes stipule :

- 1) Le paiement des dividendes se fait à l'époque et aux lieux fixés par le Conseil d'Administration.
- 2) Les dividendes des actions sont payés au porteur du titre.
- 3) Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits conformément à la loi.
- 4) Le conseil d'administration peut, sur avis conforme du ou des commissaires, autoriser, en cours d'exercice comptable, la distribution à titre provisoire d'un acompte sur les dividendes si la situation de la société et l'importance des bénéfices réalisés le permettent.
- 5) Tout dividende, régulièrement perçu ne peut faire l'objet ni d'un report ni d'une restitution.

VIII – ELEMENTS SUR LE CONTROLE INTERNE :

VIII. 1. Définition et objectifs de la société en matière de procédures de contrôle interne :

Le § 7 de la deuxième partie de la norme comptable générale NCT N°01 définit le contrôle interne comme étant un processus mis en œuvre par la direction, la hiérarchie, le personnel d'une entreprise, et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- Promouvoir l'efficacité et l'efficacités,
- Protéger les actifs,
- Garantir la fiabilité de l'information financière,
- Assurer la conformité aux dispositions légales et réglementaires.

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la société ont pour objet :

- D'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements du personnel s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise,
- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion, communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

VIII. 2. Description des activités et procédures de contrôle interne :

La société est dotée d'une organisation de contrôle à trois niveaux :

- 1- Le premier niveau de contrôle est exercé par chaque collaborateur, en fonction des responsabilités qui lui ont été explicitement déléguées, et en application des procédures relatives à l'activité qu'il exerce et autorisations communiquées par sa hiérarchie ;
- 2- Le second niveau de contrôle est exercé par la hiérarchie, dans le cadre du processus normal de supervision, tel que défini par les procédures en vigueur au sein de la société. Les responsables des directions procèdent ainsi aux approbations, autorisations, évaluations des performances opérationnelles, répartition des tâches en vue de séparer les fonctions incompatibles, aux vérifications et aux recommandations nécessaires à la maîtrise des risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de la société.
- 3- Le troisième niveau de contrôle est du ressort de la Direction Générale ou des fonctions spécialisées, indépendantes des activités contrôlées et rapportant directement à la Direction Générale.

Le niveau de formalisation des procédures à ce jour est limité aux exigences de management de la qualité prévues par les normes ISO auxquelles la STIP est certifiée.

Ainsi, la société est dotée d'une cartographie de processus (décisionnels, métier et support), toute la documentation du système qualité, procédure détaillées ...etc.

VIII. 3. Information et communication :

L'information pertinente est identifiée, recueillie et diffusée sous une forme et dans des délais qui permettent à chacun d'assumer ses responsabilités. Les systèmes d'information de la STIP produisent, entre autres, des données opérationnelles, financières ou encore liées au respect des obligations légales et réglementaires, qui permettent de gérer et de contrôler l'activité. Ces systèmes traitent, non seulement, des données produites par la STIP, mais également celles émanant de l'extérieur (événements, marche de l'activité, contexte général...) et qui sont nécessaires à la prise de décisions en matière de conduite des affaires et de communication externe.

La STIP s'efforce à assurer une communication efficace à triple niveau :

- Une communication ascendante : émanant du personnel et remontant à la Direction Générale moyennant des comptes rendus et des reportings réguliers se rapportant notamment aux informations importantes,
- Une communication descendante : allant de la Direction Général au personnel moyennant des notes de services, destinée à faire comprendre aux employés le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans le système de contrôle interne,
- Une communication horizontale : entre les membres du personnel moyennant des notes internes, basée sur la relation existante entre les propres activités des uns et des autres membres du personnel.

Par ailleurs, la STIP veille à assurer une communication efficace avec les tiers, tels que ses clients et fournisseurs (locaux et étrangers), autorité de tutelle, ministères concernés, CMF, BVMT, ...

VIII. 4. Suivi du contrôle (Pilotage) :

Les systèmes de contrôle interne doivent, eux-mêmes, être contrôlés afin qu'en soient évaluées, dans le temps, les performances qualitatives. Pour cela, la STIP n'épargne aucun effort pour mettre en place un système de suivi permanent ou pour procéder à des évaluations périodiques.

VIII.4.1. Suivi permanent :

Le suivi permanent s'inscrit dans le cadre des activités courantes de la société et comprend des contrôles réguliers effectués par le management et le personnel d'encadrement, ainsi que d'autres techniques appliquées par le personnel à l'occasion de ses travaux.

VIII. 4. 2. Evaluations périodiques :

➤ Par le comité permanent d'audit :

Le comité permanente d'audit veille, non seulement, au respect par la société de la mise en place de systèmes de contrôle interne performant permettant de favoriser l'efficacité, l'efficacité, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires, mais également à l'évaluation périodique des systèmes mis en place. Il est appelé, à ce titre, à procéder à :

- La vérification de la fiabilité des informations fournies compte tenu des risques liés à l'activité de la société,
- L'examen des insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne relevées par les différentes structures de la société et autres organes chargés de missions de contrôle (commissaires aux comptes, services du contrôle général des finances...),
- L'adoption des mesures correctives.

➤ Par l'audit interne :

L'audit interne est une fonction d'appréciation et d'évaluation dont les principales attributions sont les suivantes :

- S'assurer de l'existence d'un bon système de contrôle interne qui permet de maîtriser les risques,
- Apporter des recommandations pour en améliorer l'efficacité,
- Informer régulièrement, de manière indépendante, la Direction Générale, l'organe de supervision et le cas échéant le comité d'audit de l'état du contrôle interne,

Toute Entreprise qui souhaite avoir la pleine maîtrise de ses risques et réunir les conditions d'une croissance durable doit se doter d'une fonction d'audit interne performant.

➤ Par les commissaires aux comptes :

Les commissaires aux comptes sont associés à l'ensemble du processus de contrôle de l'information financière et comptable dans un souci d'efficacité et de transparence. Dans le cadre de leurs diligences, ils procèdent à l'analyse des procédures comptables et à l'évaluation des systèmes de contrôle interne en vigueur aux seules fins de déterminer la nature, la période et l'étendue de leurs contrôles. Ils émettent, toutefois, des recommandations au conseil d'administration et à la Direction Générale destinées à pallier les insuffisances relevées.

**TITRE II : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018**

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques – STIP

BILAN ARRETE AU 31/12/2018
(Exprimé en millimes)

ACTIFS	NOTE S	31/12/2018	31/12/2017
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		8 486 897,855	8 471 897,255
Moins : Amortissements		-8 473 444,887	-8 463 525,823
	4	13 452,968	8 371,432
Immobilisations corporelles		179 760	179 749 066,518
		222,198	
Moins : Amortissements		-168 213	-166 346
		254,496	552,114
	4	11 546 967,702	13 402 514,404
Immobilisations financières		5 535 382,623	5 558 629,322
Moins : Provisions		-5 103 265,000)	-5 103 265,000
	5	432 117,623	455 364,322
Total des actifs immobilisés		11 992 538,293	13 866 250,158
Autres actifs non courants		0,000	0,000
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		11 992 538,293	13 866 250,158
Stocks		33 277 380,450	34 404 828,953
Moins : Provisions		-1 139 383,415	-1 122 021,383
	6	32 137 997,035	33 282 807,570
Clients et comptes rattachés		51 835 958,291	48 998 624,728
Moins : Provisions		-33 527	-28 265 062,365
		329,085	
	7	18 308 629,206	20 733 562,363
Autres actifs courants		18 752 814,408	16 848 123,775
Moins : Provisions		-4 406 656,825	-4 116 245,662
	8	14 346 157,583	12 731 878,113
Placements et autres actifs financiers		1 440 261,099	746 241,099
Moins : Provisions		0,000	0,000
	9	1 440 261,099	746 241,099
Liquidités et équivalents de liquidités		707 280,313	42 886,908
	10	707 280,313	42 886,908
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		66 940 325,236	67 537 376,053
TOTAL DES ACTIFS		78 932 863,529	81 403 626,211

BILAN ARRETE AU 31/12/2018
(Exprimé en millimes)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		12 623 469,000	12 623 469,000
Réserves légales		2 419 912,385	2 419 912,385
Réserves spéciales		2 603 050,000	2 603 050,000
Actions propres		-325 724,075	-325 724,075
Autres capitaux propres		7 729 095,946	7 734 095,946
Résultats reportés		-252 631 577,316	-225 140 894,123
TOTAL DES CP AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		-227 581 774,060	-200 086 090,867
Perte de l'exercice		-5 625 089,106	-27 490 683,193
TOTAL CX PROPRES AVANT AFFECTATION	11	-233 206 863,166	-227 576 774,060
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	12	26 460 561,737	33 859 684,441
Autres passifs non courants	13	844 649,402	844 649,402
Provisions	14	6 243 418,639	9 318 112,712
Autres dettes non courantes	15	0,000	0,000
		33 548 629,778	44 022 446,555
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	16	12 116 835,970	12 903 662,190
Autres passifs courants	17	86 793 099,875	82 714 567,281
Concours bancaires et autres passifs financiers	18	179 681 161,072	169 339 724,245
		278 591 096,917	264 957 953,716
TOTAL PASSIFS		312 139 726,695	308 980 400,271
TOTAL CX PROPRES ET PASSIFS		78 932 863,529	81 403 626,211

ETAT DE RESULTAT

LIBELLES	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	19	58 136 995,004	30 431 874,238
Autres produits d'exploitation	20	442 661,130	163 055,632
Total des produits d'exploitation		58 579 656,134	30 594 929,870
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks de produits finis et des encours		257 550,943	-1 490 116,684
Achats d'approvisionnements consommés	21	30 491 569,194	18 094 929,317
Charges de personnel	22	18 742 365,101	19 781 250,207
Dotations aux amortissements & aux provisions	23	4 371 967,288	7 704 714,581
Autres charges d'exploitation	24	3 155 280,432	2 451 367,986
		57 018 732,958	46 542 145,407
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 560 923,176	-15 947 215,537
Charges financières nettes	25	-7 072 228,371	-12 151 379,294
Produits des placements	26	0,000	5 207,671
Autres gains ordinaires	27	17 719,355	2 008 038,268
Autres pertes ordinaires	28	-1 957,313	-1 335 341,566
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-5 495 543,153	-27 420 690,458
Impôts sur les Sociétés		-129 545,953	-69 992,735
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		-5 625 089 106	-27 490 683,193
Eléments extraordinaires		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-5 625 089,106	-27 490 683,193
Effet des modifications comptables		-2 686 822,329	-2 686 822,329
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		-5 625 089,106	-27 490 683,193

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques – STIP
Etat des flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

LIBELLE	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		-5 625 089,106	-27 490
Ajustements pour :			683,193
- Amortissements et provisions		4 371 967,288	7 704 714,581
- Variations des :			
Stocks		1 127 448,503	-4 503 837,502
Créances		-2 837 333,563	-9 141 960,813
Autres actifs courants		-1 904 690,633	-302 065,217
Placements et autres actifs financiers		-694 020,000	994 407,534
Fournisseurs et autres dettes		3 291 706,374	25 223 874,998
-Transfert de charges			
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		-2 270 011,137	-7 515 549,612
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement acquisition d'immob corporelle et incorporelle		- 26 156,280	-37 636,931
Encaissement cession d'immob corporelle et incorporelle			
Encaissement cession d'immobilisations financières			
Décaissements acquisition d'immobilisations financières		23 246,699	
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		-2 909,581	-37 636,931
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions			
Encaissements provenant des emprunts		1 277 331,828	12 836 078,040
Encaissements provenant des subventions		-5 000,000	
Décaissement pour remboursement des emprunts			-8 723 183,737
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement		1 272 331,828	4 112 894,303
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			
Variation de trésorerie			
		-1 000 588,890	-3 440 292,240
Trésorerie au début de l'exercice		-31 639 720,449	-28 199
Trésorerie à la clôture de l'exercice	III 27	-32 640 309,339	428,209
			-31 639
			720,449



I. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

Néjiba CHOUK

Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes de Sociétés
Conseil Fiscal - Diplômée IHEC

نجيبة الشوك

93, Rue de Palestine Tunis ; Tel : (216) 71 782 058
E-mail : chouk.nejiba@planet.tn



F.M.B.Z - KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal Immeuble KPMG
Les Berges du Lac 1053 Tunis

Néjiba CHOUK

Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes de Sociétés
Conseil Fiscal - Diplômée IHEC

نجيبة الشوك

93, Rue de Palestine Tunis ; Tel : (216) 71 782 058
E-mail : chouk.nejiba@planet.tn

KPMG

F.M.B.Z - KPMG TUNISIE Audit & Consulting
Immeuble KPMG- 6, Rue du Riyal Lac Echkel
Les berges du Lac, 1053 TUNIS

TUNIS, LE 29/12/2019

MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE
PNEUMATIQUES « STIP » SA.
BOULEVARD DE LA TERRE CENTRE URBAIN NORD
BP N°77 TUNIS.
1003 EL KHADRA

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale en date du 26 octobre 2017, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

1. Opinion :

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques** comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes arrêtés au 31 décembre 2018.

Ces états financiers font apparaître un total net de bilan égal à **78.932.864 D**, un résultat net déficitaire égal à **5.625.089 D** et des flux d'exploitation négatifs de **2.270.011 D**.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la STIP au 31 décembre 2018 ainsi que de sa performance financière et ses flux de trésorerie au titre de l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés d'audit :

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Evaluation des créances clients au 31 décembre 2018 :

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2018 pour un montant brut égal à 51.835.958 D dont 45.731.131 D de créances douteuses provisionnées à hauteur de 33.527.329 D.

Le reliquat des créances douteuses non provisionnées soit 12.203.802 D Correspond à des ristournes dues à ces clients à fin 2018, figurant au passif du bilan sous la rubrique Autres passifs courants pour 12.287.606 D.

Dans le cadre de l'évaluation de l'irrécouvrabilité de ces créances, la Société a déterminé la dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen de la situation juridique des clients, la revue de l'ancienneté des créances, l'historique des encaissements (y compris les encaissements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ou accords de paiements ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures des principaux créanciers notamment la société SOMACOP, la SMTP et WTC)

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

Compte tenu de ce qui précède, les provisions ainsi constituées correspondent à la meilleure estimation du management du risque éventuel sur les clients de la STIP.

4. Paragraphes d'observations :

4.1. En raison des pertes cumulées au 31 Décembre 2018, les capitaux propres ont été arrêtés au 31 Décembre 2018 à -233.206.863 D soit 239.518.598 D en deçà de la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée à l'effet de statuer sur les dispositions de cet article.

4.2. Au 31 Décembre 2018, le passif exigible à court terme de la STIP totalise 278.591.097 D contre un actif net égal à 78.932.864 D soit 28,33 % du passif exigible, ce qui ne peut permettre à la STIP de faire face à tous ses engagements financiers.

4.3. L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le Conseil d'Administration de procéder à l'achat et à la revente des actions émises par la STIP afin de réguler le cours boursier.

Au 31 Décembre 2018, la STIP détenait encore 32 845 de ses titres figurant au niveau des états financiers pour 325 724 D.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N°94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

5. Rapport de gestion du Conseil d'administration :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration de la Société.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de la signaler.

Mais nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

II- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

II.1. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à des vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société, nous rappelons que la responsabilité de la conception, de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration.

Suite à cet examen nous n'avons pas relevé de remarques significatives à signaler.

II.2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la Société avec la réglementation en vigueur.

Les Commissaires aux comptes

Néjiba CHOUK
DIRECTEUR GENERAL
CABINET NEJIBA CHOUK

Hassen BOUAITA
Directeur Associé
F M B Z KPMG TUNISIE

NEJIBA CHOUK
Expert Comptable
31, Rue de Palestine - 10531 Tunis
Tél: (01) 71 34 71 11 / 71 34 71 12
Fax: (01) 71 34 71 13
E-mail: nejiba@nejibachouk.com

FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG
6, Rue de Royal-Les Berges du Lac II-1053-Tunis
MF: 810663T/A/R/1004 - RC: 8148992002
Tél: 71 194 320 / 71 194 320
E-mail: fbz@kpmg.com

Néjiba CHOUK

Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes de Sociétés
Conseil Fiscal - Diplômée IHEC

نجيبة الشوك

93, Rue de Palestine Tunis ; Tel : (216) 71 782 058
E-mail : chouk.nejiba@planet.tn

KPMG

F.M.B.Z - KPMG TUNISIE
Audit & Consulting Immeuble KPMG
6, Rue du Riyal Lac Echkel
Les berges du Lac, 1053 TUNIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. OPERATIONS RELATIVES AUX NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES :

En application du paragraphe II-1 de l'article 200 du code des sociétés commerciales, sont soumises à autorisation préalable du conseil d'administration :

« Toute convention conclue directement ou par personne interposée, entre la société d'une part et le président du conseil d'administration, son administrateur délégué, son directeur Général, l'un de ses directeurs Généraux adjoints, l'un de ses administrateurs ou l'un des actionnaires personne physique y détenant directement ou indirectement une fraction de droit au vote supérieure à 10%, ou la société la contrôlant au sens de l'article 461 du code des sociétés commerciales, d'autre part ».

Dans ce cadre, nous vous informons que :

- La société AFRICA HOLDING (principal actionnaire de la STIP) représentée par Monsieur Abdelkader DRIDI a accordé à la BH une garantie non rémunérée à hauteur de 1 000 000 dinars en couverture de dossiers d'importation de matières premières de la STIP.
- La société industrielle d'ouvrages en caoutchouc (SIOC) représentée par Monsieur Abdelkader DRIDI a également accordé à la BH une garantie non rémunérée à hauteur de 1 000 000 dinars en couverture de dossiers d'importation de matières premières de la STIP.

II. OPERATIONS REALISEES RELATIVES AUX CONVENTIONS ANTERIEURES A 2018 :

L'exécution des conventions suivantes autorisées au cours des exercices antérieurs et poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 a évolué comme suit :

II. 1. OPERATIONS AVEC Mr ABDELKADER DRIDI, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA STIP :

Le compte courant créditeur de Monsieur Abdelkader DRIDI ouvert sur les livres de la STIP suivant autorisation du Conseil d'Administration en date du 02/11/2016 est passé de 1 000 000 dinars en 2017 à 1 020 633 au 31 décembre 2018.

La garantie personnelle non rémunérée de Monsieur Abdelkader DRIDI, accordée en 2016 à la BH en couverture de dossiers d'importation de matières premières de la STIP à hauteur de 2 000 000 dinars est passée à 3 000 000 en 2018.

La garantie personnelle non rémunérée de Monsieur Abdelkader DRIDI à hauteur de 2 000 000 dinars, accordée à la STB en couverture de dossiers d'importation de matières premières de la STIP en 2016 et maintenue au cours de l'exercice 2017, est passée à 5 000 000 dinars en 2018.

II.2. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE AFRICA HOLDING :

Le compte courant créditeur de La société AFRICA HOLDING (principal actionnaire de la STIP) ouvert sur les livres de la STIP suivant autorisation du Conseil d'administration en date du 02/11/2016 est passé de 1 201 000 dinars en 2017 à 1 001 000 dinars en 2018.

II.3. OPERATIONS AVEC LA SOMACOP (FILIALE DE LA STIP) :

Au 31/12/2018, la situation de la SOMACOP est arrêtée comme suit :

- Dettes fournisseur :	-9 053 D
- Créances client :	7 421 456 D
- Compte courant Associé :	5 240 257 D

- Le compte fournisseur SOMACOP présente au 31/12/2018 un solde créditeur égal à 9 053 D correspondant aux factures de transport relatives aux exercices 2016 et antérieurs.
- Le compte client SOMACOP est arrêté au 31/12/2018 à 7 421 456 D détaillé comme suit :

- Créances antérieures à 2016 :	4 685 631 D
- Créances 2018 :	<u>2 735 825 D</u>
	7 421 456 D

Conformément à l'accord transactionnel en date du 31/08/2018, Le solde des créances anciennes arrêté à 4 685 631 D totalement provisionné devrait être réglé au fur et à mesure du recouvrement des créances accrochées de la SOMACOP arrêtées au 31/12/2017 au même montant.

Au cours de l'exercice 2018 aucun règlement n'a été enregistré.

Le solde des créances de 2018 est arrêté à 2 735 825 D.

- Le compte courant associé arrêté au 31/12/2018 à 5 240 257 D est détaillé comme suit :
 - Le solde du crédit à moyen terme fixé par l'accord transactionnel de 2018 à 5 000 000 D remboursable sur sept ans portant intérêt au taux de 0.5% à raison d'une mensualité constante égale à 61 000 dinars soit 4 882154 D. L'échéance du 31/12/2018 a été payée en janvier 2019.
 - Le solde des opérations inter sociétés égal à 358 103 D.

II.4. OPERATIONS AVEC LA SMTP (FILIALE MAROCAINE DE LA STIP) :

Au cours de l'exercice 2018 aucune opération commerciale avec la SMTP n'a été réalisée.

Il est à rappeler que suite à l'ouverture de la procédure de règlement judiciaire de la SMTP par jugement du tribunal de commerce de CASABLANCA en date du 25 Septembre 2017, la STIP a constaté en 2017 des provisions pour couvrir la totalité des comptes de la SMTP détaillés comme suit :

- La Participation de la STIP au capital de SMTP arrêtée au 31 décembre 2018 à 4 508 355 D.
- Le solde client débiteur égal à 21 819 269 D provisionné à concurrence de 12 191 172 dinars ; le reliquat, soit 9 628 097 D, correspond aux ristournes accordées et non encore payées à la SMTP enregistrées au passif du bilan.
- Le solde « débiteur divers SMTP » égal à 5 755 147 MAD soit 1 503 129 D correspondant à des intérêts de retard et des frais divers restants dus à la date de l'ouverture de la procédure de règlement judiciaire a fait l'objet d'une actualisation au cours de change du MAD du 31/12/2018 entraînant une perte de change égale à 290 412 D.
- Enfin le compte « créiteurs divers SMTP », présente un solde égal à 357 482,17 MAD soit 93 367 D, correspondant à la quote-part de la STIP dans les frais d'enregistrement supportés par SMTP du contrat de cession de ses parts dans la société MAAP.

II.5. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SOMACOP PLUS (FILIALE DE SOMACOP) :

- Le solde impayé des frais du détachement du personnel de la STIP auprès de la SOMACOP PLUS au titre de l'exercices 2016 et 2018 s'est élevé respectivement au 31/12/2018 à 19 616 D et 69 884 D.
- Le solde du loyer facturé à la SOMACOP PLUS non encore réglé au titre des exercices 2016, 2017 et 2018, s'est élevé respectivement à 32 784 D, 65 568 D et 67 777 D.
- Le compte fournisseur SOMACOP PLUS présente au 31/12/2018 un solde créditeur égal à 12 019 D, correspondant aux factures de services 2017 et antérieurs.

II.6. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'OUVRAGES EN CAOUTCHOUC (SIOC) :

Votre société a acheté au cours des exercices 2017 et 2018 des matières premières auprès de la société SIOC dont Monsieur Abdelkader DRIDI est président directeur général pour un montant égal à 32 381 D non encore réglé.

II.7. EMPRUNTS NON COURANTS CONTRACTES PAR LA STIP :

Les emprunts non courants antérieurs à 2017 obtenus auprès des divers établissements de crédits ont fait l'objet au cours de l'exercice 2018 de négociations dans le cadre d'accords transactionnels en cours de finalisation.

Les intérêts et les intérêts de retard enregistrés au cours de l'exercice 2018 ont été respectivement arrêtés à 2 444 783 D et 1 437 891 D.

III. OPERATIONS SOUMISES A AUTORISATION, APPROBATION ET AUDIT :

En application des dispositions du paragraphe II-5 de l'article 200 du code des sociétés commerciales, toutes obligations et engagements pris vis-à-vis du Président Directeur Général et des membres du conseil d'administration relatifs aux éléments de rémunérations, indemnités et avantages qui leur sont attribués sont soumis à l'autorisation du conseil d'administration, à l'approbation de l'assemblée générale et à l'audit du commissaire aux comptes.

Du PV du conseil d'administration en date du 07/07/2016, il appert que Monsieur Abdelkader DRIDI, PDG de la société a renoncé à toute rémunération de la part de la STIP.

Monsieur Hassen Alaya, administrateur et Directeur Général de la société a reçu au cours de 2018 la somme de 15 000 D au titre de règlement partiel des honoraires de « chargé de fonctions » arrêtés à 63 000 D. le solde au 31 décembre est arrêté à 45 000 D.

La société ASY TRADING dont Monsieur Ali LABIADH est associé et administrateur dans votre société a réalisé au cours de l'exercice 2018, un chiffre d'affaires égal à 597 377 D totalement réglé en 2018.

IV. OPERATIONS INTERDITES :

En application du paragraphe III de l'article 200 du code des sociétés commerciales, il est interdit au Président du conseil, au Directeur Général et aux membres du conseil d'administration ainsi qu'aux conjoints, ascendants, descendants et toute personne interposée au profit de l'un d'entre eux, de contracter sous quelque forme que ce soit, des emprunts avec la société, de se faire consentir par elle une avance, un découvert en compte courant ou autrement, ou d'en recevoir des subventions ainsi que de se faire cautionner ou avaliser par elle, leurs engagements envers les tiers sous peine de nullité du contrat.

Au cours de l'exercice 2018, nous n'avons relevé aucune opération entrant dans ce cadre.

Fait à Tunis, le 29/12/2019
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nejiba CHOUK
Directeur Général
CABINET NEJIBA CHOUK

NEJIBA CHOUK
Expert Comptable
33, Rue de Falek 10650 Tunis
Téléphone : 71 194 320
Fax : (216) 71 194 320
E-mail : nejiba@nejibachouk.com

Hassen BOUAITA
Directeur Associé
F M B Z - KPMG TUNISIE

FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG
6, Rue de Royal-Les Berges du Lac II-1053-Tunis
MF: 8106637/AVANTAGE - RC: 8148992002
Tél: 71 194 320 / Fax: 71 194 320
E-mail: hassen@fmbz.com

**ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018**

BILAN ARRETE AU 31/12/2018
(Exprimé en millimes)

ACTIFS	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		8 486 897,855	8 471 897,255
Moins : Amortissements		-8 473 444,887	-8 463 525,823
	4	13 452,968	8 371,432
Immobilisations corporelles		179 760 222,198	179 749 066,518
Moins : Amortissements		-168 213 254,496	-166 346 552,114
	4	11 546 967,702	13 402 514,404
Immobilisations financières		5 535 382,623	5 558 629,322
Moins : Provisions		-5 103 265,000)	-5 103 265,000
	5	432 117,623	455 364,322
Total des actifs immobilisés		11 992 538,293	13 866 250,158
Autres actifs non courants		0,000	0,000
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		11 992 538,293	13 866 250,158
Stocks		33 277 380,450	34 404 828,953
Moins : Provisions		-1 139 383,415	-1 122 021,383
	6	32 137 997,035	33 282 807,570
Clients et comptes rattachés		51 835 958,291	48 998 624,728
Moins : Provisions		-33 527 329,085	-28 265 062,365
	7	18 308 629,206	20 733 562,363
Autres actifs courants		18 752 814,408	16 848 123,775
Moins : Provisions		-4 406 656,825	-4 116 245,662
	8	14 346 157,583	12 731 878,113
Placements et autres actifs financiers		1 440 261,099	746 241,099
Moins : Provisions		0,000	0,000
	9	1 440 261,099	746 241,099
Liquidités et équivalents de liquidités		707 280,313	42 886,908
	10	707 280,313	42 886,908
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		66 940 325,236	67 537 376,053
TOTAL DES ACTIFS		78 932 863,529	81 403 626,211

BILAN ARRETE AU 31/12/2018
(exprimé en millimes)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		12 623 469,000	12 623 469,000
Réserves légales		2 419 912,385	2 419 912,385
Réserves spéciales		2 603 050,000	2 603 050,000
Actions propres		-325 724,075	-325 724,075
Autres capitaux propres		7 729 095,946	7 734 095,946
Résultats reportés		-252 631 577,316	-225 140 894,123
TOTAL DES CP AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		-227 581 774,060	-200 086 090,867
Perte de l'exercice		-5 625 089,106	-27 490 683,193
TOTAL CX PROPRES AVANT AFFECTATION	11	-233 206 863,166	-227 576 774,060
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	12	26 460 561,737	33 859 684,441
Autres passifs non courants	13	844 649,402	844 649,402
Provisions	14	6 243 418,639	9 318 112,712
Autres dettes non courantes	15	0,000	0,000
		33 548 629,778	44 022 446,555
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	16	12 116 835,970	12 903 662,190
Autres passifs courants	17	86 793 099,875	82 714 567,281
Concours bancaires et autres passifs financiers	18	179 681 161,072	169 339 724,245
		278 591 096,917	264 957 953,716
TOTAL PASSIFS		312 139 726,695	308 980 400,271
TOTAL CX PROPRES ET PASSIFS		78 932 863,529	81 403 626,211

ETAT DE RESULTAT

LIBELLES	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	19	58 136 995,004	30 431 874,238
Autres produits d'exploitation	20	442 661,130	163 055,632
Total des produits d'exploitation		58 579 656,134	30 594 929,870
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks de produits finis et des encours		257 550,943	-1 490 116,684
Achats d'approvisionnements consommés	21	30 491 569,194	18 094 929,317
Charges de personnel	22	18 742 365,101	19 781 250,207
Dotations aux amortissements & aux provisions	23	4 371 967,288	7 704 714,581
Autres charges d'exploitation	24	3 155 280,432	2 451 367,986
		57 018 732,958	46 542 145,407
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 560 923,176	-15 947 215,537
Charges financières nettes	25	-7 072 228,371	-12 151 379,294
Produits des placements	26	0,000	5 207,671
Autres gains ordinaires	27	17 719,355	2 008 038,268
Autres pertes ordinaires	28	-1 957,313	-1 335 341,566
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-5 495 543,153	-27 420 690,458
Impôts sur les Sociétés		-129 545,953	-69 992,735
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		-5 625 089 106	-27 490 683,193
Eléments extraordinaires		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-5 625 089,106	-27 490 683,193
Effet des modifications comptables		-2 686 822,329	-2 686 822,329
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		-5 625 089,106	-27 490 683,193

Etat des flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

LIBELLE	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		-5 625 089,106	-27 490 683,193
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		4 371 967,288	7 704 714,581
- Variations des :			
Stocks		1 127 448,503	-4 503 837,502
Créances		-2 837 333,563	-9 141 960,813
Autres actifs courants		-1 904 690,633	-302 065,217
Placements et autres actifs financiers		-694 020,000	994 407,534
Fournisseurs et autres dettes		3 291 706,374	25 223 874,998
-Transfert de charges			
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		-2 270 011,137	-7 515 549,612
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement acquisition d'immobs corporelles et incorporelles		- 26 156,280	-37 636,931
Encaissement cession d'immobs corporelles et incorporelles			
Encaissement cession d'immobilisations financières			
Décaissements acquisition d'immobilisations financières		23 246,699	
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		-2 909,581	-37 636,931
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions			
Comptes courants			
Encaissements provenant des emprunts		1 277 331,828	12 836 078,040
Encaissements provenant des subventions		-5 000,000	
Décaissement pour remboursement des emprunts			-8 723 183,737
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement		1 272 331,828	4 112 894,303
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			
Variation de trésorerie			
		-1 000 588,890	-3 440 292,240
Trésorerie au début de l'exercice		-31 639 720,449	-28 199 428,209
Trésorerie à la clôture de l'exercice	III 27	-32 640 309,339	-31 639 720,449

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2018**

NOTE N° I : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La STIP est une société anonyme, créée le 21 Juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 Décembre 2003 à 42 078 240 D. Ce capital a été réduit, par l'AGE du 30 Juin 2008, pour un montant de 29 454 768 D ramenant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 D à 3 D. La même AGE a décidé une augmentation du capital qui n'a pas été suivie d'effets pour le montant de 42 078 240 D (émission de 14 026 080 nouvelles actions). L'AGE du 19 Juin 2014 a réduit le capital de 3 D pour le ramener de 12 623 472 D à 12 623 469 D et ce, moyennant l'annulation d'une action acquise par la société.

La société a pour objet principal la fabrication et la commercialisation des pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société "SONAP", la "STIP" est devenue, à partir de Juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 Octobre 2001 a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant, à l'époque, 10 % du capital social.

NOTE N° II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1. DECLARATION DE CONFORMITE :

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations courantes ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

II.2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

II.2.1. Continuité d'exploitation :

La société a accusé au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 une perte nette égale à 5.625.089 D, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 233.206.863 D, soit 239.518.598 D en deçà de la moitié du capital social.

En conséquence, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée dans les quatre mois qui suivent l'approbation des Etats Financiers de l'exercice 2018 en vue de se prononcer sur l'application des dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés commerciales.

Il convient de signaler que l'AGE du 28 Juin 2017 ayant décidé la réduction de capital à néant et son augmentation en numéraire de 12 623 469 D a été annulée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 Octobre 2017 pour vice de forme des convocations.

Suite à l'acquisition en 2016 par la société AFRICA HOLDING de 70,87 % du capital de la société, un plan de restructuration a été établi et mis en application en 2017 et 2018 comprenant notamment :

- Le financement du cycle d'exploitation par l'injection de fonds propres et par la garantie de crédits de financement d'importation des matières premières ;
- La rationalisation des charges d'exploitation ;
- La négociation d'un plan de restructuration sociale ;
- Le recrutement de personnel technique qualifié ;
- La production de nouvelles dimensions de pneumatiques ;
- La rationalisation des relations avec les partenaires commerciaux locaux et étrangers ;
- La recherche d'un partenaire stratégique nouveau concrétisée par la signature le 07 juillet 2017 d'une lettre d'intention avec la compagnie TOYOMOTO pour un partenariat technique et financier suivi de plusieurs visites, réunions et échanges d'informations.

Compte tenu des efforts ci-dessus présentés, les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la STIP sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

II.2.2. Unité monétaire :

Les états financiers sont établis en Dinars Tunisiens.

II.2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'entrée qui comprend :

- le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables,
- les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation effectives de chaque immobilisation et sur la base des taux suivants :

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33 %
Matériel de transport	20 %
Matériel informatique	15 %
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10 %
Matériel et outillage industriel	10 %
Know How	10 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Fonds de commerce	5 %
Constructions	5 %

La société a réévalué une partie de ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 4 Juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346 D, inscrite parmi les capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants :

Nature d'immobilisations	Taux d'amortissement
Matériel et outillage industriel	20 %
Constructions	2,5 à 5 %

II.2.4. Stocks :

Les stocks (de matières premières, matières consommables, produits en cours et produits finis) sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent conformément au paragraphe 31 de la norme comptable NC 04 relative aux stocks.

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'achat pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les pièces de rechange pouvant être utilisées de manière diversifiée constituent des stocks valorisés au coût d'achat. En revanche, les pièces de rechange spécifiques utilisées exclusivement pour des immobilisations non interchangeables sont traitées en tant qu'immobilisations conformément à la norme comptable NC 05 relative aux immobilisations corporelles.

II.2.5. Emprunts et charges d'emprunts :

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique « Passifs non courants ». La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

Les charges d'emprunts se rapportant à des actifs qualifiés (immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles) sont comptabilisées en résultat financier, sous l'intitulé "Charges financière nettes", à mesure qu'elles sont courues.

II.2.6. Opérations en monnaies étrangères :

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, sur la base du cours du jour de l'opération à la date d'engagement et à celui du règlement lors de leur dénouement financier. Les différences de change définitives dégagées sont portées, selon le cas, au niveau des comptes de pertes et gains de change.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires courants libellés en monnaies étrangères sont actualisés en dinars par référence au taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et les gains de change latents découlant de cette actualisation sont portés en résultat conformément aux dispositions de la norme comptable NC N°15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

II.2.7. Revenus :

Les revenus provenant de la vente des produits fabriqués par la société sont comptabilisés lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites :

- La société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société ;
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

II.3. LISTE DES JOURNAUX AUXILIAIRES :

Au 31 Décembre 2018, les journaux auxiliaires mis en place sont les suivants :

1 Ventes M'SAKEN	30 Effets à recevoir SORTIE
2 Ventes MENZEL BOURGUIBA	31 Paie
3 Ventes export MB	32 BH Agence Charguia
03 Achats locaux	34 BT Rue Turquie 50/300468-2
04 Achats étrangers	35 BH ML 700086/7
05 BFT CC 11394/0	36 UBCI AGENCE BOURGUIBA
06 BS CC 03404700319/1	37 ATB AGENCE CENTRALE
07 BNA CC 02901154932R	38 ARAB BANKING CORPORATION
08 STB CC 68740/9	39 UIB CHARGUIA
09 STB M'SAKEN 3985/5	40 STUSID AGENCE TUNIS
10 Retenue à la source	41 Caisse M'SAKEN
11 UIB M'SAKEN 5800000246	42 Caisse MENZEL BOURGUIBA
12 BNA CC 05601150004356	43 Caisse TUNIS
13 BS M'SAKEN 404700102/1	44 Caisse transit SOUSSE
14 BNA M'SAKEN 4282	48 BFT en Dollars
15 BIAT 603052897/0	49 BFT EN Euros
16 BT EL MENZAH 302673	50 STB EN Dollars
17 AMEN BANK 0210110662/9	51 STB EN Euros
18 UIB SIDI BELHASSEN	52 BH compte en Devises
19 BH 175124000062/2	53 Journal avance locales
20 UBCI 020229738291/000	54 Journal avances étrangères
21 BT ROM 22	55 BEST BANK EN USD
22 BS ML 61404700113/8	56 BH COMPTE BID
23 STB ML 015080581/7	57 STB COMPTE BID
24 BT ML CC 307743	58 BNA COMPTE BID
25 Effets à recevoir ENTREE	59 Opérations Div Fournisseurs
26 Effets à payer	60 STB CPT Crédeur
27 Ventes Diverses	61 BNA EURO
28 BFT compte professionnel	62 BH NV
29 Opérations diverses	63 STB

III. IV. NOTES RELATIVES AU BILAN

Le bilan de votre société, arrêté au 31 décembre 2018, présente un total égal à 78 932 863 D contre 81.403.626 D au 31 décembre 2017, enregistrant une baisse égale à 2 470 762 D détaillée par rubrique comme suit :

DESIGNATION	AU 31/12/2018	AU 31/12/2017	VARIATIONS	
			+	-
ACTIFS :				
ACTIFS NON COURANTS :				
- Immobilisations incorporelles	13 453	8 371	5 082	
- Immobilisations corporelles	11 546 968	13 402 514		1 855 546
- Immobilisations financières	432 118	455 364		23 246
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	11 992 538	13 866 250	5 082	1 878 792
ACTIFS COURANTS :				
- Stocks	32 137 997	33 282 808		1 144 811
- Clients et comptes rattachés	18 308 629	20 733 562		2 424 933
- Autres actifs courants	14 346 158	12 731 878	1 614 280	
- Placements et autres actifs financiers	1 440 261	746 241	694 020	
- Liquidités et équivalents de liquidités	707 280	42 887	664 393	
TOTAL ACTIFS COURANTS	66 940 325	67 537 376	2 972 693	3 569 744
TOTAL ACTIFS	78 932 863	81 403 626	2 977 775	5 448 536
			2 470 762	
CAPITAUX PROPRES :				
- Capital social	12 623 469	12 623 469		
- Réserves légales	2 419 912	2 419 912		
- Réserves spéciales	2 603 050	2 603 050		
- Actions propres	-325 724	-325 724		
- Autres capitaux propres	7 729 096	7 734 096		5 000
- Résultats reportés	-252 631 577	-225 140 894		27 490 683
- Résultat de l'exercice	-5 625 089	-27 490 683	21 865 594	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-233 206 863	-227 576 774	21 865 594	27 495 683
PASSIFS :				
PASSIFS NON COURANTS :				
- Emprunts	26 460 562	33 859 684		7 399 122
- Autres passifs non courants	844 649	844 649		
- Provisions	6 243 419	9 318 113		3 074 694
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	33 548 630	44 022 447		10 473 816
PASSIFS COURANTS :				
- Fournisseurs et comptes rattachés	12 116 836	12 903 662		786 826
- Autres passifs courants	86 793 099	82 714 567	4 078 532	
- Concours bancaires et autres passifs financiers	179 681 161	169 339 724	10 341 437	
TOTAL PASSIFS COURANTS	278 591 097	264 957 954	14 419 969	786 826
TOTAL PASSIFS	312 139 727	308 980 400	14 419 969	11 260 642
T. CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	78 932 863	81 403 626	36 285 563	38 756 325
			2 470 762	

III. NOTES RELATIVES AUX RUBRIQUES DE L'ACTIF DU BILAN :

III.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2018 et 2017 comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS D'ORIGINE			
- Know how	7 004 062	7 004 062	0
- Logiciels	720 139	705 138	15 001
- Fonds commercial	762 697	762 697	0
TOTAL V D'ORIGINE	8 486 898	8 471 897	15 001
AMORTISSEMENTS	-8 473 445	-8 463 526	-9 919
VALEURS NETTES COMPTABLES	13 453	8 371	5 082

III.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2018 et 2017 comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS D'ORIGINE			
- Terrains	1 368 098	1 368 098	0
- Constructions	24 892 371	24 892 371	0
- Constructions réévaluées	870 029	870 029	0
- Agenc. Aménag des constructions	3 391 535	3 341 554	49 981
- Matériel et outillages industriels	105 875 007	105 570 323	304 685
- Matériel et outillages réévalués	37 454 318	37 454 318	0
- Matériel de transport	1 749 720	1 731 131	18 589
- Matériel informatique	1 312 630	1 310 425	2 205
- Agenc. Aménag et installations	2 161 336	2 088 732	72 604
- Equipements de bureaux	470 011	464 959	5 052
- Immobilisations en cours	215 166	657 126	-441 960
TOTAL VALEURS D'ORIGINE	179 760 222	179 749 066	11 156
AMORTISSEMENTS	-168 213 255	-166 346 552	-1 866 703
VALEURS NETTES COMPTABLES	11 546 967	13 402 514	-1 855 547

Le détail des mouvements intervenus en 2018 au niveau des immobilisations incorporelles et corporelles se présente comme suit :

STIP

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES & AMORTISSEMENTS
AU 31 DECEMBRE 2018**

(Montants en Dinars)

IMMOBILISATIONS	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				V C N
	Soldes	Acquisitions	Transferts	Solde	Solde	Dotations	Transferts	Soldes	AU
	31-déc-17	2018	2018	31-déc-18	31-déc-17	2018	2018	31-déc-18	31/12/2018
IMMO INCORPORELLES									
-Know How	7 004 062			7 004 062	-7 004 062			-7 004 062	0
-Logiciels	705 138	15 001		720 139	-696 767	-9 919		-706 686	13 453
-Fonds commercial	762 697			762 697	-762 697			-762 697	0
Sous-total (I)	8 471 897	15 001	0	8 486 898	-8 463 526	-9 919	0	-8 473 445	13 453
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
-Terrains	1 368 098	0		1 368 098					1 368 098
-Constructions	24 892 371	0		24 892 371	-19 684 443	-791 677		-20 476 120	4 416 251
-Constructions réévaluées	870 029	0		870 029	-639 757	-15 206		-654 962	215 067
-Agen. Aménagements des constructions	3 341 554	49 981		3 391 535	-3 244 896	-18 552		-3 263 448	128 087
-Matériel & outillages industriels	105 570 323	304 685		105 875 007	-100 821 691	-827 416		-101 649 106	4 225 901
-Matériel & outillages industriels réévalués	37 454 318	0		37 454 318	-37 454 318	0		-37 454 318	0
-Matériel de transport	1 731 131	18 589		1 749 720	-1 605 909	-57 085		-1 662 994	86 726
-Matériel informatique	1 310 424	2 205		1 312 630	-1 212 336	-28 519		-1 240 855	71 775
-Agent-Amén & Installations	2 088 732	72 604		2 161 336	-1 246 881	-121 923		-1 368 805	792 531
- Equipements de bureaux	464 959	5 052		470 011	-436 322	-6 325		-442 647	27 364
-Immob en cours	657 126	17 173	459 133	215 166					215 166
Sous-total (II)	179 749 067	470 289	459 133	179 760 222	-166 346 552	-1 866 703	0	-168 213 255	11 546 967
TOTAL (I+II)	188 220 964	485 290	459 133	188 247 120	-174 810 078	-1 876 622	0	-176 686 700	11 560 420

III.2.1. INVENTAIRE PHYSIQUE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, un inventaire physique des immobilisations à la clôture de l'exercice 2018 devrait être réalisé.

III.2.2. ACQUISITIONS DE L'EXERCICE :

* Au cours de l'exercice 2018, la société a acquis un logiciel SAGE pour 15.001 D.

* Les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice 2018, s'élèvent à 470 289 D détaillées comme suit :

INSTALLATION ELECTRIQUE M'SAKEN		72 604 D
* ARMOIRES ELECTRIQUES	72 604 D	
MATERIEL INDUSTRIEL M'SAKEN		303 810 D
* ALIMENTATION GAZ	236 602 D	
* MOULES	67 208 D	
MATERIEL INDUSTRIEL ML BOURGUIBA		874 D
* VIBRATEUR A COURANT	874 D	
MATERIEL DE TRANSP PERS M'SAKEN		18 589 D
* VOITURE HDK	18 589 D	
AAI DIVERS M'SAKEN		49 981 D
* CAMERAS DE SURVEILLANCE	48 771 D	
* TONDEUSE A GAZON	382 D	
* PULVERISATEUR	828 D	
EQUIPEMENTS DE BUREAUX TUNIS		4 319 D
* COPIEUR TOSHIBA	2 001 D	
* PHOTOCOPIEUR	1 440 D	
* IMPRIMANTE	437 D	
* ACCE WIFI	441 D	
EQUIPEMENTS DE BUREAUX M'SAKEN		734 D
* SCANNER	348 D	
* FRIGO BAR	386 D	
MATERIEL INFORMATIQUE		2 205 D
* PC PORTABLE LENOVO	2 205 D	
IMMOBILISATIONS EN COURS		17 173 D
* COPIEUR TOSHIBA	2 001 D	
* SCANNER	348 D	
* MOULES	250 D	
* PIECES DE RECHANGE	14 574 D	
TOTAL DES ACQUISITIONS 2018		<u>470 289 D</u>

III.2.3. RECLASSEMENTS DE L'EXERCICE :

La société a reclassé dans les comptes des immobilisations concernées, les investissements mis en service au cours de l'exercice 2018 détaillés comme suit :

* Comptes débités :

INSTALLATION ELECTRIQUE M'SAKEN		84 404 D
* ARMOIRES	84 404 D	
MATERIEL INDUSTRIEL M'SAKEN		303 810 D
* ALIMENTATION GAZ	236 602 D	
* MOULE	67 208 D	
MATERIEL DE TRANSP PERS M'SAKEN		18 589 D
* VOITURE HDK	18 589 D	
AAI DIVERS M'SAKEN		49 981 D
* CAMERAS DE SURVEILLANCE + TONDEUSE A GAZON + PULVERISATEUR	49 981 D	
EQUIPEMENT DE BUREAU TUNIS		2 001 D
* COPIEUR TOSHIBA	2 001 D	
EQUIPEMENT DE BUREAU M'SAKEN		348 DT
* SCANNER	348 D	

Total des acquisitions 2018		<u>459 133 D</u>

* Compte crédité :

- Immobilisations en cours < 459 133 D >

Au 31 Décembre 2018, le compte Immobilisations en cours présente un solde débiteur égal à 215 166 D détaillé comme suit :

Date	Libellé	
2013	Avance 30 % transformateur (détente gaz)	21 893 D
2015/2016	TAM 41 (machine de coupe)	89 086 D
Juin 2017	Pièces de rechange	89 613 D
Décembre 2018	Pièces de rechange	14 574 D

		<u>215 166 D</u>

Les immobilisations en cours ont été validées par un inventaire physique au 31 Décembre 2018.

III.2.4 AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE :

Les amortissements de l'exercice 2018 des immobilisations corporelles et incorporelles sont calculés sur la base des taux suivants :

LIBELLES	TAUX	DUREE DE VIE
- Fonds commercial	(1)	20 ans
- Know how	(1)	10 ans
- Logiciels	33%	3 ans
- Constructions	2,5%, 5%, 100%	40 et 20 ans
- Agencements et Aménagements	10%	10 ans
- Matériel & outillage	20%	5 ans
- Matériel de transport	20%, 100%	5 ans
- Matériel & outillage industriels	10%, 20%, 100%	10 et 5 ans
- Matériel informatique	10%, 15%, 100%	10 et 6 ans

(1) Rubrique totalement amortie au 31/12/2017

Sur la base des taux ci-dessus présentés, la dotation aux amortissements de l'exercice 2018 s'élève à 1 876 622 D dont 9 919 D, au titre des immobilisations incorporelles et 1 866 703 D, au titre des immobilisations corporelles.

III.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS BRUTES			
Titres de participation			
• SOMACOP	594 910	594 910	0
• SMTP	4 508 355	4 508 355	0
Prêts au personnel à +1 an	20 981	44 981	-24.501
Cautionnements	411 637	410 383	1.254
TOTAL VALEURS BRUTES	5 535 383	5 558 629	-23 247
			0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-5 103 265	-5 103 265	0
VALEURS NETTES COMPTABLES	432 118	455 364	-23 247

* Les participations de la STIP au capital de SOMACOP et au capital de la SMTP totalement provisionnée en 2017 n'ont pas subies de mouvements en 2018.

III.4. STOCKS :

Au 31 Décembre 2018, la valeur nette des stocks s'élève à 32 137 997 D contre 33 282 809 D au 31/12/2017, enregistrant une baisse égale à 1 144 812 D (-3,44 %), détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS	
			MONTANTS	%
VALEURS BRUTES				
Matières premières	9 757 452	15 831 590	-6 074 138	-38%
Autres approvisionnements	7 369 782	8 094 610	-724 828	-9%
En-cours de production	2 826 511	2 441 525	384 986	16%
Stock de produits finis	13 323 635	8 037 105	5 286 530	66%
TOTAL VALEURS BRUTES	33 277 380	34 404 830	-1 127 450	-3%
PROVISIONS	-1 139 383	-1 122 021	-17 362	2%
VALEURS NETTES COMPTABLES	32 137 997	33 282 809	-1 144 812	-3%

Au 31 Décembre 2018, les provisions pour dépréciation des stocks se détaillent comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Pieces de rechange M'saken	500 000	500 000	0
Pièces de rechange Menzel Bourguiba	300 000	300 000	0
Matières Premières	57 692	40 330	17 362
Produits finis Msaken	264 814	264 814	0
Produits finis Menzel Bourguiba	16 877	16 877	0
TOTAL	1 139 383	1 122 021	17 362

Lors de notre assistance à l'inventaire physique des stocks à M'SAKEN, nous avons constaté un stock de déchets qui a été valablement provisionné au 31 Décembre 2018.

III.5. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

Au 31 Décembre 2018, les créances nettes sur les clients s'élèvent à 18 308 629 D contre 20 733 562 D à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant une baisse égale à 2 424 933 D (ou -11,70 %) détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS BRUTES			
- Clients locaux	6 076 751	7 710 884	-1 634 133
- Clients produits non encore facturés	0	346 243	-346 243
- Clients douteux	45 731 731	40 941 498	4 789 633
- Clients Ecart de conversion	28 076		28 076
TOTAL VALEURS BRUTES	51 835 958	48 998 625	2 837 333
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-33 527 329	-28 265 062	5 262 267
VALEURS NETTES COMPTABLES	18 308 629	20 733 562	-2 424 933

Au 31 Décembre 2018, les soldes des comptes clients locaux s'élevant à 6 076 751 D se détaillent comme suit :

- SOMACOP	2 735 825
- TRANS TU (ex SNT)	1 038 978
- SARL MAGHREB TRAILER INDUSTRIE	721 227
- COMET	423 949
- CENTRE TECHNIQUE DE LA CHIMIE	252 782
- SNDP	239 756
- BECHIR LOUATI (SFAX PNEU I)	215 410
- I C A R	164 071
- DIVERS CLIENTS	117 637
- STAFIM INDUSTRIELLE	40 788
- SIMATRA	36 477
- SICAME	35912
- SITAR	29 289
- SOCIETE PNEURAMA	24 650
	6 076 751

Les clients douteux dont les créances sont libellées en monnaies étrangères ainsi que les provisions correspondantes ont été actualisés au cours de change du 31/12/2018 enregistrant une augmentation égale à 4 789 633 D.

La provision pour créances client a enregistré une augmentation égale à 5 262 267 D détaillée comme suit :

Actualisation de la provision des créances douteuses en devises :	4 789 633 D
Provisions créances douteuses nouvelles :	472 634 D

III.6. AUTRES ACTIFS COURANTS :

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2018 et 2017 comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS BRUTES			
- Fournisseurs débiteurs	2 066 210	3 251 162	-1 184 952
- Sociétés du groupe	7 289 426	4 225 077	3 064 349
- Charges constatées d'avance	251 345	265 791	-14 446
- Personnel	109 513	62 299	47 214
- Etat, crédit d'I.S	6 060 075	6 691 201	-631 126
- Etat, TVA récupérable	2 584 715	1 809 061	775 654
- Etat, rappel d'impôt	364 315	364 315	0
- Etat, crédit de TFP	18 660	107 470	-88 810
- Tunisie Factoring	-	69 344	-69 344
- Divers	8 555	2 404	6 151
TOTAL VALEURS BRUTES	18 752 814	16 848 124	1 904 690
PROVISIONS POUR DEPRECIATION			
• Intérêts sur C/C Associés	-4 293 541	-4 003 129	290 412
• Fournisseurs débiteurs	-113 116	-113 116	0
• Personnel prêts et avances	0	0	0
• Créances sur l'Etat	0	0	0
TOTAL PROVISIONS	4 406 657	4 116 245	290 412
□			
VALEURS NETTES COMPTABLES	14 346 157	12 731 878	1 614 279

Les créances sur les sociétés du groupe figurant au 31 Décembre 2018 et 2017 respectivement pour 7 289 426 D et 4 225 077 D se détaillent comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
- SOMACOP	5 240 257	2 603 980	2 636 277
- SMTP	1 793 540	1 503 129	290 411
- SOMACOP PLUS	255 629	117 968	137 661
	7 289 426	4 225 077	3 064 349

III.7. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Cette rubrique s'analyse comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
- Régies d'avance et accréditifs (cautions douanières)	1 440 261	746 241	694 020
TOTAL	1 440 261	746 241	694 020

III.8. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
- Banques			
<input type="checkbox"/> STB M'SAKEN	9 943	3	9 940
<input type="checkbox"/> BTKD	738	900	-162
<input type="checkbox"/> STB	35 017	35 017	0
<input type="checkbox"/> STB TUNIS PORT	0	34	-34
<input type="checkbox"/> STB EUROS	401	376	25
<input type="checkbox"/> BH USD	654 019	159	653 860
<input type="checkbox"/> BH EUROS	2	2	0
	700 120	36 491	663 629
- Caisses			
<input type="checkbox"/> M'SAKEN	2 719	3 319	-600
<input type="checkbox"/> TUNIS	1 482	2 893	- 1 411
<input type="checkbox"/> TRANSIT SOUSSE	940	176	764
<input type="checkbox"/> MENZEL BOURGUIBA	2 019	8	2 011
	7 161	6 396	764
TOTAL GENERAL	707 280	42 887	664 394

* Les soldes comptables des comptes bancaires ont été valablement rapprochés des soldes figurant sur les relevés bancaires arrêtés au 31 Décembre 2018.

* Les espèces en caisse sont conformes aux montants figurant sur les procès-verbaux des arrêtés des caisses en date du 31 Décembre 2018.

IV NOTES RELATIVES AUX RUBRIQUES DU PASSIF DU BILAN

IV.1. CAPITAUX PROPRES :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
- Capital social	12.623.469	12 623 469	-
- Réserve légale	2.419.912	2 419 912	-
- Réserves spéciales	2.603.050	2 603 050	-
- Actions propres	<325.724>	-325 724	-
- Actions capitaux propres	7.729.096	7 734 096	-5 000
- Résultats reportés	-252.631.577	-225 140 894	-27 490 683
Total CP avant résultat de l'exercice	-227.581.774	-200 086 091	-27 495 683
- Résultat de l'exercice	-5 625 089	-27 490 683	21 865 594
Total CP avant Affectation du résultat de l'exercice	-233 206 863	-227 576 774	-5 630 089

Au 31 Décembre 2018, la structure du capital social de la STIP se présente comme suit :

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANTS EN DINARS	% DE PARTICIPATION
- AFRICA HOLDING	2 982 119	8 946 357	70,87%
- OFFICE DU COMMERCE DE TUNISIE	376 373	1 129 119	8,94%
- AUTRES ACTIONNAIRES DETENANT -5 %	849 331	2 547 993	20,18%
	4 207 823	12 623 469	100,00%

Le tableau de variations des capitaux propres se présente comme suit :

STIP**TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2018**

(Montants en Dinars)

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserve pour réguler le cours boursier	Actions propres	Autres capitaux propres	Amortissements différés	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
- Capitaux propres au 31.12.2017	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	-325 724	7 734 096	-106 791 792	-118 349 103	-27 490 683	-227 576 774
- Affectation résultat 2017							-1.940.647	-25.550.036	27.490.683	0
- Résultat 30 juin 2018									-1 757 089	-1 757 089
- Subvention d'investissement : quote-part 2018						-2 500				-2 500
- Capitaux propres au 30.6.2018	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	-325 724	7 731 596	-108 732 440	-143 899 138	-1 757 089	-229 336 363
- Résultat 30 Juin 2018									1 757 089	1 757 089
- Subvention d'investissement : quote-part 2018						-2 500				-2 500
- Résultat 31.12.2018									-5 625 089	-5 625 089
- Capitaux propres au 31.12.2018	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	-325 724	7 729 096	-108 732 440	-143 899 138	-5 625 089	-233 206 863

Actions propres

L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le rachat de 32 853 actions propres afin de réguler le cours boursier à un cours moyen de 9,917 D soit pour une valeur totale de 325 724 D.

Au 31 Décembre 2018, la STIP détenait encore les 32 845 actions.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N° 94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales :

En raison des pertes cumulées au 31 Décembre 2018, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée à l'effet de statuer sur les dispositions de cet article.

Par ailleurs, il convient de signaler qu'au 31 Décembre 2018, le passif exigible à court terme totalise la somme de 278 591 097 D contre un actif net de 78 932 864 D.

IV 2 EMPRUNTS :

La partie des emprunts bancaires exigible à plus d'un an figure au passif du bilan du 31 Décembre 2018 pour 26 460 562 D contre 33 859 684 D au 31 Décembre 2017.

La partie échue ou venant à échéance à moins d'un an figure au passif du bilan du 31 Décembre 2018 sous la rubrique "Concours bancaires et autres passifs financiers" pour 146 333 571 D contre 137 657 117 D au 31 Décembre 2017.

La situation de ces emprunts est résumée dans le tableau suivant :

STIP

DETAIL DES ENGAGEMENTS BANCAIRES FINANCIERS AU 31/12/2018

(En Dinars)

BAILLEURS DE FONDS	A + D'UN AN	CONCOURS BANCAIRES A MOINS D'UN AN					
		A - D'UN AN	ECHUS IMPAYES	CREDITS COURT TERME	INTERETS COURUS	SOLDE CC BANCAIRES	TOTAL CONCOURS BANCAIRES A MOINS D'UN AN
STB			17 832 418	16 188 346	37 913 960	26 858 075	98 792 799
BNA	18 527 984	5 002 070	15 924 714	5 097 180	12 527 539	2 037 660	40 589 163
AMEN BANK	6 167 140	993 176	2 814 000		706 029	700 879	5 214 084
BFT	1 739 008	1 389 537	5 100 815		1 010 857	206 929	7 708 138
BS + ATTIJARI BANK			5 392 668	267 600	435 209	645	6 096 122
UIB			3 702 333		5 956	884	3 709 173
BIAT			1 951 177		125 548	6 672	2 083 397
BH				6 260 543		3 524 052	9 948 782
BT					28	4 868	4 896
ATB						6 615	6 614
LEASING		1					1
CNSS	26 430	16 706			4 081 405		4 098 111
DIVERS					5 199	311	5 510
ECARTS DE CONVERSIONS			1 588 557				1 588 557
TOTAUX	26 460 562	7 401 490	54 306 682	27 813 669	56 811 730	33 347 590	179 681 161

IV.3. AUTRES PASSIFS NON COURANTS :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
- Rétrocession de 'Etat d'un don Italien	844 649	844 649	-
	844 649	844 649	

Le montant de 844 649 D correspond à la rétrocession par l'Etat, durant les premières années d'activité de la STIP, d'un don italien.

IV.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
- Provision pour indemnités de départ à la retraite	1 895 473	1 969 793	-74 320
- Autres provisions pour risques et charges	4 347 946	7 348 320	-3 000 374
	6 243 419	9 318 113	-3 074 694

* La provision pour indemnités de départ à la retraite a été ramenée à la clôture de l'exercice 2018 à 1 895 473 D par suite des travaux d'actualisation intervenus en fin d'exercice.

* Les autres provisions pour risques et charges se détaillent comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
- Affaires fiscales	2 058 383	1 769 769	288 614
- Affaires bancaires	2 273 407	2 212 507	-60 900
- W T C	0	3 012 785	-3 012 785
- Divers	16 156	353 259	-337 103
	4 347 946	7 348 320	3 000 374

IV.5. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Fournisseurs d'exploitation			
• Fournisseurs locaux	5 433 244	5 123 545	309 699
• Fournisseurs étrangers	403 295	350 367	52 928
• Fournisseurs étrangers (écarts de conversion)	159 144	109 169	49 975
• Fournisseurs charges à payer (factures non parvenues)	4 853 163	5 262 314	-409 151
• Fournisseurs locaux, effets à payer	896 119	1 685 281	-789 163
S/Total	11 744 965	12 530 676	-785 711
Fournisseurs d'immobilisations			
• Fournisseurs locaux	116 490	116 490	0
• fournisseurs étrangers	25 555	25 555	0
• Fournisseurs, retenues de garantie	229 826	230 941	-1 115
S/Total	371 871	372 986	-1 115
TOTAL GENERAL	12 116 836	12 903 662	-786 826

IV.6. AUTRES PASSIFS COURANTS :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
- Clients écarts de conversion	0	11 890	-11 890
- Clients créditeurs	2 273 040	1 691 427	581 613
- Clients RRR à accorder	12 287 606	10 696 668	1 590 938
- Ristournes à rembourser	2 409 176	2 011 086	398 090
- Fonds social	1 537 914	1 378 186	159 728
- Personnel	5 296 119	9 002 618	-3 706 499
- Etat, impôts et taxes	47 727 800	41 59 0643	6 137 157
- Sociétés du groupe	2 114 999	2 294 367	-179 368
- CNSS	13 121 960	14 014 246	-892 286
- Divers	24 486	23 436	1 050
TOTAUX	86 793 100	82 714 567	4 078 533

Le détail des principales rubriques figurant parmi les « autres passifs courants » se présente comme suit :

- Clients créditeurs	
· SOCIETE JOMAA SA	1 003 625
· MEDICARS	404 834
· SCP	398 272
· TUNICOM	133 637
· SOCIETE EL WAFA	79 535
· GROS PNEUS	72 582
· STE LE PNEU	63 802
· ETS KHALFALLAH	36 359
· SET CAR	24 786
· Divers clients (soldes inférieurs à 10 000 D)	22 376
· STPCI	11 198
· STE MECHRI DE VENTS PNEUS	11 066
· M.I.G	10 968
	2 273 040
- Clients RRR à accorder	
· SMTP	9 628 097
· WTC	166 528
· Divers	2 492 981
	12 287 606
- Ristournes à rembourser	
· MAAP	2 409 176
- Fonds social	
· Site M'SAKEN	1 301 021
· Site Menzel Bourguiba	236 893
	1 537 914
- Personnel	
· Rémunérations dues au personnel	1 549 931
· Congés à payer	2 244 844
· Indemnités de départ CCL	1 280 111
· Divers	221 233
	5 296 119
- Etat impôts et taxes	
· Echancier fiscal	35 843 030
· Droits de douanes	11 647 088
· Divers impôts et taxes	76 156
	161 526
	47 727 800
- Sociétés du groupe	
· AFRICA HOLDING	1 001 000
· Abdelkader DRIDI	1 020 633
· SMTP (quote-part droits d'enregistrement contrat)	93 367
	2 115 000
- CNSS	
· Reconnaissance de dettes au 31 12 2016	10 762 595
· Cotisations 2, 3 et 4ème trimestre 2017	1 625 180
· Retraite complémentaire	315 072
· Autres charges à payer	419 113
	13 121 960

IV 7 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Emprunts échus et à moins d'un an			
• Echéances en principal à moins d'un an	7 401 490	8 875 728	-1 474 238
• Echéances en principal impayées	54 306 682	45 529 263	8 777 419
• Crédits de gestion	27 813 669	32 493 477	-4 679 808
• Intérêts courus	56 811 730	50 758 649	6 053 081
□			
S/Total 1	146 333 571	137 657 117	8 676 454
Banques et autres organismes financiers			
- BNA			
• BNA AVENUE DE CARTHAGE	631 639	577 226	54 413
• BNA	1 406 021	1 287 691	118 330
- BT			
• BT RUE DE TURQUIE	4 868	4 686	182
- STB			
• STB SIEGE	26 803 741	26 803 741	-
• STB AGENCE TUNIS PORT	53 334	-	54 334
• STB EN USD	0	1	-1
- BFT SIEGE	206 929	157 903	49 026
- BANQUE DU SUD AVENUE MOHAMED V	645	645	-
- B.H			
• B.H AGENCE CHARGUIA	984 265	1 066 227	-81 962
• BH COMPTE 473506	2 506 927	1 036 943	1 469 984
• BH Agence MENZEL BOURGUIBA	32 860	32 866	-6
- BIAT COMPTE 198130/70	6 672	6 672	-
- AMEN BANK	700 879	700 879	-
- ATB AGENCE CENTRALE	6 615	6 379	236
- UIB AGENCE CHARGUIA	884	438	446
- COFIB	311	311	-
S/TOTAL 2	33 347 590	31 682 608	1 664 982
TOTAL GENERAL (1+2)	179 681 161	169 339 725	10 341 436

Les soldes comptables des comptes bancaires ont été valablement rapprochés des soldes figurant sur les relevés bancaires arrêtés au 31 Décembre 2018.

Toutefois, il convient de signaler que le relevé du compte STB siège arrêté au 31 Décembre 2018 fait état d'un solde débiteur de 32 245 173 D contre un solde comptable de 26 803 741 D.

La différence soit 5 441 532 D correspond à des agios et commissions en cours de négociation avec la banque.

V NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

Au 31 Décembre 2018, le résultat net déficitaire de la STIP est arrêté à 5 625 089 D contre une perte de 27 490 683 D à fin 2017 correspondant à la différence entre les produits et les charges, détaillée par année comme suit :

LIBELLES	31/12/2018		31/12/2017		ECARTS
	Montants	CA %	Montants	CA %	
PRODUITS D'EXPLOITATION					
• Revenus	58 136 995	99,2	30 431 874	99,5	27 705 121
• Autres produits d'exploitation	442 661	0,8	163 056	0,5	279 605
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	58 579 656	100,0	30 594 930	100,0	27 984 726
CHARGES D'EXPLOITATION					
• Variations des stocks de PF et des encours	257 551	0,4	-1 490 117	-4,9	1 747 668
• Achats d'approvisionnements consommés	30 491 569	52,0	18 094 929	59,1	12 396 640
• Charges de personnel	18 742 365	32,0	19 781 250	64,7	-1 038 885
• Dotations aux amortissements et aux provisions	4 371 967	7,5	7 704 715	25,2	-3 332 748
• Autres charges d'exploitation	3 155 280	5,4	2 451 368	8,0	703 912
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	57 018 733	97,3	46 542 145	152,1	10 476 588
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 560 923	2,7	-15 947 215	-52,1	16 103 307
• Charges financières nettes	-7 072 228	12,1	-12 151 379	-39,7	5 079 151
• Produits des placements	-	-	5 208	-	-5 208
• Autres gains ordinaires	17 719	-	2 008 038	6,6	-1 990 319
• Autres pertes ordinaires	-1 957	-	-1 335 342	-4,4	1 333 385
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IS	-5 495 543	-9,4	-27 420 690	-89,6	-21 925 147
• Impôt sur les sociétés	-129 546	-0,2	-69 993	-2,2	59 553
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-5 625 089	-9,6	-27 490 683	-89,9	-21 865 594
• Effets des modifications comptables	-2 686 822	-	-2 686 822	-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	-5 625 089	-9,6	-27 490 683	-89,9	-21 865 594

Du tableau ci-dessus, il y a lieu de souligner les remarques suivantes :

V.1. PRODUITS :

V.1.1 REVENUS :

Le chiffre d'affaires hors T.V.A de la STIP est passé de 30 431 874 D au 31 Décembre 2017 à 58 136 995 D dinars au 31 Décembre 2018, enregistrant une augmentation égale à 27 705 121 D.

Cette situation est essentiellement due à la reprise de la production au niveau des deux sites et ce, durant toute l'année 2018.

Le détail du chiffre d'affaires se présente comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS	
			MONTANTS	%
CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL				
Produits finis Msaken	49 693 905	26 009 723	23 684 184	91,1
Produits finis MI Bourguiba	1 097 024	2 967 276	-1 870 252	-63,0
Produits intermédiaires	232 515	160 078	72 437	45,3
Ristournes sur ventes	-	-1 217 036	1 217 036	100,0
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL	51 023 444	27 920 040	23 103 404	82,7
CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT				
Produits finis Msaken	744 673	1 534 331	-789 658	51,5
Produits finis "All-Steel"	6 348 011	892 338	5 455 673	611,4
Produits finis MI Bourguiba	20 867	85 165	-64 298	-75,5
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT	7 113 551	2 511 834	4 601 717	183,2
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	58 136 995	30 431 874	27 705 121	91,0

V.1.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Ce poste est arrêté au 31/12/2018 à 442 661 D contre 163 056 D au 31/12/2017 enregistrant une augmentation égale à 279 605 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	(En Dinars)
			ECARTS
Revenus des immeubles	82 525	80 513	2 012
Vente de déchets	355 136	74 876	280 260
Quote-part Subvention d'investissement	5 000	7 667	-2 667
TOTAUX	442 661	163 056	279 605

V.2. CHARGES D'EXPLOITATION :

V.2.1. ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 30 491 569 D, contre 18 094 929 D au 31 décembre 2017, enregistrant une augmentation égale à 12 396 640 D, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Achats d'approvisionnements	16 876 711	11 120 635	5 756 076
Achats de fournitures et matières consommables	3 270 189	2 348 197	921 992
Achats non stockés	4 415 602	2 684 609	1 730 993
Variation de stocks matières premières et fournitures	5 929 067	1 941 489	3 987 578
TOTAL ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	30 491 569	18 094 930	12 396 639

V.2.2. MARGE COMMERCIALE :

La marge brute réalisée en 2018 est arrêtée à 27 387 875 D contre 13 827 062 D en 2017 enregistrant une augmentation égale à 13 560 813 D.

Rapportée à la valeur de la production de l'exercice, elle représente 47,32 % en 2018 contre 43,32 % à la clôture de l'exercice précédent, ainsi qu'il résulte du tableau ci-après :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017
Production de l'exercice		
Chiffre d'affaires	58 136 995	30 431 874
Variations des stocks de produits finis et des encours	-257 551	1 490 117
Total Production	57 879 444	31 921 991
Achats d'approvisionnements consommés	30 491 569	18 094 929
Marge brute	27 387 875	13 827 062
% par rapport à la production	47,32%	43,32%

V.2.3 CHARGES DU PERSONNEL :

Les charges du personnel se sont élevées au titre de l'exercice 2018 à 18 742 365 D contre 19 781 250 D à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant une baisse égale à 1 038 885 D soit -5,25 % et ce suite aux mesures d'assainissement social décidées au cours de l'exercice 2017. L'analyse des charges de personnel se présente comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Salaires	15 483 497	16 667 282	-1 183 785
Charges sociales	3 270 068	2 931 062	339 006
Autres charges sociales	-11 200	38 245	-49 445
Fonds social	-	144 661	-144 661
Total	18 742 365	19 781 250	-1 038 885

V.2.4 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31/12/2018 à 4 371 967 D contre 7 704 715 D au 31/12/2017 enregistrant une diminution égale à 3 332 748 détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS Dotations aux amortissements des immobilisations. corporelles & incorporelles	1 876 622	1 940 647	-64 025
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 876 622	1 940 647	-64 025
DOTATIONS AUX PROVISIONS			
DP pour risques et charges	830 807	3 307 743	-2 476 936
DP pour dépréciation des stocks	17 362	451	16 911
DP pour dépréciation des créances clients	5 335 086	7 417 642	-2 082 556
DP des « Autres actifs courants »	678	425 682	-425 004
DP pour dépréciation des titres participation	290 411	1 871 062	-1 580 651
TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS	6 474 344	13 022 579	-6 548 235
REPRISES SUR PROVISIONS			
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	-72 820	-6 612 508	-6 539 688
Reprise sur provisions pour risques et charges	-3 906 179	-646 004	-3 260 175
TOTAL REPRISES DE PROVISIONS	-3 978 999	-7 258 512	3 279 513
PROVISIONS NETTES	2 495 345	5 764 068	-3 268 723
T. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	4 371 967	7 704 715	-3 332 748

V.2.5 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Les autres charges d'exploitation ont été portées de 2 451 368 D à fin 2017 à 3 155 280 D à la clôture de l'exercice 2018 enregistrant une augmentation égale à 703 912 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)			
Location & charges locatives	125 714	124 043	1 671
Entretien et réparations	154 339	108 841	45 498
Primes d'assurances	1 209 784	444 539	765 244
Autres	147 674	128 607	19 067
SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)	1 637 510	806 030	831 480
AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION			
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	365 347	115 658	249 689
Publicités et propagandes	-49 854	445 579	-490 433
Frets et transport sur ventes	3 647	79 699	-76 052
Voyages et déplacements	60 541	36 932	23 609
Missions et réceptions	92 499	112 844	-20 345
Frais postaux et de télécommunication	59 581	114 421	-54 840
Commissions bancaires et de Factoring	571 472	458 745	112 727
Formation professionnelle	67 158	27 886	39 272
Divers	25 879	28 386	25 379
TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION	1 196 270	1 392 265	-195 995
IMPOTS ET TAXES	321 500	253 073	68 427
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	3 155 280	2 451 368	703 912

V.2.6. CHARGES FINANCIERES NETTES :

Les charges financières nettes totalisent au 31 Décembre 2018 7 072 228 D contre 12 151 379 D à la fin de l'exercice 2017 enregistrant une baisse égale à -5 079 151 D soit 41,80 % détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
□			
. Intérêts sur emprunts	2 444 783	3 327 099	-882 316
. Intérêts sur crédits de gestion	3 664 521	2 406 025	1 258 496
. Intérêts et Pénalités de retard	2 501 167	10 638 893	-8 137 726
. Pertes de Change	4 161 062	2 833 605	1 327 457
. Gains de Change	-5 680 588	-6 739 779	1 059 191
. Autres produits financiers	-18 717	-314 465	295 748
	7 072 228	12 151 379	-5 079 151

V.2.7. AUTRES PERTES ET AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Ces postes respectivement arrêtés au 31/12/2018 à 1 957 D et 17 719 D totalisant un gain net égal à 15 762 D représentent le résultat des diverses opérations d'apurement des comptes anciens irrécouvrable et non exigibles.

V.2.8. IMPOT SUR LES SOCIETES :

Le minimum d'impôt sur les sociétés est arrêté au 31 Décembre 2018 à 129 546 D soit 0,2% du chiffre d'affaires local et 0,1% du chiffre d'affaires à l'export contre 69 993 D à la clôture de l'exercice précédent enregistrant une augmentation égale à 59 553 D en liaison avec l'augmentation des revenus de 2018.

V.2.9. RESULTAT NET DE L'EXERCICE :

La perte de l'exercice 2018 est arrêté à 5 625 089 D contre une perte de 27 490 683 D au titre de l'exercice 2017 enregistrant une amélioration égale à 21 865 594 D.

VI. ENGAGEMENTS HORS BILANS :

Les engagements hors bilans sont arrêtés au 31/12/2018 à 382 916 866 D détaillés comme suit :

LIBELLES	MONTANTS
ENGAGEMENTS DONNES	
- HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS	340 651 810
- EFFETS ESCOMPTEES :	15 481 362
CAUTIONS RECUES	7 600 000
CAUTIONS RECIPROQUES	19 183 694
TOTAL ENGAGEMENTS HORS BILAN	382 916 866

Le détail des engagements par catégories se présente comme suit :

VI.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

VI.1.1. HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS

(En Dinars)

CREDITS	1-TF N°40372 Soussse dénomme ALAMAL	2-TF N° 110803 Tunis dénomme Terrain du Port Etat	3-TF N° 2518 Manouba Tunis dénomme STIP	4-TF N° 16680 Manouba Tunis dénomme AMINE	5-TF N° 186438 Tunis dénomme FORCE DU PNEU	6. FONDS DE COMMERCE	7. MATERIEL	TOTAL
BNA								
10 000 000	10 000 000		10 000 000				10 000 000	10 000 000
10 000 000							10 000 000	10 000 000
8 538 600	8 538 600		8 538 600				8 538 600	8 538 600
7 310 000			7 310 000			7 310 000	7 310 000	7 310 000
7 022 500			7 022 500					7 022 500
7 000 000	7 000 000		7 000 000				7 000 000	7 000 000
5 000 000	5 000 000							5 000 000
5 000 000	5 000 000		5 000 000			5 000 000	5 000 000	5 000 000
5 000 000						5 000 000	5 000 000	5 000 000
4 900 000	4 900 000						4 900 000	4 900 000
4 900 000							4 900 000	4 900 000
3 400 000	3 400 000		3 400 000			3 400 000	3 400 000	3 400 000
1 462 500	1 462 500							1 462 500
1 400 000	1 400 000		1 400 000					1 400 000
1 102 500	1 102 500							1 102 500
950 000	950 000							950 000
625 000	625 000							625 000
382 500	382 500							382 500
200 000	200 000		200 000			200 000	200 000	200 000
200 000							200 000	200 000
84 393 600	49 961 100	0	49 871 100	0	0	20 910 000	66 448 600	84 393 600
STB								
636 000	636 000							636 000
690 000	690 000							690 000
1 085 000	1 085 000							1 085 000
350 000	350 000							350 000
2 000 000	2 000 000			2 000 000			2 000 000	2 000 000
1 865 000	1 865 000							1 865 000
7 737 000	7 737 000							7 737 000
1 160 000	1 160 000			1 160 000				1 160 000
490 000	490 000							490 000
5 000 000	5 000 000			5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000
9 000 000	9 000 000			9 000 000		9 000 000	9 000 000	9 000 000
5 000 000	5 000 000			5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000
3 265 000	3 265 000			3 265 000			3 265 000	3 265 000
8 673 000	8 673 000			8 673 000			8 673 000	8 673 000
11 042 000	11 042 000			11 042 000		11 042 000		11 042 000
200 000	200 000							200 000
5 000 000	5 000 000							5 000 000
11 000 000	11 000 000		11 000 000	11 000 000		11 000 000	11 000 000	11 000 000
BDET								
3 700 000	3 700 000							3 700 000
77 893 000	77 893 000	0	11 000 000	56 140 000	0	41 042 000	43 938 000	77 893 000
BH								
18 580 000	18 580 000		18 580 000			18 580 000		18 580 000
10 986 666	10 986 666		10 986 666			10 986 666		10 986 666
17 650 000	17 650 000			17 650 000	17 650 000			17 650 000
47 216 666	47 216 666	0	29 566 666	17 650 000	17 650 000	29 566 666	0	47 216 666

CREDITS	1-TF N°40372 Sousse dénommé ALAMAL	2-TF N° 110803 Tunis dénommé Terrain du Port Etat	3-TF N° 2518 Manouba Tunis dénommé STIP	4-TF N° 16680 Manouba Tunis dénommé AMINE	5-TF N° 186438 Tunis dénommé FORCE DU PNEU	6.FONDS DE COMMERCE	7. MATERIEL	TOTAL
BS								
8 250 000	8 250 000					8 250 000	8 250 000	8 250 000
6 600 000							6 600 000	6 600 000
6 600 000							6 600 000	6 600 000
4 640 000	4 640 000							4 640 000
2 880 000						2 880 000	2 880 000	2 880 000
2 195 000						2 195 000		2 195 000
2 000 000	2 000 000						2 000 000	2 000 000
1 000 000	1 000 000					1 000 000	1 000 000	1 000 000
1 000 000	1 000 000						1 000 000	1 000 000
1 000 000							1 000 000	1 000 000
36 165 000	16 890 000	0	0	0	0	14 325 000	29 330 000	36 165 000
UIB								
4 600 000	4 600 000						4 600 000	4 600 000
2 880 000							2 880 000	2 880 000
4 600 000							4 600 000	4 600 000
2 880 000							2 880 000	2 880 000
2 880 000	2 880 000						2 880 000	2 880 000
4 000 000	4 000 000					4 000 000	4 000 000	4 000 000
21 840 000	11 480 000	0	0	0	0	4 000 000	21 840 000	21 840 000
BFT								
1 760 000	1 760 000							1 760 000
3 890 000	3 890 000	3 890 000						3 890 000
3 000 000	3 000 000					3 000 000	3 000 000	3 000 000
6 531 151				6 531 151				6 531 151
15 181 151	8 650 000	3 890 000	0	6 531 151	0	3 000 000	3 000 000	15 181 151
ATB								
4 000 000	4 000 000						4 000 000	4 000 000
3 050 000	3 050 000					3 050 000	3 050 000	3 050 000
1 650 000							1 650 000	1 650 000
1 650 000							1 650 000	1 650 000
4 000 000							4 000 000	4 000 000
14 350 000	7 050 000	0	0	0	0	3 050 000	14 350 000	14 350 000
BTK + BTKD								
892 393	892 393					892 393		892 393
5 770 000	5 770 000							5 770 000
6 000 000	6 000 000					6 000 000		6 000 000
12 662 393	12 662 393	0	0	0	0	6 892 393	0	12 662 393
AMEN BANK								
7 000 000	7 000 000					7 000 000		7 000 000
1 200 000	1 200 000							1 200 000
1 200 000	1 200 000							1 200 000
850 000						850 000	850 000	850 000
10 250 000	9 400 000	0	0	0	0	7 850 000	850 000	10 250 000
UBCI								
6 000 000							6 000 000	6 000 000
4 000 000							4 000 000	4 000 000
10 000 000	0	0	0	0	0	0	10 000 000	10 000 000
BIAT								
2 000 000	2 000 000							2 000 000
2 500 000						2 500 000		2 500 000
2 500 000	2 500 000					2 500 000	2 500 000	2 500 000
7 000 000	4 500 000	0	0	0	0	5 000 000	2 500 000	7 000 000
340 651 810	249 403 159	3 890 000	90 437 766	80 321 151	17 650 000	135 636 059	192 256 600	340 651 810

VI.1.2. EFFETS ESCOMPTES	
CLIENTS	MONTANTS
SOMACOP	4 520 000
STPCI	3 398 640
JOMAA PNEU	1 471 392
EL WAFA	1 167 113
SCP	1 117 980
PNEURAMA	770 390
STE JOMAA	749 499
COMET	487 316
TUNICOM	413 162
PARENIN	392 532
SICAME	293 534
SFAX PNEU	282 862
ETS KHALFALLAH	206 024
ICAR	86 429
SIMATRA	58 633
BECHIR LOUATI	47 352
SIMMA	11 689
SITAR	6 816
TOTAL	15 481 362

VI.2. ENGAGEMENTS RECUS :

CLIENTS	MONTANTS	OBSERVATIONS
Abdelmajid BEJAOUI SPG STPCI	2 000 000 D	Enregistré à la recette des finances cité Mahrajéne Tunis le 25/08/2004 sous le n° 04606604 (Copie)
Ridha KHLIF GROS PNEUS SPG	400 000 D	Enregistré à la recette des finances de Gremda Sfax le 28/08/2004 sous le n° 04600705
SOCOP	1 200 000 D	Enregistré à la recette des finances Avenue de la gare Tunis le 21/12/2000 sous le n° 601701
Mongi DAMMAK CSPD	1 000 000 D	Signature légalisée à Sfax le 04/10/2005 (Copie)
Bechir LOUATI	1 000 000 D	Enregistré à la REAS 1 ^{er} Bureau-Tunis le 17/10/2005 sous le n° 5607406
Mondher ELGHALI TUNICOM	500 000 D	Enregistré à la recette des finances Rue de Paradis-Ariana le 16/07/2014 sous le n° 14606444
Ahmed SAHNOUN SNP	1 000 000 D	Enregistré à la recette des finances le 22/10/2002 sous le n° 02604721 (copie)

Hypothèques au profit de la STIP		
Société SOCOP		
Titre foncier n°34391 Ben Arous	500 000 D	Hypothèque à hauteur de 500 000 D en date du 21/04/2004
TOTAL GENERAL	7 600 000 D	

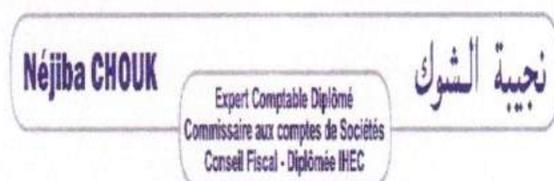
VI.3. CAUTIONS RECIPROQUES

(En Dinars)

DESIGNATION	MONTANTS	OBSERVATIONS
CAUTIONS DOUANIERES	6 754 324	
CAUTIONS DOUANIERES	1 599 346	
AUTRES CAUTIONS DOUANIERES	500 000	DOUANE MISE A LA CONSOMMATION
TRANSTU	54 790	CAUTION DEFINITIVE / (MARCHE)
TRANSTU	61 134	CAUTION DEFINITIVE / (MARCHE)
OMPP	300	
LETTRE DE GARANTIE	111 800	
SNCFT	12 000	GARANTIE
CNAM	90 000	
ABDELKADER DRIDI	5 000 000	STB
ABDELKADER DRIDI	3 000 000	BH
SIOC	1 000 000	BH
AFRICA HLDING	1 000 000	BH
TOTAL	19 183 694	



II. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018



93, Rue de Palestine Tunis ;
Tel : (216) 71 782 058
E-mail : chouk.nejiba@planet.tn



F.M.B.Z - KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal Immeuble KPMG
Les Berges du Lac 1053 Tunis

Néjiba CHOUK

Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes de Sociétés
Conseil Fiscal - Diplômée IHEC

نجيبة الشوك

93, Rue de Palestine Tunis ;
Tel : (216) 71 782 058
E-mail : chouk.nejiba@planet.tn



F.M.B.Z - KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal Immeuble KPMG
Les Berges du Lac 1053 Tunis

TUNIS, LE 30 juin 2020

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE
PNEUMATIQUES « STIP » SA.
BOULEVARD DE LA TERRE CENTRE URBAIN NORD
BP N°77 TUNIS. 1003 EL KHADRA**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale en date du 26 octobre 2017, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers consolidés de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

I.1. Opinion :

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la **Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques** comprenant le bilan, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes arrêtés au 31 décembre 2018.

Ces états financiers consolidés font apparaître un total net de bilan égal à **86 155 825 D**, un résultat net déficitaire égal à **- 5 339 852 D** et des flux d'exploitation négatifs de **-4 816 312 D**.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et sincères et donnent pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la STIP au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et ses flux de trésorerie au titre de l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

I.2. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

I.3. Questions clés d'audit :

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Evaluation des créances clients au 31 décembre 2018 :

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2018 pour un montant brut égal à 58 418 089 D dont des créances douteuses pour un montant de 45 824 191 D provisionnées à hauteur de 33 620 391 D.

Le reliquat des créances douteuses non provisionnées soit 12 203 800 D Correspond aux ristournes dues à ces clients à fin 2018, figurant au passif du bilan sous la rubrique Autres passifs courants pour le même montant.

Dans le cadre de l'évaluation de la recouvrabilité de ces créances, la Société a déterminé la dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen de la situation juridique des clients, la revue de l'ancienneté des créances, l'historique des encaissements (y compris les encaissements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ou accords de paiements ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures des principaux créanciers).

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

Compte tenu de ce qui précède, les provisions ainsi constituées correspondent à la meilleure estimation du management du risque éventuel sur les clients de la STIP.

I.4. Paragraphes d'observations :

I.4.1. En raison des pertes cumulées au 31 Décembre 2018, les capitaux propres ont été arrêtés au 31/12/2018 à - 228 875 025 D soit 222 563 290 D en deçà de la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée à l'effet de statuer sur les dispositions de cet article.

I.4.2. Au 31 Décembre 2018, le passif exigible à court terme de la STIP totalise 281 482 591 D contre un actif courant égal à 73 734 430 D soit 26,20% du passif exigible, ce qui ne peut permettre à la STIP de faire face à tous ses engagements financiers.

I.4.3. L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le Conseil d'Administration de procéder à l'achat et à la revente des actions émises par la STIP afin de réguler le cours boursier.

Au 31 Décembre 2018, la STIP détenait encore 32 845 de ses titres figurant au niveau des états financiers pour 325 724 D.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N°94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

I.5. Rapport de gestion du Conseil d'administration :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration de la Société.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de la signaler.

Mais nous n'avons rien à signaler à cet égard.

I.6. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés :

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Société.

I.7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

II- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

II.1. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous devons procéder à des vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception, de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

II.2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes consolidés de la Société avec la réglementation en vigueur.

Tunis 30/06/2020

Les Commissaires aux comptes

Nejiba CHOUK
Directeur Général
CABINET NEJIBA CHOUK

NEJIBA CHOUK
Expert Comptable
53, Rue de Palestro 1053 Tunis
Tél: (216) 71 194 320
E-mail: nejiba@nejibachouk.com

Hassen BOUAITA
Directeur Associé
F M B Z - KPMG TUNISIE

FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG
6, Rue de Riyal-Les Berges du Lac II-1053-Tunis
MF: 810663TUNISIE - RC: 5148992002
Tél: 71 194 340 / Fax: 71 194 320
E-mail: hassen@fmbz.kpmg.com



93, Rue de Palestine Tunis ;
Tel : (216) 71 782 058
E-mail : chouk.nejiba@planet.tn



F.M.B.Z - KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal Immeuble KPMG
Les Berges du Lac 1053 Tunis

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. OPERATIONS RELATIVES AUX NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES :

En application du paragraphe II-1 de l'article 200 du code des sociétés commerciales, sont soumises à autorisation préalable du conseil d'administration :

« Toute convention conclue directement ou par personne interposée, entre la société d'une part et le président du conseil d'administration, son administrateur délégué, son directeur Général, l'un de ses directeurs Généraux adjoints, l'un de ses administrateurs ou l'un des actionnaires personne physique y détenant directement ou indirectement une fraction de droit au vote supérieure à 10%, ou la société la contrôlant au sens de l'article 461 du code des sociétés commerciales, d'autre part ».

Dans ce cadre, nous vous informons que :

- La société AFRICA HOLDING (principal actionnaire de la STIP) représentée par Monsieur Abdelkader DRIDI a accordé à la BH une garantie non rémunérée à hauteur de 1 000 000 dinars en couverture de dossiers d'importation de matières premières de la STIP.
- La société industrielle d'ouvrages en caoutchouc (SIOC) représentée par Monsieur Abdelkader DRIDI a également accordé à la BH une garantie non rémunérée à hauteur de 1 000 000 dinars en couverture de dossiers d'importation de matières premières de la STIP.

II. OPERATIONS REALISEES RELATIVES AUX CONVENTIONS ANTERIEURES A 2018 :

L'exécution des conventions suivantes autorisées au cours des exercices antérieurs et poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont évolué comme suit :

II. 1. OPERATIONS AVEC Mr ABDELKADER DRIDI, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA STIP :

Le compte courant de Monsieur Abdelkader DRIDI ouvert sur les livres de la STIP suivant autorisation du Conseil d'Administration en date du 02/11/2016 est passé de 1 000 000 dinars en 2017 à 1 020 633 au 31 décembre 2018.

La garantie personnelle non rémunérée de Monsieur Abdelkader DRIDI, accordée en 2016 à la BH en couverture de dossiers d'importation de matières premières de la STIP à hauteur de 2 000 000 dinars est passée à 3 000 000 en 2017 et a été maintenue au cours de l'exercice 2018.

La garantie personnelle non rémunérée de Monsieur Abdelkader DRIDI à hauteur de 2 000 000 dinars, accordée à la STB en couverture de dossiers d'importation de matières premières de la STIP en 2016 et maintenue au cours de l'exercice 2017, est passée à 5 000 000 dinars en 2018.

II.2. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE AFRICA HOLDING :

Le compte courant de La société AFRICA HOLDING (principal actionnaire de la STIP) Ouvert sur les livres de la STIP suivant autorisation du Conseil d'administration en date du 02/11/2016 est passé de 1 201 000 dinars en 2017 à 1 001 000 dinars en 2018.

II.3. OPERATIONS AVEC LA SMTP (FILIALE MAROCAINE DE LA STIP) :

Au cours de l'exercice 2018 aucune opération commerciale avec la SMTP n'a été réalisée.

Il est à rappeler que suite à l'ouverture de la procédure de règlement judiciaire de la SMTP par jugement du tribunal de commerce de CASABLANCA en date du 25 Septembre 2017, la STIP a constaté en 2017 des provisions pour couvrir la totalité des comptes de la SMTP détaillés comme suit :

- Participation de la STIP au capital de SMTP arrêtée au 31 décembre 2018 à 4 508 355 D.
- Le solde client débiteur égal à 21 819 269 D provisionné à concurrence de 12 191 172 D, le reliquat, soit 9 628 097 D, correspond aux ristournes accordées et non encore payées à la SMTP enregistrées au passif du bilan.
- Le solde « débiteur divers SMTP » égal à 5 755 147 MAD soit 1 503 129 D correspondant à des intérêts de retard et des frais divers restants dus à la date de l'ouverture de la procédure de règlement judiciaire a fait l'objet d'une actualisation au cours de change du MAD du 31/12/2018 entraînant une perte de change égale à 290 412 D.
- Enfin le compte « créiteurs divers SMTP », présente un solde égal à 357 482,17 MAD soit 93 367 D, correspondant à la quote-part de la STIP dans les frais d'enregistrement supportés par SMTP du contrat de cession de ses parts dans la société MAAP.

II.4. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'OUVRAGES EN CAOUTCHOUC (SIOC) :

Votre société a acheté au cours des exercices 2017 et 2018 des matières premières auprès de la société SIOC dont Monsieur Abdelkader DRIDI est le Président Directeur Général pour un montant égal à 32 381 D non encore réglé.

II.5. EMPRUNTS NON COURANTS CONTRACTES PAR LA STIP :

Les emprunts non courants antérieurs à 2017 auprès des divers établissements de crédits ont fait l'objet au cours de l'exercice 2018 de négociations dans le cadre d'accords transactionnels en cours de finalisation.

Les intérêts et les intérêts de retard enregistrés au cours de l'exercice 2018 ont été respectivement arrêtés à 2 444 783 D et 1 437 891 D.

III. OPERATIONS SOUMISES A AUTORISATION, APPROBATION ET AUDIT :

En application des dispositions du paragraphe II-5 de l'article 200 du code des sociétés commerciales, toutes obligations et engagements pris vis-à-vis du Président Directeur Général, du Directeur Général et des membres du conseil d'administration relatifs aux éléments de rémunérations, indemnités et avantages qui leur sont attribués sont soumis à l'autorisation du conseil d'administration, à l'approbation de l'assemblée générale et à l'audit du commissaire aux comptes.

Du PV du conseil d'administration en date du 07/07/2016, il appert que Monsieur Abdelkader DRIDI, PDG puis Président du conseil d'administration de la société a renoncé à toute rémunération de la part de la STIP.

Monsieur Hassen Alaya, administrateur et Directeur Général de la société a reçu au cours de 2018 la somme de 15 000 D au titre de règlement partiel des honoraires de « chargé de fonctions » arrêtés à 63 000 D. Le solde au 31 décembre 2018 est arrêté à 45 000 D.

La société ASY TRADING dont Monsieur Ali LABIADH est associé et administrateur dans votre société a réalisé au cours de l'exercice 2018, un chiffre d'affaires égal à 597 377 D totalement réglé en 2018.

IV. OPERATIONS INTERDITES :

En application du paragraphe III de l'article 200 du code des sociétés commerciales, il est interdit au Président Directeur Général, au Directeur Général, aux administrateurs délégués, l'un de ses directeurs généraux adjoints, ou de l'un de ses administrateurs ainsi qu'aux conjoints, ascendants, descendants et toute personne interposée au profit de l'un d'entre eux, de contracter sous quelque forme que ce soit, des emprunts avec la société, de se faire consentir par elle une avance, un découvert en compte courant ou autrement, ou d'en recevoir des subventions ainsi que de se faire cautionner ou avaliser par elle, leurs engagements envers les tiers sous peine de nullité du contrat.

Au cours de l'exercice 2018, nous n'avons relevé aucune opération entrant dans ce cadre.

Fait à Tunis, le 30/06/2020

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nejiba CHOUK
Directeur Général
CABINET NEJIBA CHOUK

NEJIBA CHOUK
Expert Comptable
33, Rue de Paix 1001 Tunis
Tél: (216) 71 141 434 - Fax: (216) 71 141 434
E-mail: nejiba@nejibachouk.com

Hassen BOUAITA
Directeur Associé
F M B Z - KPMG TUNISIE

FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG
6, Rue de Royal-Les Berges du Lac II-1053-Tunis
MF: 810663T/ANN: 133 - RC: 8148892002
Tél: 71 104 341 - Fax: 71 194 320
E-mail: tunisia@kpmg.com

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018**

BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 31/12/2018
(exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	2 018	2 017	ECARTS
				2018-2017
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		8 779 498	8 763 797	15 701
Moins : Amortissements		-8 681 066	-8 659 908	-21 158
	4	98 432	103 889	-5 457
Immobilisations corporelles		181 251 026	181 161 048	89 978
Moins : Amortissements		-169 369 097	-167 378 512	-1 990 585
	4	11 881 928	13 782 535	-1 900 607
Immobilisations financières		4 956 128	5 071 958	-115 830
Moins : Provisions		-4 515 094	-4 551 544	36 450
	5	441 034	520 414	-79 380-
Total des actifs immobilisés		12 421 394	14 406 839	-1 985 445
Autres actifs non courants		0	0	0
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		12 421 394	14 406 839	-1 985 445
ACTIFS COURANTS				
Stocks		34 808 273	36 172 083	-1 363 809
Moins : Provisions		-1 190 768	-1 375 506	184 737
	6	33 617 505	34 796 577	-1 179 072
Clients et comptes rattachés		58 418 089	49 462 972	8 955 116
Moins : Provisions		-33 620 391	-28 435 087	-5 185 304
	7	24 797 698	21 027 886	3 769 813
Autres actifs courants		15 148 265	15 673 958	-525 693
Moins : Provisions		-2 322 673	-1 944 704	-377 969
	8	12 825 593	13 729 254	-903 662
Placements et autres actifs financiers		1 540 259	1 109 241	431 018
Moins : Provisions		-36 758		-36 758
	9	1 503 501	1 109 241	394 260
Liquidités et équivalents de liquidités		990 133	1 800 565	-810 431
TOTAL ACTIFS COURANTS		73 734 430	72 463 522	1 270 908
TOTAL ACTIFS		86 155 825	86 870 361	-714 537

BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 31/12/2018
(exprimé en millimes)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	2 018	2 017	ECARTS
				2018-2017
CAPITAUX PROPRES	-			
Capital social		12 623 469	12 623 469	0
Réserves légales		2 456 036	2 456 036	0
Réserves spéciales		2 619 117	2 619 117	0
Actions propres		-325 724	-325 724	0
Autres capitaux propres		7 729 096	7 734 096	-5 000
Résultats reportés		-248 637 166	-223 776 954	-24 860 212
T. CX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		-223 535 173	-198 669 961	-24 865 212
RESULTAT DE L'EXERCICE		-5 339 852	-24 860 296	19 520 444
T. CX PROPRES AVANT RESULTAT AFFECT		-228 875 025	-223 530 257	-5 344 768
Intérêts minoritaires dans les capitaux		-116	-6	-110
Intérêts minoritaires dans le résultat		-255	-26	-229
		-371	-31	-340
TOTAL CX PROPRES CONSOLIDES		-228 875 396	-223 530 288	-5 345 108
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts	V 12	26 460 562	33 874 993	-7 414 431
Autres passifs non courants	V 13	844 649	844 649	0
Provisions	V 14	6 243 419	9 318 113	-3 074 694
Autres dettes non courantes	V 15			
		33 548 630	44 037 755	-10 489 125
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	V 16	14 488 031	13 031 368	1 456 663
Autres passifs courants	V 17	87 293 826	83 841 226	3 452 601
Concours bancaires et autres passifs financiers	V 18	179 700 734	169 490 302	10 210 432
TOTAL PASSIFS COURANTS		281 482 591	266 362 895	15 119 696
TOTAL PASSIFS		315 031 221	310 400 650	4 630 571
TOTAL CX PROPRES ET PASSIFS		86 155 825	86 870 361	-714 537

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31/12/2018

LIBELLES	NOTES	2 018	2 017	ECARTS 2018-2017
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	VII.19	60 072 025	33 355 725	26 716 300
Autres produits d'exploitation	VII.20	380 520	115 504	265 016
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		60 452 544	33 471 229	26 981 315
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks de produits finis et des encours	VII.21	-257 551	-1 490 117	1 747 668
Achats d'approvisionnements consommés	VII.22	30 964 253	19 962 392	11 001 860
Charges de personnel	VII.23	19 348 194	20 352 636	-1 004 442
Dotations aux amortissements & aux provisions	VII.24	4 646 055	6 556 443	-1 910 387
Autres charges d'exploitation	VII.25	3 422 121	2 665 431	756 690
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		58 638 174	48 046 786	10 591 389
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 814 370	-14 575 557	16 389 927
Charges financières nettes	VII.26	-7 085 136	-12 440 597	5 355 461
Produits des placements	VII.27	6 491	27 124	-20 633
Autres gains ordinaires	VII.28	349 408	2 014 739	-1 665 331
Autres pertes ordinaires	VII.29	-141 054	234 089	-375 144
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-5 055 921	-24 740 201	19 684 280
Impôts sur les Sociétés	VII.30	-284 186	-120 121	-164 064
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-5 340 107	-24 860 323	19 520 216
Eléments extraordinaires		0	0	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-5 340 107	-24 860 323	19 519 864
intérêts minoritaires dans le résultat		-255	-26	-229
INTERETS MAJORITAIRES DANS LE RESULTAT	VII.31	-5 339 852	-24 860 297	19 520 445

**Etat des flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars Tunisiens)**

LIBELLES	NOTES	2 018	2 017	ECARTS 2018-2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		-5 339 852	-24 860 322	19 520 470
Ajustements pour :				
- Amortissements et provisions		4 315 889	6 556 443	-2 240 553
- Variations des :				
Stocks		1 363 809	-937 743	2 301 552
Créances		-10 048 745	-11 038 648	989 904
Autres actifs courants		781 323	843 197	-61 873
Placements et autres actifs financiers		-694 020	994 408	-1 688 428
Fournisseurs et autres dettes		5 393 778	6 510 407	-1 116 628
Autres passifs courants		-588 495	-3 126 681	2 538 186
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		-4 816 312	-25 058 941	20 242 629
Flux de trésorerie liés aux activités d'invest.				
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-105 679	-46 867	-58 812
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		404 000	42 383	361 617
Décaissements provenant de l'acquisition d'autres actifs immobilisés		23 247	0	23 247
Total flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		321 567	-4 484	326 051
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements provenant des emprunts		2 746 848	14 902 362	-12 155 514
Décaissement pour remboursement des emprunts		-2 120 399	-8 792 963	6 672 564
Encaissements provenant des subventions		-5 000	0	-5 000
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement		621 449	6 109 400	-5 487 951
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		0	0	0
Incidence de la variation des taux de change sur les flux de trésorerie des filiales étrangères		0	0	0
Variation de trésorerie		-3 873 295	-18 954 025	15 080 730
Trésorerie au début de l'exercice		-55 106 005	-36 151 980	-18 954 025
Trésorerie à la clôture de l'exercice		-58 979 300	-55 106 005	-3 873 295

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018**

NOTE N° I : PRESENTATION DU GROUPE

I.1. STRUCTURE JURIDIQUE DES SOCIETES DU GROUPE :

Le groupe « **STIP** » est composé de quatre sociétés : La STIP, la SOMACOP, la SOMACOP PLUS et la SMTP Amine.

I.1.1. La STIP :

C'est une société anonyme, créée le 21 Juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 Décembre 2003 à 42 078 240 D. Ce capital a été réduit, par l'AGE du 30 Juin 2008, pour un montant de 29 454 768 D ramenant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 D à 3 D. La même AGE a décidé une augmentation du capital qui n'a pas été suivie d'effets pour le montant de 42 078 240 D (émission de 14 026 080 nouvelles actions). L'AGE du 19 Juin 2014 a réduit le capital de 3 D pour le ramener de 12 623 472 D à 12 623 469 D et ce, moyennant l'annulation d'une action acquise par la société.

La société a pour objet principal la fabrication et la commercialisation des pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société "SONAP", la "STIP" est devenue, à partir de Juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 Octobre 2001 a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant, à l'époque, 10 % du capital social.

Au cours de l'exercice 2016, la Société AFRICA HOLDING a acheté à travers la BVMT 2 982 119 actions sur les 4 207 823 actions composant le capital social soit 70.87%.

I.1.2- LA SOMACOP :

La SOMACOP est une société anonyme constituée en 1983 avec un capital de 120 000 D. La SOMACOP a pour objet le commerce de tout article en pneumatique et industriel, la vulcanisation du caoutchouc et de ses dérivés et la commercialisation de tous articles et matériels se rapportant à la manutention ainsi que tous accessoires se rapportant à ladite activité.

Au 31 décembre 2018, le capital de la SOMACOP est arrêté à 595 000 D divisé en 5 950 actions de 10 dinars chacune ainsi qu'il résulte de l'évolution ci-après :

LIBELLE	MODIFICATIONS	NBRE D'ACTIONS	MONTANTS	CAPITAL APRES MODIFICATION
CONSTITUTION	Apport en numéraire	12 000	120 000	120 000
AGE DU 15/12/1983	Augmentation en numéraire	6 000	60 000	180 000
AGE DU 22/06/1987	- Réduction du capital par absorption des pertes - Augmentation du capital en numéraire	-11 000 15 000	-110 000 150 000	70 000 220 000
AGE DU 14/01/1993	- Réduction du capital par absorption des pertes	-11 000	-110 000	110 000
AGE DU 12/04/1994	Augmentation par Conversion de créances STIP	50 000	500 000	610 000
AGE DU 10/11/2005	- Réduction par absorption des pertes - Augmentation par Conversion de créances STIP	-61 000 500 000	-610 000 5 000 000	0 5 000 000
AGE DU 07/03/2006	- Réduction par absorption des pertes	-440 500	-4 405 000	595 000
SITUATION AU 31/12/2018		59 500	595 000	595 000

Sur les 59 500 actions composant le capital de la SOMACOP, La STIP détient 59 491 actions soit un pourcentage de contrôle de 99,98%.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

I.1.3- La SMTP Amine :

La SMTP Amine est une société anonyme de droit marocain constituée en 1997 au capital de 55 943 000 Dirham Marocain.

La société a pour objet l'achat, la vente et l'importation de pneumatiques de toutes dimensions sur l'ensemble du territoire marocain ainsi que le service après-vente des pneumatiques.

La STIP détient 363 978 actions des 559 430 actions composant le capital de la SMTP Amine, soit un pourcentage de contrôle de 65,06%.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit fiscal commun marocain. La SMTP est en période de règlement judiciaire.

I.1.4- LA SOMACOP PLUS :

La SOMACOP PLUS est une société à responsabilité limitée constituée le 19/10/1998 avec un capital de 10 000 D.

La SOMACOP PLUS a pour objet le commerce de tout article de pneumatiques, de caoutchouc industriel, la promotion, la vente, la réparation et la vulcanisation du pneumatique, de ses dérivés et ses composants ainsi que l'entretien et la maintenance des véhicules et plus particulièrement des pneumatiques et tout organe ayant un rapport direct ou indirect avec ceux-ci.

Au 31 décembre 2018, le capital est arrêté à 1 000 000 D divisé en 200 000 parts sociales de 5 dinars chacune ainsi qu'il résulte des modifications ci-après :

LIBELLE	MODIFICATIONS	NBRE D' ACTIONS	MONTANTS	CAPITAL APRES MODIFICATION
CONSTITUTION	Apport en numéraire	2 000	10 000	10 000
AGE DU 01/03/2013	Augmentation en numéraire	58 000	290 000	300 000
AGE DU 01/09/2015	Augmentation du capital	140 000	700 000	1 000 000
SITUATION AU 31/12/2018		200 000	1 000 000	1 000 000

- Sur les 200 000 parts composant le capital de la SOMACOP PLUS, la SOMACOP détient 199 800 parts conférant à la STIP un pourcentage de contrôle de 99,90%.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

NOTE N° II : REFERENTIEL COMPTABLE

II.1. DECLARATION DE CONFORMITE :

Les états financiers consolidés relatifs à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2018 ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables NCT N° 35 à 39 relatives à la consolidation.

II.2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

II.2.1. Continuité d'exploitation :

Le groupe a accusé une perte nette consolidée au titre de l'exercice 2018 égale à 5 339 852 D, portant les capitaux propres consolidés arrêtés à cette date à la somme négative de 228 875 025 D.

Parallèlement, le passif exigible arrêté, au 31 décembre 2018 à 315 031 221 D se trouve supérieur de 241 296 791 D à l'actif circulant.

Cette situation découle des difficultés économiques et financières structurelles résumées par société comme suit :

STIP :

Sur le plan financier la STIP souffre depuis 2003 d'un déséquilibre financier structurel chronique découlant des pertes successives totalisant au 31/12/2018 la somme de 253 977 018 D soit plus de vingt fois le capital social.

Sur le plan commercial la STIP souffre d'une concurrence déloyale : Le commerce informel représente 70% des besoins du marché Tunisien en pneus.

Sur le plan de la rentabilité la STIP souffre des résultats déficitaires de son unités de production de Menzel Bourguiba très obsolète (Pertes = 151% de son chiffre d'affaires). Et d'une sous activité de son unité de production de M'saken.

Sur le plan social la STIP souffre d'un sureffectif et d'une faible productivité : Le Ratio des frais de personnel sur le chiffre d'affaires est très élevé : 30.1% en 2015, 58.9 % en 2016, 61.4 % en 2017 et 32% en 2018.

Suite au cumul de ces difficultés, les années 2016, 2017 ont été marquées par plusieurs arrêts de la production puis par la fermeture des deux usines pour manque de matières premières et de moyens de financement du cycle de production, ce qui a gravement menacé la continuité de la société. En 2018 malgré un calme social, l'activité n'a pas permis d'atteindre le seuil de rentabilité pour insuffisance de financement du fonds de roulement.

SOMACOP :

Les menaces pesant sur la continuité d'exploitation de la SOMACOP se présentent comme suit :

- La baisse du chiffre d'affaires constatée en 2016 et 2017, a été dépassée en 2018 par une augmentation du chiffre d'affaires de 59,72 % par rapport à 2017 malgré l'existence des difficultés de trésorerie.
- Situation financière déséquilibrée avec des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social.
- Au cours de 2017 et 2018, la gestion de la SOMACOP a été caractérisée par la rationalisation des charges et par la mise en place d'une nouvelle politique de recouvrement des créances.

SMTP Amine :

Suite aux pertes cumulées dépassant la moitié de son capital social, suite à l'importance de son portefeuille créances irrécouvrables et au défaut de paiements récurrents de ses importations auprès de la STIP, la SMTP Amine a été soumise en 2017 à la procédure de redressement des entreprises en difficultés économiques.

Par jugement du tribunal de commerce de CASABLANCA en date du 25 Septembre 2017, la SMTP Amine a été déclarée en règlement judiciaire, la date de cessation de paiement a été fixée à 18 mois avant la date du jugement sus-indiqué soit le 25 janvier 2016.

Compte tenu de sa situation financière de la SMTP Amine arrêtée au 31/12/2016, aucun transfert de fonds en faveur de la STIP ne peut être espéré.

Compte tenu de tout ce qui précédé et des efforts engagés par la nouvelle direction de la STIP, et de la SOMACOP, nous avons estimé que le groupe à l'exception de la SMTP Amine, sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation pour le groupe STIP hors SMTP Amine qui en application de la NCT 35 relative aux états financiers consolidés a été écartée du périmètre de la consolidation.

La participation de la STIP y afférente a été considérée comme un placement.

II.2.2. Unité monétaire :

Les états financiers consolidés sont établis en Dinar Tunisien.

Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis au cours de clôture et les gains et pertes de change ont été imputées directement aux résultats conformément aux dispositions de la norme NCT N° 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

II.2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation effective de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants :

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33%
Know How	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	2,5% à 5%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureaux	10%

La société mère a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346 DT inscrite parmi les autres capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants :

Nature d'immobilisation	Taux
Constructions	2,5% à 5%
Matériels et outillages industriels	20%

II.2.4. Stocks :

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits en cours, produits finis et marchandises sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent conformément au paragraphe 31 de la norme comptable NCT N° 04 relative aux stocks. Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'achat pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

II.2.5. Emprunts et charges d'emprunt :

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

Les charges d'emprunts sont comptabilisées en résultat financier, sous l'intitulé "Charges financières nettes", à mesure qu'elles sont courues. Lorsqu'elles se rapportent à des actifs qualifiés (immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et stocks nécessitant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus), elles sont incorporées dans le coût conformément aux dispositions de la norme comptable NCT N° 13 relative aux charges d'emprunt.

II.2.6. Opérations en monnaies étrangères :

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, au niveau des comptes consolidés, sur la base du cours du jour de l'opération en date d'engagement et celui du règlement lors de leur dénouement financier. Les différences de change définitives dégagées sont portées, selon le cas, au niveau des comptes de pertes et gains de change. A la date de clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont actualisés en dinars par référence au taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et les gains de change latents découlant de cette actualisation sont portés en résultat conformément aux dispositions de la norme NCT N° 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

II.2.7. Revenus :

Les revenus provenant de la vente de marchandises et de produits fabriqués par le groupe sont comptabilisés lorsque l'ensemble des conditions suivantes est satisfait :

- Le groupe a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété,
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable,
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront au groupe,
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus découlant de la prestation de services sont, lorsque le résultat peut être estimé de façon fiable, comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus par référence au degré d'avancement des opérations à la date d'arrêté des états financiers consolidés.

Les revenus résultant de l'utilisation des ressources du groupe par des tiers moyennant intérêts, redevances ou dividendes sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La contrepartie obtenue de l'utilisation des ressources du groupe par des tiers peut être mesurée de façon fiable,
- Le recouvrement de la contrepartie obtenue est raisonnablement sûr.

Si une incertitude relative au recouvrement des contreparties au titre de la vente de marchandises et produits fabriqués, de prestations de services ou de l'utilisation des ressources du groupe par des tiers prend naissance après la constatation des revenus, une provision distincte est constituée pour en tenir compte ; le montant initialement comptabilisé au titre des revenus n'est pas ajusté.

III. PERIMETRE, METHODES ET DATE DE CLOTURE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

III.1. Périmètre de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de la STIP et de toutes les filiales contrôlées par celle-ci à l'exclusion de la SMTP Amine déclarée en règlement judiciaire.

Le pourcentage de contrôle et le pourcentage d'intérêt revenant au groupe se présentent comme suit :

LIBELLE	METHODE DE CONSOLIDATION	% DE CONTROLE	% D'INTERET
Société Mère : STIP	IG	100,00%	100,00%
Sociétés Filiales			
SOMACOP	IG	99,98%	99,98%
SOMACOP PLUS	IG	99,90%	99,89%

*

III.2. Méthode de consolidation :

Les sociétés du groupe ont été consolidées par la méthode de l'intégration globale conformément à la démarche suivante :

- Les états financiers individuels de la STIP et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique.
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la STIP.
- La valeur comptable de la participation de la STIP dans chaque filiale est éliminée pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

III.3. Date de clôture :

La date de clôture retenue pour l'arrêté des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre 2018.

NOTE N° IV. RETRAITEMENTS DES ETATS FINANCIERS :

Aucun retraitement des Etats Financiers 2017 n'a été effectué.

NOTES N° V RELATIVES AU BILAN CONSOLIDE

Le bilan consolidé de votre groupe des sociétés, arrêté au 31 décembre 2018, présente un total égal à 86 155 825 D contre 86 870 361 D au 31 décembre 2017, enregistrant une diminution égale à 714 536 D détaillée par rubrique comme suit :

(En dinars)

DESIGNATION	AU 31/12/2018	AU 31/12/2017	VARIATIONS	
			+	-
ACTIFS :				
ACTIFS NON COURANTS :				
- Immobilisations incorporelles	98 432	103 889		5 457
- Immobilisations corporelles	11 881 929	13 782 535		1 900 606
- Immobilisations financières	441 034	520 414		79 380
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	12 421 395	14 406 838		1 985 443
- Autres actifs non courants	0	0		
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	12 421 395	14 406 838		1 985 443
ACTIFS COURANTS :				
- Stocks	33 617 505	34 796 577		1 179 072
- Clients et comptes rattachés	24 797 698	21 027 886	3 769 812	
- Autres actifs courants	12 825 593	13 729 254		903 661
- Placements et autres actifs financiers	1 503 501	1 109 241	394 260	
- Liquidités et équivalents de liquidités	990 133	1 800 565		810 432
TOTAL ACTIFS COURANTS	73 734 430	72 463 523	4 164 072	2 893 165
TOTAL ACTIFS	86 155 825	86 870 361	4 164 072	4 878 608
			-714 536	
CAPITAUX PROPRES :				
- Capital social	12 623 469	12 623 469		
- Réserve légale	2 456 036	2 456 036		
- Réserves spéciales	2 619 117	2 619 117		
- Actions propres	-325 724	-325 724		
- Autres capitaux propres	7 729 096	7 734 096		5 000
- Résultats reportés	-248 637 166	-223 776 954		24 860 212
- Résultat de l'exercice	-5 339 852	-24 860 296	19 520 444	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-228 875 025	-223 530 257	19 520 444	24 865 212
- Intérêts minoritaires dans les capitaux	-116	-6		110
- Intérêts minoritaires dans le résultat	-255	-26		229
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	-371	-31	0	339
PASSIFS :				
PASSIFS NON COURANTS :				
- Emprunts	26 460 562	33 874 993		7 414 431
- Autres passifs non courants	844 649	844 649		
- Provisions	6 243 419	9 318 113		3 074 694
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	33 548 630	44 037 755	0	10 489 125
PASSIFS COURANTS :				
- Fournisseurs et comptes rattachés	14 488 031	13 031 368	1 456 663	
- Autres passifs courants	87 293 826	83 841 225	3 452 601	
- Concours bancaires et autres passifs financiers	179 700 734	169 490 302	10 210 432	
TOTAL PASSIFS COURANTS	281 482 591	266 362 895	15 119 696	0
TOTAL PASSIFS	315 031 221	310 400 650	15 119 696	10 489 125
T. CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	86 155 825	86 870 361	34 640 140	35 354 676
			-714 536	

V.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles est arrêtée au 31 décembre 2018 à 98 432 dinars détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS D'ORIGINE			
Know how	7 004 062	7 004 062	0
Logiciels	812 253	811 783	470
Fonds de commerce	912 938	912 938	0
Brevet	460	230	230
Site WEB	29 200	29 200	0
Immobilisations encours	20 584	5 584	15 001
TOTAL VALEURS D'ORIGINE	8 779 498	8 763 797	15 701
AMORTISSEMENTS	-8 681 066	-8 659 908	-21 158
VALEUR NETTE COMPTABLE	98 432	103 889	-5 457

V.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles est arrêtée au 31 décembre 2018 à 11 881 929 dinars détaillée comme suit :

(En dinars)

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS D'ORIGINE :			
Terrain	1 368 098	1 368 098	0
Constructions	24 736 871	24 736 871	0
Constructions réévaluées	870 029	870 029	0
Constructions sur sol d'autrui	155 500	155 500	0
Agenc. Aménag des constructions	3 869 631	3 748 881	120 750
Matériel et outillage industriel	106 093 436	105 766 171	327 266
Matériel et outillage réévalués	37 454 318	37 454 318	0
Matériel de transport	2 317 040	2 298 451	18 589
Matériel informatique	1 373 904	1 371 699	2 205
Agenc. Aménag et installations	2 226 284	2 220 907	5 377
Equipements de bureaux	515 002	509 950	5 052
Immobilisations en cours	270 912	660 172	-389 259
TOTAL VALEURS D'ORIGINE	181 251 026	181 161 047	89 979
AMORTISSEMENTS	-169 369 097	-167 378 512	-1 990 585
VALEUR NETTE COMPTABLE	11 881 929	13 782 535	-1 900 606

V.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

La valeur nette des immobilisations financières est arrêtée au 31 décembre 2018 à 441 034 dinars détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS BRUTES			
Titres de participation			
• SMTP	4 508 355	4 508 355	0
• STB	0	99 998	-99 998
Prêts au personnel à +1 an	20 481	44 981	-24 500
Cautionnements	427 292	418 624	8 668
TOTAL VALEURS BRUTES	4 956 128	5 071 958	-115 830
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-4 515 094	-4 551 544	36 450
VALEUR NETTE COMPTABLE	441 034	520 414	-79 380

* La SMTP, filiale marocaine de la STIP, a été déclarée en règlement judiciaire suivant décision du tribunal commercial de Casablanca en date du 25/09/2017.

La participation de la STIP au capital de cette dernière soit (4 508 355 D) a été intégralement provisionnée depuis 2017.

V.4. STOCKS :

Le stock est arrêté au 31 décembre 2018 à 33 617 505 dinars détaillé comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS BRUTES			
Matières premières	9 757 452	15 831 590	-6 074 138
Autres approvisionnements	7 369 782	8 094 610	-724 828
Marchandises	1 530 893	1 767 254	-236 361
Stock de produits finis	13 323 635	8 037 105	5 286 530
En-cours de production	2 826 511	2 441 524	384 987
TOTAL VALEUR BRUTE	34 808 273	36 172 083	-1 363 809
PROVISIONS	-1 190 768	-1 375 506	184 737
VALEUR NETTE COMPTABLE	33 617 505	34 796 577	-1 179 072

V.5. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

Au 31 Décembre 2018, les créances nettes sur les clients s'élèvent à 24 797 698 D contre 21 027 886 D à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant une augmentation égale à 3 769 812 D, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS BRUTES			
- Clients locaux	7 534 973	7 315 683	219 289
- Clients produits non encore facturés	49 790	346 243	-296 453
- Clients douteux	45 824 191	41 107 300	4 716 892
- Clients locaux chèques en caisse	3 915 230	0	3 915 230
- Clients effets à recevoir	1 093 905	693 747	400 158
TOTAL VALEURS BRUTES	58 418 089	49 462 973	8 955 116
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-33 620 391	-28 435 087	-5 185 304
VALEUR NETTE COMPTABLE	24 797 698	21 027 886	3 769 812

V.6. AUTRES ACTIFS COURANTS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 12 825 593 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS BRUTES			
Fournisseurs débiteurs	2 430 003	3 614 955	-1 184 952
Sociétés du groupe	2 049 170	1 538 202	510 967
Charges constatées d'avance	259 426	0	259 426
Personnel	134 304	101 586	32 717
Etat et comptes rattachés	6 945 965	9 806 973	-2 861 008
Etat, TVA récupérable	2 613 505	0	2 613 505
Etat, rappel d'impôt	399 335	0	399 335
Etat, crédit de TFP	18 660	0	18 660
Produits à recevoir	167 989	136 863	31 126
Compte d'attente	81 949	0	81 949
Divers	47 960	475 378	-427 418
TOTAL VALEURS BRUTES	15 148 266	15 673 957	-525 693
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-2 322 673	-1 944 704	-377 969
VALEURS NETTES COMPTABLES	12 825 593	13 729 253	-903 662

V.7. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 1 503 501 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS BRUTES			
Régies d'avance et accréditifs	1 440 261	746 241	694 020
Placements	99 998	363 000	-263 002
TOTAL VALEURS BRUTES	1 540 259	1 109 241	431 018
PROVISIONS	-36 758	0	-36 758
VALEURS NETTES COMPTABLES	1 503 501	1 109 241	394 260

V.8. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 990 133 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Banques	980 687	1 779 470	-798 783
Caisses	9 446	21 095	-11 649
TOTAL GENERAL	990 133	1 800 565	-810 432

VI : NOTES RELATIVES AUX RUBRIQUES DU PASSIF DU BILAN

VI.1. CAPITAUX PROPRES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à -228 875 396 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Capital social	12 623 469	12 623 469	0
Réserve légale	2 456 036	2 456 036	0
Réserve spéciale	2 619 117	2 619 117	0
Actions propres	-325 724	-325 724	0
Autres capitaux propres	7 729 096	7 734 096	-5 000
Résultats reportés	-248 637 166	-223 776 954	-24 860 212
Total CX avant résultat de l'exercice	-223 535 173	-198 669 961	-24 865 212
Résultat de l'exercice	-5 339 852	-24 860 296	19 520 444
T. CX avant Affectation du résultat de l'exercice	-228 875 025	-223 530 257	-5 344 768
Intérêts minoritaires dans les capitaux	-116	-6	-110
Intérêts minoritaires dans le résultat	-255	-26	-229
Total des intérêts minoritaires	-371	-31	-340
Total CX avant Affectation du résultat de l'exercice	-228 875 396	-223 530 288	-5 345 108

Actions propres

L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le rachat de 32 853 actions propres afin de réguler le cours boursier à un cours moyen de 9,917 D soit pour une valeur totale de 325 724 D.

Au 31 Décembre 2018, la STIP détenait encore les 32 845 actions.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N° 94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales :

En raison des pertes cumulées au 31 Décembre 2018, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée à l'effet de statuer sur les dispositions de cet article.

VI 2 EMPRUNTS :

Ce poste, arrêté au 31 décembre 2018 à 26 460 562 dinars est détaillé comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Emprunts à plus d'un an STIP	26 460 562	33 859 685	-7 399 123
Emprunts à plus d'un an SOMACOP	0	15 308	-15 308
	26 460 562	33 874 993	-7 414 431

VI.3. AUTRES PASSIFS NON COURANTS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 844 649 dinars correspondant à la rétrocession par l'Etat, durant les premières années d'activité de la STIP, d'un don italien.

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Rétrocession de l'Etat d'un don Italien	844 649	844 649	0
	844 649	844 649	0

VI.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 6 243 419 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Provision pour indemnités de départ à la retraite	1 895 473	1 969 793	-74 320
Autres provisions pour risques et charges	4 347 946	7 348 320	-3 000 374
	6 243 419	9 318 113	-3 074 694

VI.5. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Ce poste, arrêté au 31 décembre 2018 à 14 488 031 dinars est détaillé comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Fournisseurs d'exploitation			
• Fournisseurs locaux	5 638 636	5 243 752	394 884
• Fournisseurs étrangers	403 295	350 367	52 928
• Fournisseurs étrangers (écart de conversion)	159 144	109 169	49 975
• Fournisseurs charges à payer	4 853 164	5 262 314	-409 150
• Fournisseurs locaux, effets à payer	3 061 922	1 692 780	1 369 142
S/Total	14 116 160	12 658 382	1 457 779
Fournisseurs d'immobilisations			
• Fournisseurs locaux	116 491	116 491	0
• fournisseurs étrangers	25 555	25 555	0
• Fournisseurs, retenues de garantie	229 826	230 940	-1 116
S/Total	371 871	372 986	-1 116
TOTAL GENERAL	14 488 031	13 031 368	1 456 663

VI.6. AUTRES PASSIFS COURANTS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 87 293 826 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Clients créditeurs	16 969 822	14 411 071	2 558 751
Personnel (dont indemnité CCL : 2 386 606 D)	6 874 910	24 445 988	-17 571 078
Etat, impôts et taxes	47 735 443	41 602 999	6 132 444
Sociétés du groupe	2 116 631	2 908 470	-791 839
CNSS	13 132 107	0	13 132 107
Provisions pour risques et charges	89 785	89 785	0
Produits constatés d'avance	1 155	0	1 155
Charges à payer	199 471	0	199 471
Jetons de présence à payer	32 950	28 950	4 000
Divers	141 552	353 962	-212 410
TOTAUX	87 293 826	83 841 225	3 452 601

VI.7 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 179 700 734 dinars, détaillée comme

suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Emprunts échus et à moins d'un an			
• Echéances en principal à moins d'un an	7 420 994	9 026 217	-1 605 224
• Echéances en principal impayées	54 306 682	45 529 263	8 777 419
• Crédits de gestion	27 813 669	32 493 477	-4 679 808
• Intérêts courus	56 811 730	50 758 649	6 053 081
S/TOTAL	146 353 075	137 807 606	8 545 469
Banques et autres organismes financiers	33 347 659	31 682 695	1 664 963
TOTAL	179 700 734	169 490 302	10 210 432

VII. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

Le résultat consolidé net négatif de la Société STIP et ses filiales est arrêté au 31 décembre 2018 à -5 339 852 dinars contre -24 860 297 dinars au 31 décembre 2017, enregistrant une amélioration égale à 19 520 445 dinars.

Il correspond à la différence entre les produits et les charges de l'exercice, détaillée comme suit :

LIBELLES	2 018		2 017		ECARTS 2018-2017
	MONTANTS	%	MONTANTS	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Revenus	60 072 025	99,37%	33 355 725	99,65%	26 716 300
Autres produits d'exploitation	380 520	0,63%	115 504	0,35%	265 016
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	60 452 544	100,00%	33 471 229	100,00%	26 981 315
CHARGES D'EXPLOITATION					
Variation des stocks de produits finis et des encours	257 551	0,43%	-1 490 117	-4,45%	1 747 668
Achats d'approvisionnements consommés	30 964 253	51,22%	19 962 392	59,64%	11 001 860
Charges de personnel	19 348 194	32,01%	20 352 636	60,81%	-1 004 442
Dotations aux amortissements & aux provisions	4 646 055	7,69%	6 556 443	19,59%	-1 910 387
Autres charges d'exploitation	3 422 121	5,66%	2 665 431	7,96%	756 690
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	58 638 174	97,00%	48 046 786	143,55%	10 591 389
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 814 370	3,00%	-14 575 557	-43,55%	16 389 927
Charges financières nettes	-7 085 136	-11,72%	-12 440 597	-37,17%	5 355 461
Produits des placements	6 491	0,01%	27 124	0,08%	-20 633
Autres gains ordinaires	349 408	0,58%	2 014 739	6,02%	-1 665 331
Autres pertes ordinaires	-141 054	-0,23%	234 089	0,70%	-375 144
R. DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IS	-5 055 921	-8,36%	-24 740 201	-73,91%	19 684 280
Impôt sur les Sociétés	-284 186	-0,47%	-120 121	-0,36%	-164 064
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-5 340 107	-8,83%	-24 860 323	-74,27%	19 520 216
INTERETS MINORITAIRES DANS LE RESULTAT	-255	0,00%	-26	0,00%	-229
INTERETS MAJORITAIRES DANS LE RESULTAT	-5 339 852	-8,83%	-24 860 297	-74,27%	19 520 445

Du tableau ci-dessus, il y a lieu de souligner les remarques suivantes :

VII.1. PRODUITS :

VII.1.1 REVENUS :

Le chiffre d'affaires hors TVA du groupe STIP est passé de 33 355 725 D au 31 décembre 2017 à 60 072 025 D dinars au 31 décembre 2018, enregistrant une augmentation égale à 26 716 300 D.

Le détail du chiffre d'affaires se présente comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL			
. Produits finis	36 591 201	22 417 331	14 173 871
. Marchandises	16 134 758	9 799 037	6 335 721
. Produits intermédiaires et services	232 514	160 078	72 437
. Ristournes sur ventes		-1 532 555	1 532 555
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL	52 958 473	30 843 890	22 114 583
CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT			
. Produits finis	7 113 551	2 511 834	4 601 717
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT	7 113 551	2 511 834	4 601 717
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	60 072 025	33 355 725	26 716 300

VII.1.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Ce poste est arrêté au 31 décembre 2018 à 380 520 D contre 115 504 D au 31/12/2017 enregistrant une augmentation égale à 265 016 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
. Ventes de déchets	355 136	74 876	280 260
. Produits des activités annexes	20 384	20 883	-499
. Etudes et prestations de services	0	12 078	-12 078
. Quote-part subventions d'investissement de l'exercice	5 000	7 667	-2 667
TOTAUX	380 520	115 504	265 016

VII.2. CHARGES D'EXPLOITATION :

VII.2.1. ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 30 964 253 dinars contre 19 962 392 dinars au 31 décembre 2017, enregistrant une augmentation égale à 11 001 860 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
. Achats d'approvisionnements	2 676 983	11 120 635	-8 443 652
. Achats de fournitures et matières consommables	3 270 189	2 348 197	921 992
. Achats non stockés	4 577 135	2 740 877	1 836 259
. Variation de stocks matières premières et fournitures	5 929 067	1 941 489	3 987 578
. Achats de marchandises	14 368 572	931 822	13 436 750
. Variation de stocks marchandises	142 307	879 373	-737 066
TOTAL ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	30 964 253	19 962 392	11 001 860

VII.2.3 CHARGES DU PERSONNEL :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 19 348 194 dinars contre 20 352 636 dinars au 31 décembre 2017, soit respectivement 32% et 60.8% du chiffre d'affaires, enregistrant une diminution égale à 1 004 442 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
. Salaires	16 015 352	17 158 908	-1 143 556
. Charges sociales	3 344 042	3 010 822	333 220
. Autres charges sociales	-11 200	38 245	-49 445
. Fonds social	0	144 661	-144 661
Total	19 348 194	20 352 636	-1 004 442

VII.2.4 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 4 646 055 dinars contre 6 556 443 dinars au 31 décembre 2017, enregistrant une augmentation égale à 1 910 387 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			
. Dotations aux amortis des immobilisations corporelles & incorporelles	2 011 741	2 094 843	-83 102
TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 011 741	2 094 843	-83 102
DOTATIONS AUX PROVISIONS			
. Dotations aux provisions pour risques et charges	830 807	3 307 743	-2 476 936
. Dotations aux provisions pour stocks	24 432	218 210	-193 778
. Dotations aux provisions pour dépréciation des clients	5 402 127	5 939 356	-537 230
. Dotations aux provisions des autres actifs courants	88 235	425 682	-337 446
. Dotations aux provisions des éléments financiers	308	3 948	-3 640
. Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	290 411	2 052 980	-1 762 569
TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS	6 636 320	11 947 920	-5 311 600
REPRISES DE PROVISIONS			
Reprise sur provisions pour dépréciation des stocks	-955	-19 324	18 369
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	-94 872	-6 820 992	6 726 120
Reprise sur provisions pour risques et charges*	-3 906 179	-646 004	-3 260 175
TOTAL REPRISES DE PROVISIONS	-4 002 006	-7 486 320	3 484 314
PROVISIONS NETTES	2 634 314	4 461 600	-1 827 286
TOTAL DOTATION AUX AMORT ET PROVISIONS	4 646 055	6 556 443	-1 910 387

*Les reprises sur provisions pour risques et charges se détaillent comme suit :

Annulation des commissions du client WTC après avoir gagné le jugement	: 3 012 784 D
Annulation autres risques régularisés	: 893 395 D
	3 906 179 D

VII.2.5 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 3 422 121 dinars contre 2 665 431 dinars au 31 décembre 2017, enregistrant une augmentation égale à 756 690 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)			
. Location & charges locatives	104 550	138 461	-33 910
. Entretien et réparations	178 971	117 004	61 967
. Primes d'assurances	1 225 806	476 255	749 551
. Autres	148 165	128 987	19 179
SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)	1 657 492	860 706	796 786
AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION			
. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	488 032	176 938	311 094
. Publicités et propagandes	-39 150	448 482	-487 633
. Frets et transport sur ventes	7 482	79 716	-72 234
. Voyages et déplacements	70 400	39 563	30 837
. Missions et réceptions	96 652	114 928	-18 277
. Frais postaux et de télécommunication	81 870	131 116	-49 246
. Commissions bancaires et de Factoring	581 943	484 576	97 367
. Formations professionnelles	67 158	27 886	39 272
. Dons et subventions	13 116	500	12 616
. Divers	4 000	4 150	-150
TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION	1 371 503	1 507 856	-136 353
IMPOTS ET TAXES	393 126	296 870	96 256
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	3 422 121	2 665 431	756 690

VII.2.6. CHARGES FINANCIERES NETTES :

Les charges financières nettes totalisent au 31 Décembre 2018 7 085 136 D contre 12 440 597 D à la fin de l'exercice 2017 enregistrant une baisse égale à 5 355 460 D soit 43,05% détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
. Intérêts sur emprunts	2 449 409	3 337 578	-888 169
. Intérêts sur crédits de gestion	3 672 804	2 674 247	998 557
. Intérêts et Pénalités de retard	2 501 167	10 638 893	-8 137 727
. Pertes de Change	4 161 062	2 852 250	1 308 812
. Gains de Change	-5 680 588	-6 747 404	1 066 816
. Autres produits financiers	-18 717	-314 968	296 251
	7 085 136	12 440 597	-5 355 460

VII.2.7. AUTRES PERTES ET AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Ces postes respectivement arrêtés au 31 décembre 2018 à 141 054 D et 349 408 D totalisant un gain net égal à 208 354 D représentent le résultat des diverses opérations d'apurement des comptes anciens irrécouvrable et non exigibles.

VII.2.8. IMPOT SUR LES SOCIETES :

L'impôt sur les sociétés est arrêté au 31 Décembre 2018 à 284 186 D contre 120 121 au 31 décembre 2017 enregistrant une augmentation égale à 164 064 D.

VII.2.9. RESULTAT NET DE L'EXERCICE :

Le résultat net de l'exercice est arrêté à -5 339 852 dinars contre -24 860 297 dinars au 31 décembre 2017, enregistrant une amélioration égale à 19 520 445 dinars.

VIII. ENGAGEMENTS HORS BILANS :

Les engagements hors bilans du groupe STIP sont arrêtés au 31/12/2018 à 382 916 866 D contre 355 699 085 D au 31/12/2017 enregistrant une augmentation égale à 27 217 781 D détaillée comme suit :

LIBELLES	2018	2017	ECARTS
ENGAGEMENTS DONNES			
- HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS	340 651 810	336 951 810	3 700 000
- EFFETS ESCOMPTEES :	15 481 362	736160	14 745 202
- CAUTIONS RECUES	7 600 000	8 600 000	-1 000 000
- CAUTIONS RECIPROQUES	19 183 694	9 411 115	9 772 579
TOTAL ENGAGEMENTS HORS BILAN	382 916 866	355 699 085	27 217 781

Le détail des engagements par catégories se présente comme suit :

VIII.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

VIII.1.1. HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS

(En Dinars)

CREDITS	1-TF N°40372 Sousse dénommé ALAMAL	2-TF N° 110803 Tunis dénommé Terrain du Port Etat	3-TF N° 2518 Manouba Tunis dénommé STIP	4-TF N° 16680 Manouba Tunis dénommé AMINE	5-TF N° 186438 Tunis dénommé FORCE DU PNEU	6. FONDS DE COMMERCE	7. MATERIEL	TOTAL
BNA								
10 000 000	10 000 000		10 000 000				10 000 000	10 000 000
10 000 000							10 000 000	10 000 000
8 538 600	8 538 600		8 538 600				8 538 600	8 538 600
7 310 000			7 310 000			7 310 000	7 310 000	7 310 000
7 022 500			7 022 500					7 022 500
7 000 000	7 000 000		7 000 000				7 000 000	7 000 000
5 000 000	5 000 000							5 000 000
5 000 000	5 000 000		5 000 000			5 000 000	5 000 000	5 000 000
5 000 000						5 000 000	5 000 000	5 000 000
4 900 000	4 900 000						4 900 000	4 900 000
4 900 000							4 900 000	4 900 000
3 400 000	3 400 000		3 400 000			3 400 000	3 400 000	3 400 000
1 462 500	1 462 500							1 462 500
1 400 000	1 400 000		1 400 000					1 400 000
1 102 500	1 102 500							1 102 500
950 000	950 000							950 000
625 000	625 000							625 000
382 500	382 500							382 500
200 000	200 000		200 000			200 000	200 000	200 000
200 000							200 000	200 000
84 393 600	49 961 100	0	49 871 100	0	0	20 910 000	66 448 600	84 393 600
STB								
636 000	636 000							636 000
690 000	690 000							690 000
1 085 000	1 085 000							1 085 000
350 000	350 000							350 000
2 000 000	2 000 000			2 000 000			2 000 000	2 000 000
1 865 000	1 865 000							1 865 000
7 737 000	7 737 000							7 737 000
1 160 000	1 160 000			1 160 000				1 160 000
490 000	490 000							490 000
5 000 000	5 000 000			5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000
9 000 000	9 000 000			9 000 000		9 000 000	9 000 000	9 000 000
5 000 000	5 000 000			5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000
3 265 000	3 265 000			3 265 000			3 265 000	3 265 000
8 673 000	8 673 000			8 673 000			8 673 000	8 673 000
11 042 000	11 042 000			11 042 000		11 042 000		11 042 000
200 000	200 000							200 000
5 000 000	5 000 000							5 000 000
11 000 000	11 000 000		11 000 000	11 000 000		11 000 000	11 000 000	11 000 000
BDET								
3 700 000	3 700 000							3 700 000
77 893 000	77 893 000	0	11 000 000	56 140 000	0	41 042 000	43 938 000	77 893 000
BH								
18 580 000	18 580 000		18 580 000			18 580 000		18 580 000
10 986 666	10 986 666		10 986 666			10 986 666		10 986 666
17 650 000	17 650 000			17 650 000	17 650 000			17 650 000
47 216 666	47 216 666	0	29 566 666	17 650 000	17 650 000	29 566 666	0	47 216 666

CREDITS	1-TF N°40372 Sousse dénommé ALAMAL	2-TF N° 110803 Tunis dénommé Terrain du Port Etat	3-TF N° 2518 Manouba Tunis dénommé STIP	4-TF N° 16680 Manouba Tunis dénommé AMINE	5-TF N° 186438 Tunis dénommé FORCE DU PNEU	6.FONDS DE COMMERCE	7. MATERIEL	TOTAL
BS								
8 250 000	8 250 000					8 250 000	8 250 000	8 250 000
6 600 000							6 600 000	6 600 000
6 600 000							6 600 000	6 600 000
4 640 000	4 640 000							4 640 000
2 880 000						2 880 000	2 880 000	2 880 000
2 195 000						2 195 000		2 195 000
2 000 000	2 000 000						2 000 000	2 000 000
1 000 000	1 000 000					1 000 000	1 000 000	1 000 000
1 000 000	1 000 000						1 000 000	1 000 000
1 000 000							1 000 000	1 000 000
36 165 000	16 890 000	0	0	0	0	14 325 000	29 330 000	36 165 000
UIB								
4 600 000	4 600 000						4 600 000	4 600 000
2 880 000							2 880 000	2 880 000
4 600 000							4 600 000	4 600 000
2 880 000							2 880 000	2 880 000
2 880 000	2 880 000						2 880 000	2 880 000
4 000 000	4 000 000					4 000 000	4 000 000	4 000 000
21 840 000	11 480 000	0	0	0	0	4 000 000	21 840 000	21 840 000
BFT								
1 760 000	1 760 000							1 760 000
3 890 000	3 890 000	3 890 000						3 890 000
3 000 000	3 000 000					3 000 000	3 000 000	3 000 000
6 531 151				6 531 151				6 531 151
15 181 151	8 650 000	3 890 000	0	6 531 151	0	3 000 000	3 000 000	15 181 151
ATB								
4 000 000	4 000 000						4 000 000	4 000 000
3 050 000	3 050 000					3 050 000	3 050 000	3 050 000
1 650 000							1 650 000	1 650 000
1 650 000							1 650 000	1 650 000
4 000 000							4 000 000	4 000 000
14 350 000	7 050 000	0	0	0	0	3 050 000	14 350 000	14 350 000
BTK + BTKD								
892 393	892 393					892 393		892 393
5 770 000	5 770 000							5 770 000
6 000 000	6 000 000					6 000 000		6 000 000
12 662 393	12 662 393	0	0	0	0	6 892 393	0	12 662 393
AMEN BANK								
7 000 000	7 000 000					7 000 000		7 000 000
1 200 000	1 200 000							1 200 000
1 200 000	1 200 000							1 200 000
850 000						850 000	850 000	850 000
10 250 000	9 400 000	0	0	0	0	7 850 000	850 000	10 250 000
UBCI								
6 000 000							6 000 000	6 000 000
4 000 000							4 000 000	4 000 000
10 000 000	0	0	0	0	0	0	10 000 000	10 000 000
BIAT								
2 000 000	2 000 000							2 000 000
2 500 000						2 500 000		2 500 000
2 500 000	2 500 000					2 500 000	2 500 000	2 500 000
7 000 000	4 500 000	0	0	0	0	5 000 000	2 500 000	7 000 000
340 651 810	249 403 159	3 890 000	90 437 766	80 321 151	17 650 000	135 636 059	192 256 600	340 651 810

VIII.1.2. EFFETS ESCOMPTEES

CLIENTS	MONTANTS
SOMACOP	4 520 000
STPCI	3 398 640
JOMAA PNEU	1 471 392
EL Wafa	1 167 113
SCP	1 117 980
PNEURAMA	770 390
STE JOMAA	749 499
COMET	487 316
TUNICOM	413 162
PARENIN	392 532
SICAME	293 534
SFAX PNEU	282 862
ETS KHALFALLAH	206 024
ICAR	86 429
SIMATRA	58 633
BECHIR LOUATI	47 352
SIMMA	11 689
SITAR	6 816
TOTAL	15 481 362

VIII.2. ENGAGEMENTS RECUS :

CLIENTS	MONTANTS	OBSERVATIONS
Abdelmajid BEJAOU SPG STPCI	2 000 000 D	Enregistré à la recette des finances cité Mahrajène Tunis le 25/08/2004 sous le n° 04606604 (Copie)
Ridha KHLIF GROS PNEUS SPG	400 000 D	Enregistré à la recette des finances de Gremda Sfax le 28/08/2004 sous le n° 04600705
SOCOP	1 200 000 D	Enregistré à la recette des finances Avenue de la gare Tunis le 21/12/2000 sous le n° 601701
Mongi DAMMAK CSPD	1 000 000 D	Signature légalisée à Sfax le 04/10/2005 (Copie)
Bechir LOUATI	1 000 000 D	Enregistré à la REAS 1 ^{er} Bureau-Tunis le 17/10/2005 sous le n° 5607406
Mondher ELGHALI TUNICOM	500 000 D	Enregistré à la recette des finances Rue de Paradis-Ariana le 16/07/2014 sous le n° 14606444
Ahmed SAHNOUN SNP	1 000 000 D	Enregistré à la recette des finances le 22/10/2002 sous le n° 02604721 (copie)

Hypothèques au profit de la STIP

Société SOCOP	MONTANTS	OBSERVATIONS
Titre foncier n°34391 Ben Arous	500 000 D	Hypothèque à hauteur de 500 000 D en date du 21/04/2004
TOTAL GENERAL	7 600 000 D	

VIII.3. CAUTIONS RECIPROQUES

DESIGNATION	MONTANTS	OBSERVATIONS
CAUTIONS DOUANIERES	6 754 324	
CAUTIONS DOUANIERES	1 599 346	
AUTRES CAUTIONS DOUANIERES	500 000	DOUANE MISE A LA CONSOMMATION
TRANSTU	54 790	CAUTION DEFINITIVE / (MARCHE)
TRANSTU	61 134	CAUTION DEFINITIVE / (MARCHE)
OMPP	300	
LETTRE DE GARANTIE	111 800	
SNCFT	12 000	GARANTIE
CNAM	90 000	
ABDELKADER DRIDI	5 000 000	STB
ABDELKADER DRIDI	3 000 000	BH
SIOC	1 000 000	BH
AFRICA HLDING	1 000 000	BH
TOTAL	19 183 694	

I.1.2- LA SOMACOP :

La SOMACOP est une société anonyme constituée en 1983 avec un capital de 120 000 D
 La SOMACOP a pour objet le commerce de tout article en pneumatique et industriel, la vulcanisation du caoutchouc et de ses dérivés et la commercialisation de tous articles et matériels se rapportant à la manutention ainsi que tous accessoires se rapportant à ladite activité.

Au 31 décembre 2018, le capital de la SOMACOP est arrêté à 595 000 D divisé en 5 950 actions de 10 dinars chacune ainsi qu'il résulte de l'évolution ci-après :

LIBELLE	MODIFICATIONS	NBRE D' ACTIONS	MONTANTS	CAPITAL APRES MODIFICATION
CONSTITUTION	Apport en numéraire	12 000	120 000	120 000
AGE DU 15/12/1983	Augmentation en numéraire	6 000	60 000	180 000
AGE DU 22/06/1987	- Réduction du capital par absorption des pertes	-11 000	-110 000	70 000
	- Augmentation du capital en numéraire	15 000	150 000	220 000
AGE DU 14/01/1993	- Réduction du capital par absorption des pertes	-11 000	-110 000	110 000
AGE DU 12/04/1994	Augmentation par Conversion de créances STIP	50 000	500 000	610 000
AGE DU 10/11/2005	- Réduction par absorption des pertes	-61 000	-610 000	0
	- Augmentation par Conversion de créances STIP	500 000	5 000 000	5 000 000
AGE DU 07/03/2006	- Réduction par absorption des pertes	-440 500	-4 405 000	595 000
SITUATION AU 31/12/2018		59 500	595 000	595 000

Sur les 59 500 actions composant le capital de la SOMACOP, La STIP détient 59 491 actions soit un pourcentage de contrôle de 99,98%.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

I.1.3- La SMTP Amine :

La SMTP Amine est une société anonyme de droit marocain constituée en 1997 au capital de 55 943 000 Dirham Marocain.

La société a pour objet l'achat, la vente et l'importation de pneumatiques de toutes dimensions sur l'ensemble du territoire marocain ainsi que le service après-vente des pneumatiques.

La STIP détient 363 978 actions des 559 430 actions composant le capital de la SMTP Amine, soit un pourcentage de contrôle de 65,06%.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit fiscal commun marocain. La SMTP est en période de règlement judiciaire.

I.1.4- LA SOMACOP PLUS :

La SOMACOP PLUS est une société à responsabilité limitée constituée le 19/10/1998 avec un capital de 10 000 D.

La SOMACOP PLUS a pour objet le commerce de tout article de pneumatiques, de caoutchouc industriel, la promotion, la vente, la réparation et la vulcanisation du pneumatique, de ses dérivés et ses composantes ainsi que l'entretien et la maintenance des véhicules et plus particulièrement des pneumatiques et tout organe ayant un rapport direct ou indirect avec ceux-ci.

Au 31 décembre 2018, le capital est arrêté à 1 000 000 D divisé en 200 000 parts sociales de 5 dinars chacune ainsi qu'il résulte des modifications ci-après :

LIBELLE	MODIFICATIONS	NBRE D' ACTIONS	MONTANTS	CAPITAL APRES MODIFICATION
CONSTITUTION	Apport en numéraire	2 000	10 000	10 000
AGE DU 01/03/2013	Augmentation en numéraire	58 000	290 000	300 000
AGE DU 01/09/2015	Augmentation du capital	140 000	700 000	1 000 000
SITUATION AU 31/12/2018		200 000	1 000 000	1 000 000

Sur les 200 000 parts composant le capital de la SOMACOP PLUS, la SOMACOP détient 199 800 parts conférant à la STIP un pourcentage de contrôle de 99,90%.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

NOTE N° II : REFERENTIEL COMPTABLE

II.1. DECLARATION DE CONFORMITE :

Les états financiers consolidés relatifs à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2018 ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables NCT N° 35 à 39 relatives à la consolidation.

II.2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

II.2.1. Continuité d'exploitation :

Le groupe a accusé une perte nette consolidée au titre de l'exercice 2018 égale à 5 339 852 D, portant les capitaux propres consolidés arrêtés à cette date à la somme négative de 228 875 025 D.

Parallèlement, le passif exigible arrêté, au 31 décembre 2018 à 315 031 221 D se trouve supérieur de 241 296 791 D à l'actif circulant.

Cette situation découle des difficultés économiques et financières structurelles résumées par société comme suit :

STIP :

Sur le plan financier la STIP souffre depuis 2003 d'un déséquilibre financier structurel chronique découlant des pertes successives totalisant au 31/12/2018 la somme de 253 977 018 D soit plus de vingt fois le capital social.

Sur le plan commercial la STIP souffre d'une concurrence déloyale : Le commerce informel représente 70% des besoins du marché Tunisien en pneus.

Sur le plan de la rentabilité la STIP souffre des résultats déficitaires de son unités de production de Menzel Bourguiba très obsolète (Pertes = 151% de son chiffre d'affaires). Et d'une sous activité de son unité de production de M'saken.

Sur le plan social la STIP souffre d'un sureffectif et d'une faible productivité : Le Ratio des frais de personnel sur le chiffre d'affaires est très élevé : 30.1% en 2015, 58.9 % en 2016, 61.4 % en 2017 et 32% en 2018.

Suite au cumul de ces difficultés, les années 2016, 2017 ont été marquées par plusieurs arrêts de la production puis par la fermeture des deux usines pour manque de matières premières et de moyens de financement du cycle de production, ce qui a gravement menacé la continuité de la société.

En 2018 malgré un calme social, l'activité n'a pas permis d'atteindre le seuil de rentabilité pour insuffisance de financement du fonds de roulement.

SOMACOP :

Les menaces pesant sur la continuité d'exploitation de la SOMACOP se présentent comme suit :

- La baisse du chiffre d'affaires constatée en 2016 et 2017, a été dépassée en 2018 par une augmentation du chiffre d'affaires de 59,72 % par rapport à 2017 malgré l'existence des difficultés de trésorerie.
- Situation financière déséquilibrée avec des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social.
- Au cours de 2017 et 2018, la gestion de la SOMACOP a été caractérisée par la rationalisation des charges et par la mise en place d'une nouvelle politique de recouvrement des créances.

SMTP Amine :

Suite aux pertes cumulées dépassant la moitié de son capital social, suite à l'importance de son portefeuille créances irrécouvrables et au défaut de paiements récurrents de ses importations auprès de la STIP, la SMTP Amine a été soumise en 2017 à la procédure de redressement des entreprises en difficultés économiques.

Par jugement du tribunal de commerce de CASABLANCA en date du 25 Septembre 2017, la SMTP Amine a été déclarée en règlement judiciaire, la date de cessation de paiement a été fixée à 18 mois avant la date du jugement sus-indiqué soit le 25 janvier 2016.

Compte tenu de sa situation financière de la SMTP Amine arrêtée au 31/12/2016, aucun transfert de fonds en faveur de la STIP ne peut être espéré.

Compte tenu de tout ce qui précédé et des efforts engagés par la nouvelle direction de la STIP, et de la SOMACOP, nous avons estimé que le groupe à l'exception de la SMTP Amine, sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation pour le groupe STIP hors SMTP Amine qui en application de la NCT 35 relative aux états financiers consolidés a été écartée du périmètre de la consolidation. La participation de la STIP y afférente a été considérée comme un placement.

II.2.2. Unité monétaire :

Les états financiers consolidés sont établis en Dinar Tunisien.

Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangères ont été convertis au cours de clôture et les gains et pertes de change ont été imputées directement aux résultats conformément aux dispositions de la norme NCT N° 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

II.2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les

frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation. Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation effective de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants :

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33%
Know How	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	2,5% à 5%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureaux	10%

La société mère a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346 DT inscrite parmi les autres capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants :

Nature d'immobilisation	Taux
Constructions	2,5% à 5%
Matériels et outillages industriels	20%

II.2.4. Stocks :

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits en cours, produits finis et marchandises sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent. Conformément au paragraphe 31 de la norme comptable NCT N° 04 relative aux stocks. Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'achat pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

II.2.5. Emprunts et charges d'emprunt :

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

Les charges d'emprunts sont comptabilisées en résultat financier, sous l'intitulé "Charges financières nettes", à mesure qu'elles sont courues.

Lorsqu'elles se rapportent à des actifs qualifiés (immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et stocks nécessitant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus), elles sont incorporées dans le coût conformément aux dispositions de la norme comptable NCT N° 13 relative aux charges d'emprunt.

II.2.6. Opérations en monnaies étrangères :

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, au niveau des comptes consolidés, sur la base du cours du jour de l'opération en date d'engagement et celui du règlement lors de leur dénouement financier.

Les différences de change définitives dégagées sont portées, selon le cas, au niveau des comptes de pertes et gains de change.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires courants libellés en monnaies étrangères sont actualisés en dinars par référence au taux de change en vigueur à cette date.

Les pertes et les gains de change latents découlant de cette actualisation sont portés en résultat conformément aux dispositions de la norme NCT N° 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

II.2.7. Revenus :

Les revenus provenant de la vente de marchandises et de produits fabriqués par le groupe sont comptabilisés lorsque l'ensemble des conditions suivantes est satisfait :

- Le groupe a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété,
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable,
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront au groupe,
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus découlant de la prestation de services sont, lorsque le résultat peut être estimé de façon fiable, comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus par référence au degré d'avancement des opérations à la date d'arrêt des états financiers consolidés.

Les revenus résultant de l'utilisation des ressources du groupe par des tiers moyennant intérêts, redevances ou dividendes sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La contrepartie obtenue de l'utilisation des ressources du groupe par des tiers peut être mesurée de façon fiable,
- Le recouvrement de la contrepartie obtenue est raisonnablement sûr.

Si une incertitude relative au recouvrement des contreparties au titre de la vente de marchandises et produits fabriqués, de prestations de services ou de l'utilisation des ressources du groupe par des tiers prend naissance après la constatation des revenus, une provision distincte est constituée pour en tenir compte ; le montant initialement comptabilisé au titre des revenus n'est pas ajusté.

III. PERIMETRE, METHODES ET DATE DE CLOTURE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

III.1. Périmètre de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de la STIP et de toutes les filiales contrôlées par celle-ci à l'exclusion de la SMTP Amine déclarée en règlement judiciaire.

Le pourcentage de contrôle et le pourcentage d'intérêt revenant au groupe se présentent comme suit :

LIBELLE	METHODE DE CONSOLIDATION	% DE CONTROLE	% D'INTERET
Société Mère : STIP	IG	100,00%	100,00%
Sociétés Filiales			
SOMACOP	IG	99,98%	99,98%
SOMACOP PLUS	IG	99,90%	99,89%

*

III.2. Méthode de consolidation :

Les sociétés du groupe ont été consolidées par la méthode de l'intégration globale conformément à la démarche suivante :

- Les états financiers individuels de la STIP et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique.
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la STIP.
- La valeur comptable de la participation de la STIP dans chaque filiale est éliminée pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

III.3. Date de clôture :

La date de clôture retenue pour l'arrêté des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre 2018.

NOTE N° IV. RETRAITEMENTS DES ETATS FINANCIERS :

Aucun retraitement des Etats Financiers 2017 n'a été effectué.

NOTES N° V RELATIVES AU BILAN CONSOLIDE

Le bilan consolidé de votre groupe des sociétés, arrêté au 31 décembre 2018, présente un total égal à 86 155 825 D contre 86 870 361 D au 31 décembre 2017, enregistrant une diminution égale à 714 536 D détaillée par rubrique comme suit :

(En dinars)

LIBELLES	AU 31/12/2018	AU 31/12/2017	VARIATIONS	
			+	-
ACTIFS :				
ACTIFS NON COURANTS :				
- Immobilisations incorporelles	98 432	103 889		5 457
- Immobilisations corporelles	11 881 929	13 782 535		1 900 606
- Immobilisations financières	441 034	520 414		79 380
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	12 421 395	14 406 838		1 985 443
- Autres actifs non courants	0	0		
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	12 421 395	14 406 838		1 985 443
ACTIFS COURANTS :				
- Stocks	33 617 505	34 796 577		1 179 072
- Clients et comptes rattachés	24 797 698	21 027 886	3 769 812	
- Autres actifs courants	12 825 593	13 729 254		903 661
- Placements et autres actifs financiers	1 503 501	1 109 241	394 260	
- Liquidités et équivalents de liquidités	990 133	1 800 565		810 432
TOTAL ACTIFS COURANTS	73 734 430	72 463 523	4 164 072	2 893 165
TOTAL ACTIFS	86 155 825	86 870 361	4 164 072	4 878 608
			-714 536	
CAPITAUX PROPRES :				
- Capital social	12 623 469	12 623 469		
- Réserve légale	2 456 036	2 456 036		
- Réserves spéciales	2 619 117	2 619 117		
- Actions propres	-325 724	-325 724		
- Autres capitaux propres	7 729 096	7 734 096		5 000
- Résultats reportés	-248 637 166	-223 776 954		24 860 212
- Résultat de l'exercice	-5 339 852	-24 860 296	19 520 444	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-228 875 025	-223 530 257	19 520 444	24 865 212
- Intérêts minoritaires dans les capitaux	-116	-6		110
- Intérêts minoritaires dans le résultat	-255	-26		229
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	-371	-31	0	339
PASSIFS :				
PASSIFS NON COURANTS :				
- Emprunts	26 460 562	33 874 993		7 414 431
- Autres passifs non courants	844 649	844 649		
- Provisions	6 243 419	9 318 113		3 074 694
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	33 548 630	44 037 755	0	10 489 125
PASSIFS COURANTS :				
- Fournisseurs et comptes rattachés	14 488 031	13 031 368	1 456 663	
- Autres passifs courants	87 293 826	83 841 225	3 452 601	
- Concours bancaires et autres passifs financiers	179 700 734	169 490 302	10 210 432	
TOTAL PASSIFS COURANTS	281 482 591	266 362 895	15 119 696	0
TOTAL PASSIFS	315 031 221	310 400 650	15 119 696	10 489 125
T. CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	86 155 825	86 870 361	34 640 140	35 354 676
			-714 536	

V.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles est arrêtée au 31 décembre 2018 à 98 432 dinars détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS D'ORIGINE			
Know how	7 004 062	7 004 062	0
Logiciels	812 253	811 783	470
Fonds de commerce	912 938	912 938	0
Brevet	460	230	230
Site WEB	29 200	29 200	0
Immobilisations encours	20 584	5 584	15 001
TOTAL VALEURS D'ORIGINE	8 779 498	8 763 797	15 701
AMORTISSEMENTS	-8 681 066	-8 659 908	-21 158
VALEUR NETTE COMPTABLE	98 432	103 889	-5 457

V.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles est arrêtée au 31 décembre 2018 à 11 881 929 dinars détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS D'ORIGINE			
Terrain	1 368 098	1 368 098	0
Constructions	24 736 871	24 736 871	0
Constructions réévaluées	870 029	870 029	0
Constructions sur sol d'autrui	155 500	155 500	0
Agenc. Aménag des constructions	3 869 631	3 748 881	120 750
Matériel et outillage industriel	106 093 436	105 766 171	327 266
Matériel et outillage réévalués	37 454 318	37 454 318	0
Matériel de transport	2 317 040	2 298 451	18 589
Matériel informatique	1 373 904	1 371 699	2 205
Agenc. Aménag et installations	2 226 284	2 220 907	5 377
Equipements de bureaux	515 002	509 950	5 052
Immobilisations en cours	270 912	660 172	-389 259
TOTAL VALEURS D'ORIGINE	181 251 026	181 161 047	89 979
AMORTISSEMENTS	-169 369 097	-167 378 512	-1 990 585
VALEUR NETTE COMPTABLE	11 881 929	13 782 535	-1 900 606

(En dinars)

V.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

La valeur nette des immobilisations financières est arrêtée au 31 décembre 2018 à 441 034 dinars détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS BRUTES			
Titres de participation			
□ SMTP	4 508 355	4 508 355	0
□ STB	0	99 998	-99 998
Prêts au personnel à +1 an	20 481	44 981	-24 500
Cautionnements	427 292	418 624	8 668
TOTAL VALEURS BRUTES	4 956 128	5 071 958	-115 830
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-4 515 094	-4 551 544	36 450
VALEUR NETTE COMPTABLE	441 034	520 414	-79 380

* La SMTP, filiale marocaine de la STIP, a été déclarée en règlement judiciaire suivant décision du tribunal commercial de Casablanca en date du 25/09/2017.

La participation de la STIP au capital de cette dernière soit (4 508 355 D) a été intégralement provisionnée depuis 2017.

V.4. STOCKS :

Le stock est arrêté au 31 décembre 2018 à 33 617 505 dinars détaillé comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS BRUTES			
Matières premières	9 757 452	15 831 590	-6 074 138
Autres approvisionnements	7 369 782	8 094 610	-724 828
Marchandises	1 530 893	1 767 254	-236 361
Stock de produits finis	13 323 635	8 037 105	5 286 530
En-cours de production	2 826 511	2 441 524	384 987
TOTAL VALEUR BRUTE	34 808 273	36 172 083	-1 363 809
PROVISIONS	-1 190 768	-1 375 506	184 737
VALEUR NETTE COMPTABLE	33 617 505	34 796 577	-1 179 072

V.5. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

Au 31 Décembre 2018, les créances nettes sur les clients s'élèvent à 24 797 698 D contre 21 027 886 D à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant une augmentation égale à 3 769 812 D, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS BRUTES			
- Clients locaux	7 534 973	7 315 683	219 289
- Clients produits non encore facturés	49 790	346 243	-296 453
- Clients douteux	45 824 191	41 107 300	4 716 892
- Clients locaux chèques en caisse	3 915 230	0	3 915 230
- Clients effets à recevoir	1 093 905	693 747	400 158
TOTAL VALEURS BRUTES	58 418 089	49 462 973	8 955 116
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-33 620 391	-28 435 087	-5 185 304
VALEUR NETTE COMPTABLE	24 797 698	21 027 886	3 769 812

V.6. AUTRES ACTIFS COURANTS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 12 825 593 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS BRUTES			
Fournisseurs débiteurs	2 430 003	3 614 955	-1 184 952
Sociétés du groupe	2 049 170	1 538 202	510 967
Charges constatées d'avance	259 426	0	259 426
Personnel	134 304	101 586	32 717
Etat et comptes rattachés	6 945 965	9 806 973	-2 861 008
Etat, TVA récupérable	2 613 505	0	2 613 505
Etat, rappel d'impôt	399 335	0	399 335
Etat, crédit de TFP	18 660	0	18 660
Produits à recevoir	167 989	136 863	31 126
Compte d'attente	81 949	0	81 949
Divers	47 960	475 378	-427 418
TOTAL VALEURS BRUTES	15 148 266	15 673 957	-525 693
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-2 322 673	-1 944 704	-377 969
VALEURS NETTES COMPTABLES	12 825 593	13 729 253	-903 662

V.7. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 1 503 501 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS BRUTES			
Régies d'avance et accreditifs	1 440 261	746 241	694 020
Placements	99 998	363 000	-263 002
TOTAL VALEURS BRUTES	1 540 259	1 109 241	431 018
PROVISIONS	-36 758	0	-36 758
VALEURS NETTES COMPTABLES	1 503 501	1 109 241	394 260

V.8. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 990 133 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Banques	980 687	1 779 470	-798 783
Caisses	9 446	21 095	-11 649
TOTAL GENERAL	990 133	1 800 565	-810 432

VI : NOTES RELATIVES AUX RUBRIQUES DU PASSIF DU BILAN

VI.1. CAPITAUX PROPRES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à -228 875 396 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Capital social	12 623 469	12 623 469	0
Réserve légale	2 456 036	2 456 036	0
Réserve spéciale	2 619 117	2 619 117	0
Actions propres	-325 724	-325 724	0
Autres capitaux propres	7 729 096	7 734 096	-5 000
Résultats reportés	-248 637 166	-223 776 954	-24 860 212
Total CX avant résultat de l'exercice	-223 535 173	-198 669 961	-24 865 212
Résultat de l'exercice	-5 339 852	-24 860 296	19 520 444
T. CX avant Affectation du résultat de l'exercice	-228 875 025	-223 530 257	-5 344 768
Intérêts minoritaires dans les capitaux	-116	-6	-110
Intérêts minoritaires dans le résultat	-255	-26	-229
Total des intérêts minoritaires	-371	-31	-340
Total CX avant Affectation du résultat de l'exercice	-228 875 396	-223 530 288	-5 345 108

Actions propres

L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le rachat de 32 853 actions propres afin de réguler le cours boursier à un cours moyen de 9,917 D soit pour une valeur totale de 325 724 D.

Au 31 Décembre 2018, la STIP détenait encore les 32 845 actions.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N° 94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales :

En raison des pertes cumulées au 31 Décembre 2018, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée à l'effet de statuer sur les dispositions de cet article.

VI 2 EMPRUNTS :

Ce poste, arrêté au 31 décembre 2018 à 26 460 562 dinars est détaillé comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Emprunts à plus d'un an STIP	26 460 562	33 859 685	-7 399 123
Emprunts à plus d'un an SOMACOP	0	15 308	-15 308
	26 460 562	33 874 993	-7 414 431

VI.3. AUTRES PASSIFS NON COURANTS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 844 649 dinars correspondant à la rétrocession par l'Etat, durant les premières années d'activité de la STIP, d'un don italien.

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Rétrocession de l'Etat d'un don Italien	844 649	844 649	0
	844 649	844 649	0

VI.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 6 243 419 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Provision pour indemnités de départ à la retraite	1 895 473	1 969 793	-74 320
Autres provisions pour risques et charges	4 347 946	7 348 320	-3 000 374
	6 243 419	9 318 113	-3 074 694

VI.5. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Ce poste, arrêté au 31 décembre 2018 à 14 488 031 dinars est détaillé comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Fournisseurs d'exploitation			
<input type="checkbox"/> Fournisseurs locaux	5 638 636	5 243 752	394 884
<input type="checkbox"/> Fournisseurs étrangers	403 295	350 367	52 928
<input type="checkbox"/> Fournisseurs étrangers (écart de conversion)	159 144	109 169	49 975
<input type="checkbox"/> Fournisseurs charges à payer	4 853 164	5 262 314	-409 150
<input type="checkbox"/> Fournisseurs locaux, effets à payer	3 061 922	1 692 780	1 369 142
S/Total	14 116 160	12 658 382	1 457 779
Fournisseurs d'immobilisations			
<input type="checkbox"/> Fournisseurs locaux	116 491	116 491	0
<input type="checkbox"/> fournisseurs étrangers	25 555	25 555	0
<input type="checkbox"/> Fournisseurs, retenues de garantie	229 826	230 940	-1 116
S/Total	371 871	372 986	-1 116
TOTAL GENERAL	14 488 031	13 031 368	1 456 663

VI.6. AUTRES PASSIFS COURANTS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 87 293 826 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Clients créditeurs	16 969 822	14 411 071	2 558 751
Personnel (dont indemnité CCL : 2 386 606 D)	6 874 910	24 445 988	-17 571 078
Etat, impôts et taxes	47 735 443	41 602 999	6 132 444
Sociétés du groupe	2 116 631	2 908 470	-791 839
CNSS	13 132 107	0	13 132 107
Provisions pour risques et charges	89 785	89 785	0
Produits constatés d'avance	1 155	0	1 155
Charges à payer	199 471	0	199 471
Jetons de présence à payer	32 950	28 950	4 000
Divers	141 552	353 962	-212 410
TOTAUX	87 293 826	83 841 225	3 452 601

VI.7 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 179 700 734 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Emprunts échus et à moins d'un an			
<input type="checkbox"/> Echéances en principal à moins d'un an	7 420 994	9 026 217	-1 605 224
<input type="checkbox"/> Echéances en principal impayées	54 306 682	45 529 263	8 777 419
<input type="checkbox"/> Crédits de gestion	27 813 669	32 493 477	-4 679 808
<input type="checkbox"/> Intérêts courus	56 811 730	50 758 649	6 053 081
S/TOTAL	146 353 075	137 807 606	8 545 469
Banques et autres organismes financiers	33 347 659	31 682 695	1 664 963
TOTAL	179 700 734	169 490 302	10 210 432

VII. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

Le résultat consolidé net négatif de la Société STIP et ses filiales est arrêté au 31 décembre 2018 à -5 339 852 dinars contre -24 860 297 dinars au 31 décembre 2017, enregistrant une amélioration égale à 19 520 445 dinars.

Il correspond à la différence entre les produits et les charges de l'exercice, détaillée comme suit :

LIBELLES	2 018		2 017		ECARTS 2018-2017
	MONTANTS	%	MONTANTS	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Revenus	60 072 025	99,37%	33 355 725	99,65%	26 716 300
Autres produits d'exploitation	380 520	0,63%	115 504	0,35%	265 016
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	60 452 544	100,00%	33 471 229	100,00%	26 981 315
CHARGES D'EXPLOITATION					
Variation des stocks de produits finis et des encours	257 551	0,43%	-1 490 117	-4,45%	1 747 668
Achats d'approvisionnements consommés	30 964 253	51,22%	19 962 392	59,64%	11 001 860
Charges de personnel	19 348 194	32,01%	20 352 636	60,81%	-1 004 442
Dotations aux amortissements & aux provisions	4 646 055	7,69%	6 556 443	19,59%	-1 910 387
Autres charges d'exploitation	3 422 121	5,66%	2 665 431	7,96%	756 690
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	58 638 174	97,00%	48 046 786	143,55%	10 591 389
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 814 370	3,00%	-14 575 557	-43,55%	16 389 927
Charges financières nettes	-7 085 136	-11,72%	-12 440 597	-37,17%	5 355 461
Produits des placements	6 491	0,01%	27 124	0,08%	-20 633
Autres gains ordinaires	349 408	0,58%	2 014 739	6,02%	-1 665 331
Autres pertes ordinaires	-141 054	-0,23%	234 089	0,70%	-375 144
R. DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IS	-5 055 921	-8,36%	-24 740 201	-73,91%	19 684 280
Impôt sur les Sociétés	-284 186	-0,47%	-120 121	-0,36%	-164 064
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-5 340 107	-8,83%	-24 860 323	-74,27%	19 520 216
INTERETS MINORITAIRES DANS LE RESULTAT	-255	0,00%	-26	0,00%	-229
INTERETS MAJORITAIRES DANS LE RESULTAT	-5 339 852	-8,83%	-24 860 297	-74,27%	19 520 445

Du tableau ci-dessus, il y a lieu de souligner les remarques suivantes :

VII.1. PRODUITS :

VII.1.1 REVENUS :

Le chiffre d'affaires hors TVA du groupe STIP est passé de 33 355 725 D au 31 décembre 2017 à 60 072 025 D dinars au 31 décembre 2018, enregistrant une augmentation égale à 26 716 300 D.

Le détail du chiffre d'affaires se présente comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL			
. Produits finis	36 591 201	22 417 331	14 173 871
. Marchandises	16 134 758	9 799 037	6 335 721
. Produits intermédiaires et services	232 514	160 078	72 437
. Ristournes sur ventes		-1 532 555	1 532 555
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL	52 958 473	30 843 890	22 114 583
CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT			
. Produits finis	7 113 551	2 511 834	4 601 717
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT	7 113 551	2 511 834	4 601 717
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	60 072 025	33 355 725	26 716 300

VII.1.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Ce poste est arrêté au 31 décembre 2018 à 380 520 D contre 115 504 D au 31/12/2017 enregistrant une augmentation égale à 265 016 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
. Ventes de déchets	355 136	74 876	280 260
. Produits des activités annexes	20 384	20 883	-499
. Etudes et prestations de services	0	12 078	-12 078
. Quote-part subventions d'investissement de l'exercice	5 000	7 667	-2 667
TOTAUX	380 520	115 504	265 016

VII.2. CHARGES D'EXPLOITATION :

VII.2.1. ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 30 964 253 dinars contre 19 962 392 dinars au 31 décembre 2017, enregistrant une augmentation égale à 11 001 860 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
. Achats d'approvisionnements	2 676 983	11 120 635	-8 443 652
. Achats de fournitures et matières consommables	3 270 189	2 348 197	921 992
. Achats non stockés	4 577 135	2 740 877	1 836 259
. Variation de stocks matières premières et fournitures	5 929 067	1 941 489	3 987 578
. Achats de marchandises	14 368 572	931 822	13 436 750
. Variation de stocks marchandises	142 307	879 373	-737 066
TOTAL ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	30 964 253	19 962 392	11 001 860

VII.2.3 CHARGES DU PERSONNEL :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 19 348 194 dinars contre 20 352 636 dinars au 31 décembre 2017, soit respectivement 32% et 60.8% du chiffre d'affaires, enregistrant une diminution égale à 1 004 442 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
. Salaires	16 015 352	17 158 908	-1 143 556
. Charges sociales	3 344 042	3 010 822	333 220
. Autres charges sociales	-11 200	38 245	-49 445
. Fonds social	0	144 661	-144 661
Total	19 348 194	20 352 636	-1 004 442

VII.2.4 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 4 646 055 dinars contre 6 556 443 dinars au 31 décembre 2017, enregistrant une augmentation égale à 1 910 387 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			
. Dotations aux amortis des immobilisations corporelles & incorporelles	2 011 741	2 094 843	-83 102
TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 011 741	2 094 843	-83 102
DOTATIONS AUX PROVISIONS			
. Dotations aux provisions pour risques et charges	830 807	3 307 743	-2 476 936
. Dotations aux provisions pour stocks	24 432	218 210	-193 778
. Dotations aux provisions pour dépréciation des clients	5 402 127	5 939 356	-537 230
. Dotations aux provisions des autres actifs courants	88 235	425 682	-337 446
. Dotations aux provisions des éléments financiers	308	3 948	-3 640
. Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	290 411	2 052 980	-1 762 569
TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS	6 636 320	11 947 920	-5 311 600
REPRISES DE PROVISIONS			
Reprise sur provisions pour dépréciation des stocks	-955	-19 324	18 369
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	-94 872	-6 820 992	6 726 120
Reprise sur provisions pour risques et charges*	-3 906 179	-646 004	-3 260 175
TOTAL REPRISES DE PROVISIONS	-4 002 006	-7 486 320	3 484 314
PROVISIONS NETTES	2 634 314	4 461 600	-1 827 286
TOTAL DOTATION AUX AMORT ET PROVISIONS	4 646 055	6 556 443	-1 910 387

*Les reprises sur provisions pour risques et charges se détaillent comme suit :

Annulation des commissions du client WTC après avoir gagné le jugement	:3 012 784 D
Annulation autres risques régularisés	: 893 395 D
	3 906 179 D

VII.2.5 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 3 422 121 dinars contre 2 665 431 dinars au 31 décembre 2017, enregistrant une augmentation égale à 756 690 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)			
. Location & charges locatives	104 550	138 461	-33 910
. Entretien et réparations	178 971	117 004	61 967
. Primes d'assurances	1 225 806	476 255	749 551
. Autres	148 165	128 987	19 179
SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)	1 657 492	860 706	796 786
AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION			
. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	488 032	176 938	311 094
. Publicités et propagandes	-39 150	448 482	-487 633
. Frets et transport sur ventes	7 482	79 716	-72 234
. Voyages et déplacements	70 400	39 563	30 837
. Missions et réceptions	96 652	114 928	-18 277
. Frais postaux et de télécommunication	81 870	131 116	-49 246
. Commissions bancaires et de Factoring	581 943	484 576	97 367
. Formations professionnelles	67 158	27 886	39 272
. Dons et subventions	13 116	500	12 616
. Divers	4 000	4 150	-150
TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION	1 371 503	1 507 856	-136 353
IMPOTS ET TAXES	393 126	296 870	96 256
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	3 422 121	2 665 431	756 690

VII.2.6. CHARGES FINANCIERES NETTES :

Les charges financières nettes totalisent au 31 Décembre 2018 7 085 136 D contre 12 440 597 D à la fin de l'exercice 2017 enregistrant une baisse égale à 5 355 460 D soit 43,05% détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
. Intérêts sur emprunts	2 449 409	3 337 578	-888 169
. Intérêts sur crédits de gestion	3 672 804	2 674 247	998 557
. Intérêts et Pénalités de retard	2 501 167	10 638 893	-8 137 727
. Pertes de Change	4 161 062	2 852 250	1 308 812
. Gains de Change	-5 680 588	-6 747 404	1 066 816
. Autres produits financiers	-18 717	-314 968	296 251
	7 085 136	12 440 597	-5 355 460

VII.2.7. AUTRES PERTES ET AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Ces postes respectivement arrêtés au 31 décembre 2018 à 141 054 D et 349 408 D totalisant un gain net égal à 208 354 D représentent le résultat des diverses opérations d'apurement des comptes anciens irrécouvrable et non exigibles.

VII.2.8. IMPOT SUR LES SOCIETES :

L'impôt sur les sociétés est arrêté au 31 Décembre 2018 à 284 186 D contre 120 121 au 31 décembre 2017 enregistrant une augmentation égale à 164 064 D.

VII.2.9. RESULTAT NET DE L'EXERCICE :

Le résultat net de l'exercice est arrêté à -5 339 852 dinars contre -24 860 297 dinars au 31 décembre 2017, enregistrant une amélioration égale à 19 520 445 dinars.

VIII. ENGAGEMENTS HORS BILANS :

Les engagements hors bilans du groupe STIP sont arrêtés au 31/12/2018 à 382 916 866 D contre 355 699 085 D au 31/12/2017 enregistrant une augmentation égale à 27 217 781 D détaillée comme suit :

LIBELLES	2018	2017	ECARTS
ENGAGEMENTS DONNES			
- HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS	340 651 810	336 951 810	3 700 000
- EFFETS ESCOMPTES :	15 481 362	736160	14 745 202
- CAUTIONS RECUES	7 600 000	8 600 000	-1 000 000
- CAUTIONS RECIPROQUES	19 183 694	9 411 115	9 772 579
TOTAL ENGAGEMENTS HORS BILAN	382 916 866	355 699 085	27 217 781

Le détail des engagements par catégories se présente comme suit :

VIII.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

VIII.1.1. HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS

(En Dinars)

CREDITS	1-TF N°40372 Sousse dénomé ALAMAL	2-TF N° 110803 Tunis dénomé Terrain du Port Etat	3-TF N° 2518 Manouba Tunis dénomé STIP	4-TF N° 16680 Manouba Tunis dénomé AMINE	5-TF N° 186438 Tunis dénomé FORCE DU PNEU	6. FONDS DE COMMERCE	7. MATERIEL	TOTAL
BNA								
10 000 000	10 000 000		10 000 000				10 000 000	10 000 000
10 000 000							10 000 000	10 000 000
8 538 600	8 538 600		8 538 600				8 538 600	8 538 600
7 310 000			7 310 000			7 310 000	7 310 000	7 310 000
7 022 500			7 022 500					7 022 500
7 000 000	7 000 000		7 000 000				7 000 000	7 000 000
5 000 000	5 000 000							5 000 000
5 000 000	5 000 000		5 000 000			5 000 000	5 000 000	5 000 000
5 000 000						5 000 000	5 000 000	5 000 000
4 900 000	4 900 000						4 900 000	4 900 000
4 900 000							4 900 000	4 900 000
3 400 000	3 400 000		3 400 000			3 400 000	3 400 000	3 400 000
1 462 500	1 462 500							1 462 500
1 400 000	1 400 000		1 400 000					1 400 000
1 102 500	1 102 500							1 102 500
950 000	950 000							950 000
625 000	625 000							625 000
382 500	382 500							382 500
200 000	200 000		200 000			200 000	200 000	200 000
200 000							200 000	200 000
84 393 600	49 961 100	0	49 871 100	0	0	20 910 000	66 448 600	84 393 600
STB								
636 000	636 000							636 000
690 000	690 000							690 000
1 085 000	1 085 000							1 085 000
350 000	350 000							350 000
2 000 000	2 000 000			2 000 000			2 000 000	2 000 000
1 865 000	1 865 000							1 865 000
7 737 000	7 737 000							7 737 000
1 160 000	1 160 000			1 160 000				1 160 000
490 000	490 000							490 000
5 000 000	5 000 000			5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000
9 000 000	9 000 000			9 000 000		9 000 000	9 000 000	9 000 000
5 000 000	5 000 000			5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000
3 265 000	3 265 000			3 265 000			3 265 000	3 265 000
8 673 000	8 673 000			8 673 000			8 673 000	8 673 000
11 042 000	11 042 000			11 042 000		11 042 000		11 042 000
200 000	200 000							200 000
5 000 000	5 000 000							5 000 000
11 000 000	11 000 000		11 000 000	11 000 000		11 000 000	11 000 000	11 000 000
BDET								
3 700 000	3 700 000							3 700 000
77 893 000	77 893 000	0	11 000 000	56 140 000	0	41 042 000	43 938 000	77 893 000
BH								
18 580 000	18 580 000		18 580 000			18 580 000		18 580 000
10 986 666	10 986 666		10 986 666			10 986 666		10 986 666
17 650 000	17 650 000			17 650 000	17 650 000			17 650 000
47 216 666	47 216 666	0	29 566 666	17 650 000	17 650 000	29 566 666	0	47 216 666

CREDITS	1-TF N°40372 Sousse dénommé ALAMAL	2-TF N° 110803 Tunis dénommé Terrain du Port Etat	3-TF N° 2518 Manouba Tunis dénommé STIP	4-TF N° 16680 Manouba Tunis dénommé AMINE	5-TF N° 186438 Tunis dénommé FORCE DU PNEU	6.FONDS DE COMMERCE	7. MATERIEL	TOTAL
BS								
8 250 000	8 250 000					8 250 000	8 250 000	8 250 000
6 600 000							6 600 000	6 600 000
6 600 000							6 600 000	6 600 000
4 640 000	4 640 000							4 640 000
2 880 000						2 880 000	2 880 000	2 880 000
2 195 000						2 195 000		2 195 000
2 000 000	2 000 000						2 000 000	2 000 000
1 000 000	1 000 000					1 000 000	1 000 000	1 000 000
1 000 000	1 000 000						1 000 000	1 000 000
1 000 000							1 000 000	1 000 000
36 165 000	16 890 000	0	0	0	0	14 325 000	29 330 000	36 165 000
UIB								
4 600 000	4 600 000						4 600 000	4 600 000
2 880 000							2 880 000	2 880 000
4 600 000							4 600 000	4 600 000
2 880 000							2 880 000	2 880 000
2 880 000	2 880 000						2 880 000	2 880 000
4 000 000	4 000 000					4 000 000	4 000 000	4 000 000
21 840 000	11 480 000	0	0	0	0	4 000 000	21 840 000	21 840 000
BFT								
1 760 000	1 760 000							1 760 000
3 890 000	3 890 000	3 890 000						3 890 000
3 000 000	3 000 000					3 000 000	3 000 000	3 000 000
6 531 151				6 531 151				6 531 151
15 181 151	8 650 000	3 890 000	0	6 531 151	0	3 000 000	3 000 000	15 181 151
ATB								
4 000 000	4 000 000						4 000 000	4 000 000
3 050 000	3 050 000					3 050 000	3 050 000	3 050 000
1 650 000							1 650 000	1 650 000
1 650 000							1 650 000	1 650 000
4 000 000							4 000 000	4 000 000
14 350 000	7 050 000	0	0	0	0	3 050 000	14 350 000	14 350 000
BTK + BTKD								
892 393	892 393					892 393		892 393
5 770 000	5 770 000							5 770 000
6 000 000	6 000 000					6 000 000		6 000 000
12 662 393	12 662 393	0	0	0	0	6 892 393	0	12 662 393
AMEN BANK								
7 000 000	7 000 000					7 000 000		7000000
1 200 000	1 200 000							1200000
1 200 000	1 200 000							1200000
850 000						850 000	850 000	850 000
10 250 000	9 400 000	0	0	0	0	7 850 000	850 000	10 250 000
UBCI								
6 000 000							6 000 000	6 000 000
4 000 000							4 000 000	4 000 000
10 000 000	0	0	0	0	0	0	10 000 000	10 000 000
BIAT								
2 000 000	2 000 000							2 000 000
2 500 000						2 500 000		2 500 000
2 500 000	2 500 000					2 500 000	2 500 000	2 500 000
7 000 000	4 500 000	0	0	0	0	5 000 000	2 500 000	7 000 000
340 651 810	249 403 159	3 890 000	90 437 766	80 321 151	17 650 000	135 636 059	192 256 600	340 651 810

VIII.1.2. EFFETS ESCOMPTEES

CLIENTS	MONTANTS
SOMACOP	4 520 000
STPCI	3 398 640
JOMAA PNEU	1 471 392
EL WAFI	1 167 113
SCP	1 117 980
PNEURAMA	770 390
STE JOMAA	749 499
COMET	487 316
TUNICOM	413 162
PARENIN	392 532
SICAME	293 534
SFAX PNEU	282 862
ETS KHALFALLAH	206 024
ICAR	86 429
SIMATRA	58 633
BECHIR LOUATI	47 352
SIMMA	11 689
SITAR	6 816
TOTAL	15 481 362

VIII.2. ENGAGEMENTS RECUS :

CLIENTS	MONTANTS	OBSERVATIONS
Abdelmajid BEJAQUI SPG STPCI	2 000 000 D	Enregistré à la recette des finances cité Mahrajène Tunis le 25/08/2004 sous le n° 04606604 (Copie)
Ridha KHLIF GROS PNEUS SPG	400 000 D	Enregistré à la recette des finances de Gremda Sfax le 28/08/2004 sous le n° 04600705
SOCOP	1 200 000 D	Enregistré à la recette des finances Avenue de la gare Tunis le 21/12/2000 sous le n° 601701
Mongi DAMMAK CSPD	1 000 000 D	Signature légalisée à Sfax le 04/10/2005 (Copie)
Bechir LOUATI	1 000 000 D	Enregistré à la REAS 1 ^{er} Bureau-Tunis le 17/10/2005 sous le n° 5607406
Mondher ELGHALI TUNICOM	500 000 D	Enregistré à la recette des finances Rue de Paradis-Ariana le 16/07/2014 sous le n° 14606444
Ahmed SAHNOUN SNP	1 000 000 D	Enregistré à la recette des finances le 22/10/2002 sous le n° 02604721 (copie)

Hypothèques au profit de la STIP

Société SOCOP	MONTANTS	OBSERVATIONS
Titre foncier n°34391 Ben Arous	500 000 D	Hypothèque à hauteur de 500 000 D en date du 21/04/2004
TOTAL GENERAL	7 600 000 D	

VIII.3. CAUTIONS RECIPROQUES

DESIGNATION	MONTANTS	OBSERVATIONS
CAUTIONS DOUANIERES	6 754 324	
CAUTIONS DOUANIERES	1 599 346	
AUTRES CAUTIONS DOUANIERES	500 000	DOUANE MISE A LA CONSOMMATION
TRANSTU	54 790	CAUTION DEFINITIVE / (MARCHE)
TRANSTU	61 134	CAUTION DEFINITIVE / (MARCHE)
OMPP	300	
LETTRE DE GARANTIE	111 800	
SNCFT	12 000	GARANTIE
CNAM	90 000	
ABDELKADER DRIDI	5 000 000	STB
ABDELKADER DRIDI	3 000 000	BH
SIOC	1 000 000	BH
AFRICA HLDING	1 000 000	BH
TOTAL	19 183 694	

TITRE III : PROJET DE RESOLUTIONS

II. ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ORDRE DU JOUR :

1. Entériner le retard enregistré dans la tenue de l'assemblée.
2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2018.
3. Lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2018.
4. Approbation des états financiers de l'exercice 2018.
5. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales.
6. Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice 2018.
7. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2018.
8. Quitus aux Administrateurs de leur gestion durant l'exercice 2018.
9. Affectation du résultat de l'exercice 2018.
10. Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2018.
11. Information sur les fonctions occupées par les administrateurs et le Président du conseil dans d'autres sociétés.
12. Pouvoirs pour les formalités.

PROJET DE RESOLUTIONS :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Tunisienne des Industries de Pneumatiques STIP entérine le retard enregistré dans la tenue de son assemblée Générale annuelle étant donné que ce retard n'affecte en rien les intérêts des actionnaires et considère que la tenue de la présente assemblée est régulière.

Cette résolution mise au vote est adoptée à la des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration se rapportant à l'activité de l'exercice 2018 et du rapport général des Commissaires aux Comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2018 présentant un total de bilan égal à 78 932 863,529 dinars et un résultat net déficitaire égal à 5 625 089,106 dinars.

Cette résolution mise au vote est adoptée à lades actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes se rapportant à l'exercice 2018, en prend acte et approuve les conventions réglementées dans leur intégralité.

Cette résolution mise au vote est adoptée à lades actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2018.

Cette résolution mise au vote est adoptée à lades actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au titre de l'exercice 2018 des jetons de présence à hauteur de (.....) Dinars par séance avec un maximum de (.....) Dinars par an pour chaque Administrateur, et une rémunération de (.....) dinars par réunion avec un maximum de (.....) Dinars par an, pour chaque membre du comité permanent d'audit interne.

Cette résolution mise au vote est adoptée à lades actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 soit 5 625 089,106 dinars et décide son affectation comme suit :

- Amortissements différés : 1 876 622 dinars
- Report déficitaire 2018 : 3 748 467.1 dinars

Cette résolution mise au vote est adoptée à lades actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP » après avoir entendu lecture du rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux états financiers consolidés de l'exercice 2018, approuve ces états financiers présentant un total de bilan égal à 86 155 825 dinars et un résultat net déficitaire égal à 5 339 852 dinars.

Cette résolution mise au vote est adoptée à lades actionnaires présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne au représentant légal, tout pouvoir à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité.

Cette résolution mise au vote est adoptée à lades actionnaires présents ou représentés.

III. ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

ORDRE DU JOUR :

- 1- Continuité de l'activité de la société,
- 2- Pouvoirs pour les formalités.

PROJET DE RESOLUTIONS :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration décide la continuité de l'activité de l'Entreprise.

Cette résolution mise au vote est adoptée à lades actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne au représentant légal, tout pouvoir à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité.

Cette résolution mise au vote est adoptée à lades actionnaires présents ou représentés.